

**Les Voltigeurs
de
Québec**

Il a été tiré de cet ouvrage 2 500 exemplaires
dont 100 hors commerce numérotés de 1 à 100.
Ce tirage constitue l'édition originale.

Dépôt légal 2^e trimestre 1987

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

© Le régiment des Voltigeurs de Québec, Québec, 1987

LES FRONTIÈRES DE NOTRE HISTOIRE

Depuis sa fondation par le lieutenant colonel Charles-René-Léonidas de Salaberry, le régiment des Voltigeurs de Québec a compté dans ses rangs des milliers d'hommes désireux de servir leur pays en exerçant le noble métier des armes. Les uns ont porté l'uniforme en temps de guerre et en temps de paix, les autres dans l'une ou l'autre de ces circonstances. Il est certain cependant que nombre d'entre eux se sont mérités par leur conduite et leur dévouement le respect de leurs compatriotes et mériteraient que leurs actes soient mentionnés dans un document officiel comme celui-ci.

L'histoire des Voltigeurs de Québec se veut toutefois celle d'une unité et non pas celle des nombreux individus qui ont servi dans ses rangs. La grandeur d'un régiment et le respect qu'on lui témoigne proviennent d'abord de ce qu'il fut et de ce qu'il est et non pas des actions de ses membres pris séparément. C'est à travers l'anonymat du groupe que la conduite individuelle prend sa dimension véritable.

LES VOLTIGEURS DE QUÉBEC



LES VOLTIGEURS DE QUÉBEC

Officiers, sous-officiers et soldats du régiment,

Le régiment Les Voltigeurs de Québec occupe une place de choix parmi les institutions canadiennes et québécoises. Son existence, longue de cent vingt-cinq ans, est pleine de péripéties, d'épisodes et d'événements qui le caractérisent et dont il a raison d'être fier.

Mis sur pied le 7 mars 1862, cinq ans avant la Confédération, notre régiment est le plus ancien des régiments canadiens-français au pays. Il s'est toujours fait remarquer par son excellence en temps de paix et a su invariablement apporter une contribution importante en temps de guerre. Il fut mobilisé en totalité ou en partie au cours de la guerre de Sécession (1864 et 1865), à l'occasion des menaces d'invasion des Fénians (1865 et 1870), a pris part à l'expédition du Nord-Ouest (1885) et a fourni des volontaires aux contingents canadiens qui combattirent en Afrique du Sud en 1899. Bien plus, au cours de la Grande Guerre (1914-1918), notre unité fut entièrement mobilisée et assuma des devoirs de garnison au pays et contribua à la formation de plusieurs bataillons qui firent partie de la force expéditionnaire qui s'illustra en France. Les Voltigeurs se méritèrent ainsi plusieurs honneurs de bataille. Durant la Deuxième Guerre mondiale, notre régiment fut également appelé à servir, traversa outre-mer et renforça plusieurs bataillons d'infanterie qui combattirent en Italie, en France, en Belgique, en Hollande et en Allemagne. Parmi les unités qui reçurent ainsi d'importants renforts des Voltigeurs de Québec, figurèrent le Royal 22^e Régiment et le Régiment de la Chaudière. Enfin, on sait aussi, que notre régiment a fourni également des hommes durant la guerre de Corée.

Le respect que l'on témoigne aujourd'hui à notre unité provient sans doute des faits et gestes qu'elle a posés en temps de guerre. Il provient aussi de la valeur incontestable qui a été la sienne en temps de paix et du nombre d'officiers, sous-officiers et soldats qui ont servi dans ses rangs depuis sa formation.

Le présent volume se veut un hommage à tous les Voltigeurs sans exception: à ceux qui connurent les champs de bataille, mais aussi à tous ceux qui, fiers de leurs ancêtres, ont su conserver la tradition d'excellence qui a toujours prévalu au sein du régiment: "Force a superbe, mercy a foible".

Claude Pratte CR, CD
Colonel honoraire des Voltigeurs de Québec

Août 1986.

Jacques Castonguay

Les Voltigeurs de Québec

Premier régiment
canadien-français

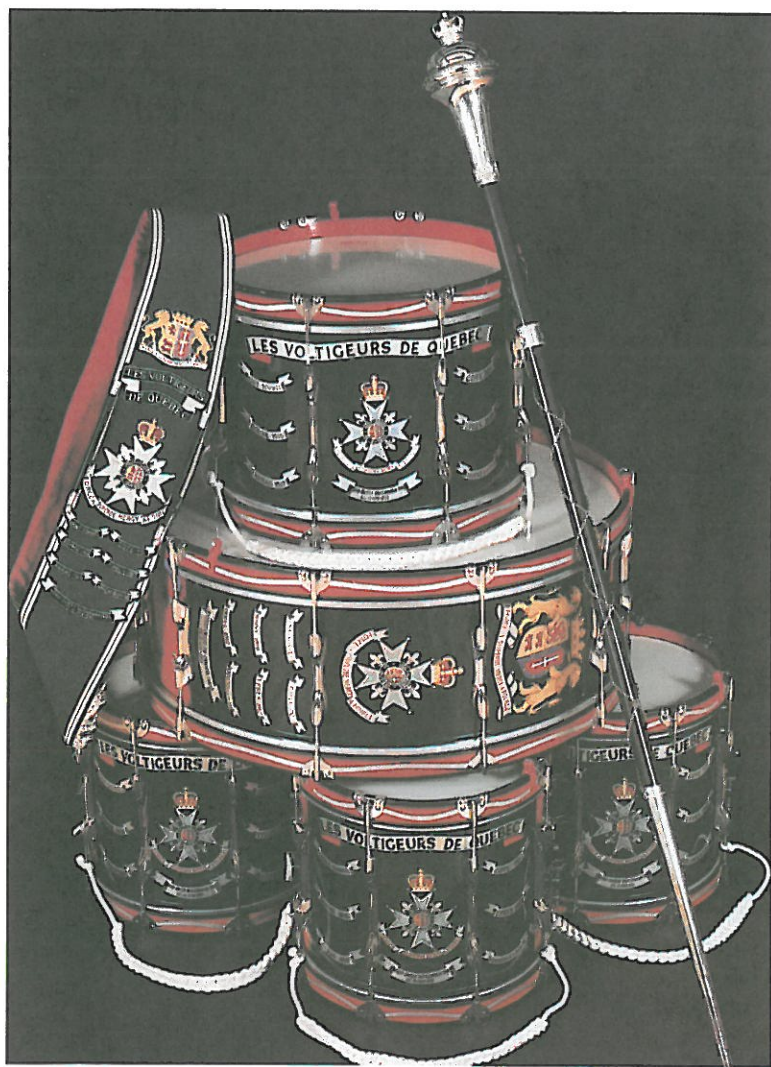
Les Voltigeurs de Québec
Manège militaire Grande-Allée
805, avenue Laurier est
Québec, Québec.

NOS REMERCIEMENTS À CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ À LA RÉALISATION DE CE PROJET:

Colonel Claude Pratte, M. Paul Desmarais, M. Jacques Francoeur, Colonel Paul-A. Audet, Lieutenant-colonel Marcel Jobin, Compagnie Rothmans du Canada Ltée, Confédération des Cais-
ses populaires Desjardins, Donohue Inc, Inmont Canada Inc, Cor-
poration du Groupe La Laurentienne, La Brasserie O'Keefe Ltée,
Groupe Prêt et Revenu, Eugène Lavoie Inc, Samson Bélair & Asso-
ciés, Lieutenant-colonel Guy Roberge, M. R. Gagnon, Les Indus-
tries Valcartier.

NOS GÉNÉREUX DONATEURS:

Colonel Claude Pratte, CR, CD
Le journal *La Presse*
Le journal *Le Soleil*



Tambours régimentaires et honneurs de bataille.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

A.D.C.	aide-de-camp
A.N.Q.	Archives nationales du Québec
A.P.C.	Archives publiques du Canada
A.V.Q.	Archives des Voltigeurs de Québec
capt ou capit.	capitaine
C.D.	Canadian Decoration
col ou col.	colonel
D.E.O.	Distinguished Service Order
E.D.	Efficiency Decoration
gen ou gén.	général
G.O.	General Order
lt ou lieut.	lieutenant
Maj.	major
M.C.	Military Cross
M.D.	Military District
M.G.O.	Militia General Order
M.M.	Military Medal
M.O.	Military Order
O.B.E.	Order of the British Empire
Q.G.	Quartier général
V.D.	Veteran Officers' Decoration



M^c Claude Pratte, C.R., C.D., colonel honoraire des Voltigeurs de Québec de 1977 à 1986.



Insigne régimentaire approuvé par Sa Majesté la reine Elizabeth II au mois de novembre 1977.

n'aurait pu être aisément complété comme on l'espérait et dans sa forme présente. Nous tenons aussi à mentionner ici les efforts déployés par le commandant du régiment, le lieutenant-colonel Guy Lambert, pour répondre à nos besoins, maintenir l'intérêt des divers intervenants, et se ménager les appuis nécessaires pour faire connaître au grand public, par le biais d'une publication, les résultats de notre travail. Nous voulons également remercier ici le colonel André Bélanger qui, au nom du régiment, a bien voulu faire appel à nos services et nous assurer la latitude nécessaire à l'accomplissement de notre tâche. Nous voulons aussi dire toute notre gratitude aux membres du comité historique, notamment aux lieutenants-colonels Paul-Émile Defoy, Paul H. DuBerger et Jacques Thivierge qui nous ont rendu, chacun à leur façon, d'utiles services. Autant le lieutenant-colonel Defoy nous a facilité la consultation des archives régimentaires, autant le lieutenant-colonel Thivierge nous a rendu facile le travail de révision en lisant attentivement notre texte et nous en faisant d'intéressantes suggestions. Nous sommes aussi redevables au colonel Charles Chauveau qui servit avec les Voltigeurs durant l'entre-deux-guerres, au colonel Guy Roberge qui commanda l'unité au cours de la Deuxième Guerre mondiale, et au lieutenant-colonel Lucien Turcotte qui servit lui aussi avec les Voltigeurs durant ce conflit. L'intérêt de ce dernier, qui ne ménagea rien pour nous venir en aide de multiples façons, mérite ici une mention spéciale.

Nous tenons aussi à dire notre gratitude à plusieurs personnes qui n'ont pas de liens étroits avec les Voltigeurs de Québec, mais dont l'aide professionnelle fut néanmoins précieuse : Marthe, mon épouse, qui a pris part à la recherche et à la préparation du manuscrit ; René Chartrand, conservateur en chef d'objets militaires à Parcs Canada, qui nous a transmis d'utiles renseignements relativement aux uniformes ; Jean Pariseau, historien en chef du Service historique de la Défense nationale, et ses collègues qui n'ont rien négligé pour répondre à nos questions ; François Dufour qui a bien voulu lire le manuscrit et nous faire de judicieuses suggestions ; Roch Tanguay qui a dessiné les cartes ; enfin, Lise Poirier, Denise Trahan, Colette Dion et Jacques Trudeau qui ont travaillé à la présentation générale du manuscrit. À tous, nos plus sincères remerciements.

Jacques Castonguay

N.D.É. : L'orthographe des textes originaux a été conservée dans les extraits d'ouvrages, de journaux, de correspondance ou de listes des militaires reproduits dans ce livre.

DES VOLTIGEURS CANADIENS AUX VOLTIGEURS DE QUÉBEC

Les documents officiels nous apprennent que les Voltigeurs de Québec ont vu le jour en 1862. Sans mettre en doute cette vérité historique, il est permis toutefois de dire que cette unité s'apparente d'une certaine manière à la milice qui existait à Québec sous le Régime français et aussi après la cession du Canada à l'Angleterre et tout particulièrement aux Voltigeurs canadiens, vainqueurs de la bataille de Châteauguay.

Unité de fantassins appelés à servir volontairement et de façon non permanente pour remplacer ou renforcer les réguliers et aussi aider, au besoin, le pouvoir civil, le régiment des Voltigeurs de Québec accomplit essentiellement les mêmes tâches que celles dévolues aux unités d'infanterie qui l'ont précédé à Québec aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Dans ce sens, c'est donc au début de la colonie qu'il nous faut remonter pour en chercher les origines lointaines.

Les liens qui unissent les Voltigeurs de Québec aux Voltigeurs canadiens sont plus étroits encore que ceux qui unissent ce régiment à l'ancienne milice canadienne. En réalité, il semble légitime de parler dans ce cas de filiation ou, si l'on préfère, de liens comparables à ceux qui unissent un enfant à son père. C'est pourquoi on aimerait tout d'abord rappeler dans ce premier chapitre ce qu'étaient les Voltigeurs canadiens et évoquer les hauts faits d'armes auxquels ils prirent part.

On avait cru que le traité de paix signé à Amiens en 1802 assainirait les relations entre la France et l'Angleterre. Il n'en fut rien; au contraire, dès le 29 avril 1803, l'Angleterre déclarait la guerre à Bonaparte. Une des conséquences de ce nouveau conflit fut le blocus naval de l'Europe par les Anglais, mesure qui ne manqua pas d'embarrasser les Américains et de raviver chez eux de vieilles rancunes et leur sentiment antibritannique. Bien plus, au cours de l'été de 1807, survint un incident qui laissa croire à une reprise éventuelle des hostilités entre les États-Unis et la Grande-Bretagne. On connaît cette malheureuse affaire. Le *Leopard*, un navire anglais commandé par le capitaine Humphreys, attaque la frégate américaine *Chesapeake* dans le but de reprendre des déserteurs de la *Royal Navy*. L'opération est ponctuée de plusieurs coups de feu; quatre déserteurs sont capturés, six hommes de l'équipage du *Chesapeake* sont tués et trente-trois autres sont blessés.

Il n'en fallut pas davantage pour qu'au Canada, le point le plus vulnérable de l'empire britannique aux attaques des Américains, on crut bon de mettre en état de défense les fortifications et la garnison de Québec. L'Angleterre étant en guerre avec la France, il n'était pas question de compter sur des renforts venant d'outre-mer. C'est pourquoi, le 20 août de cette année-là, un cinquième de la milice fut mobilisé par tirage au sort. L'attitude des Canadiens à l'égard de l'Angleterre étant meilleure qu'en 1775, il fut assez facile de rassembler plusieurs milliers d'hommes, peut-être 37 000 selon un document signé de la main du gouverneur Craig, pourtant peu favorable aux Canadiens. Aussi pouvait-on lire dans le *Mercury* de Québec ces quelques remarques dignes de mention :

Ce serait manquer de justice envers nos compatriotes que de ne pas exprimer qu'on n'a jamais vu, en pareille occasion, plus de zèle, d'entrain et d'enthousiasme que n'en ont témoigné dans ces circonstances aussi bien les Canadiens que les Anglais. Un grand nombre ont offert volontairement leurs services (...) Tout s'est passé comme une fête et une réjouissance.

Durant les quatre années qui suivirent, on veilla à améliorer la défense du pays, mais sans vraiment faire diligence. Après avoir indisposé les Canadiens de multiples façons, le gouverneur Craig fut remplacé le 14 septembre 1811 par Sir George Prevost, un

Suisse de langue française. Sa venue marqua un retour à une politique plus conciliante et l'adoption de mesures de défense plus efficaces. La Législature amenda la loi de manière à permettre au gouvernement d'augmenter ses dépenses militaires et de lever la milice entière, si les circonstances l'exigeaient.

En 1812, la guerre n'apparaissait plus comme une probabilité éloignée, mais comme imminente. Il fallut donc se résoudre une fois de plus à mobiliser la milice au moins partiellement, et à lever quelques unités territoriales, ce qui se fit de trois façons ; on procéda d'abord à la formation de corps volontaires, puis à l'appel d'hommes choisis par tirage au sort pour former six bataillons de milice d'élite et incorporée, et, enfin à la mobilisation, pour de courtes périodes, d'un certain nombre de membres de la milice sédentaire.¹

Parmi les unités volontaires mises sur pied à cette occasion, figurait l'illustre corps des Voltigeurs canadiens de Charles-Michel de Salaberry, un officier canadien-français qui avait servi depuis sa jeunesse avec l'armée anglaise. Approuvée le 15 avril 1812, cette unité d'infanterie légère composée de dix compagnies compta, peu après sa fondation, un peu plus de 300 hommes, nombre qui s'éleva à 438 au mois de mars 1813 et à 536 deux ans plus tard.

Les Voltigeurs canadiens étaient encore en voie d'organisation lorsque les États-Unis déclarèrent la guerre à l'Angleterre le 18 juin 1812. Comme il fallait s'y attendre, le premier objectif des Américains fut l'invasion du Canada. Le plan conçu à cette fin par le général Henry Dearborn prévoyait des attaques en trois points différents : deux dans la région des Grands Lacs et une troisième dans le Bas-Canada, plus précisément à Montréal.

La mission de s'emparer de Montréal échut, en 1813, à deux forces distinctes, la première sous le commandement du major-général Wade Hampton, la seconde sous les ordres du major-général James Wilkinson. Tandis que ce dernier, à la tête de 8 000 hommes, descendait le Saint-Laurent en direction de Montréal, comme l'avait

1. Tandis que la milice sédentaire, qui comprenait tous les hommes valides âgés de dix-huit à soixante ans, n'était tenue en temps normal qu'à se réunir une fois l'an et non à s'entraîner, la « milice d'élite et incorporée », dont les membres étaient désignés par un tirage au sort, subissait un entraînement consistant essentiellement en l'exercice militaire proprement dit, le maniement des armes et des exercices de combat.



Le lieutenant-colonel Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry, commandant-fondateur des Voltigeurs canadiens et héros de la bataille de Châteauguay.

AVANT-PROPOS

Déjà en 1912, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation des Voltigeurs de Québec, on avait exprimé le souhait que l'histoire de ce célèbre régiment soit écrite sans plus tarder. On estimait alors qu'au cours de son premier demi-siècle cette unité s'était suffisamment illustrée pour justifier une telle entreprise. S'il en était déjà ainsi à cette époque, avant même les deux guerres mondiales, on admet volontiers qu'il est loin d'être prématuré de le faire aujourd'hui.

Le présent ouvrage tente de retracer les faits les plus marquants de l'histoire de ce régiment à compter de sa fondation, en 1862, jusqu'à nos jours. On verra que ces faits furent nombreux, et ce tout au cours de son histoire déjà longue de cent vingt-cinq ans. Cette unité peut revendiquer bien des honneurs : celui, par exemple, d'avoir pris part aux opérations destinées à protéger nos frontières durant la guerre de Sécession et les tentatives d'invasion des Fénians ; celui d'avoir participé en 1870 à la marche jugée la plus ardue de l'histoire militaire canadienne ; celui d'avoir pris part à la célèbre expédition du Nord-Ouest en 1885 ; celui d'avoir procuré des hommes à la force expéditionnaire qui s'illustra en Afrique du Sud à l'occasion de la guerre des Boers ; celui d'avoir été la seule unité de milice mobilisée en entier au Québec durant la guerre de 1914-1918 et d'avoir fourni des centaines d'officiers, sous-officiers et soldats à la force qui combattit à cette occasion sur le continent européen ; celui d'avoir également servi durant la Deuxième Guerre mondiale, d'abord au pays, ensuite au Royaume-Uni. Et cette liste est loin d'être exhaustive.

Durant de nombreuses années, les Québécois se sont identifiés à ce valeureux régiment. Comptant dans ses rangs des universitaires, des collégiens, des fonctionnaires, des employés de bureau, des commerçants, des artisans et des journaliers, il fut longtemps très représentatif de la société québécoise dans son ensemble. La ville de Québec lui doit en particulier d'avoir contribué plus d'une fois, et de façon importante, au maintien de l'ordre et de la paix sur son territoire.

Les Voltigeurs de Québec figurent encore de nos jours parmi les unités de milice les plus en vue au pays. Le respect qu'on leur témoigne aujourd'hui provient, il va sans dire, des faits et des gestes qui leur sont attribuables. Il provient sans doute aussi du fait que deux lieutenants-gouverneurs du Québec ont servi dans leurs rangs et que deux premiers ministres, soit Sir Wilfrid Laurier et l'honorable Louis S. Saint-Laurent, en ont été les colonels honoraires durant de nombreuses années.

Le présent volume s'adresse aux membres anciens et actuels du régiment, mais aussi à tous ceux que l'histoire militaire intéresse, qu'ils soient des amateurs ou des spécialistes. C'est pourquoi, tout en cherchant à ne pas appesantir le texte par la multiplicité des renvois, nous avons tenu néanmoins à indiquer régulièrement nos principales sources. Comme on peut le constater, nous avons consulté surtout la documentation manuscrite conservée aux Archives publiques du Canada, au Service historique de la Défense nationale et aux Archives des Voltigeurs de Québec. Nous avons aussi dépouillé systématiquement les journaux publiés à Québec de 1862 à nos jours et avons interrogé de nombreuses personnes-ressources. Nous avons aussi consulté un important recueil de documents mis généreusement à notre disposition par le colonel Charles Gauvreau, C.D.(4), et l'étude de Jean-Yves Gravel intitulée *Les Voltigeurs de Québec dans la Milice canadienne (1862-1898)*, thèse présentée à l'École des gradués de l'Université Laval et conservée aux archives du régiment.

En ce qui a trait aux photographies, elles proviennent pour la plupart de collections privées, des archives régimentaires et du ministère de la Défense nationale.

Il nous est malheureusement impossible d'énumérer toutes les obligations que nous avons contractées au cours de nos recherches et de la préparation de cet ouvrage. Que ceux et celles qui ne sont pas mentionnés explicitement ci-après retrouvent ici une marque de notre plus sincère gratitude.

Nous voulons tout d'abord souligner de façon particulière l'intérêt qu'ont manifesté pour ce projet les colonels honoraires des Voltigeurs de Québec, M^e Claude Pratte, C.R., et M. Paul-A. Audet. Sans leur appui, il est certain que le présent ouvrage

fait le général Amherst en 1760, Hampton, dirigeant une force d'environ 3 000 hommes, traversait la frontière au nord du lac Champlain, évitait la route menant à l'Acadie et obliquait vers l'ouest pour aller rejoindre la rivière Châteauguay.

À la première nouvelle des déplacements de Hampton, le lieutenant-colonel de Salaberry accourut lui aussi à l'ouest, remonta la rive gauche de la Châteauguay et, parvenu à un terrain entrecoupé de profonds ravins, entreprit d'y construire quatre retranchements successifs, le tout précédé d'un important abattis à un mille plus au sud.

Le 26 octobre au matin, lorsque les Américains entreprirent de descendre la Châteauguay, dans l'espoir de rejoindre le Saint-Laurent et marcher sur Montréal, 300 Canadiens, sous le commandement de Salaberry, leur barraient la route. En plus des unités demeurées à l'arrière, on comptait deux compagnies de Voltigeurs, une compagnie des *Canadian Fencibles*, ainsi que quelques unités de la milice d'élite et incorporée, et de la milice sédentaire de Boucherville et de Beauharnois. Quant aux forces américaines, elles formaient deux colonnes. Tandis que la première, commandée par le colonel R. Purdy, longeait la Châteauguay sur la rive droite afin de prendre de revers la position des Canadiens, la seconde, dirigée par Hampton et le brigadier-général Izard, avançait sur la rive gauche pour attaquer de front la ligne de défense du lieutenant-colonel de Salaberry.

On connaît la suite des événements. Faute de guides compétents, le colonel Purdy et ses hommes s'égarèrent dans les bois, puis furent arrêtés dans leur marche par les miliciens du bataillon de Boucherville et du 3^e bataillon de milice d'élite et incorporée, avant même d'avoir franchi le gué qui devait les ramener sur la rive gauche. Privée de l'aide du colonel Purdy, la colonne commandée par Hampton échoua elle aussi. Malgré le feu nourri qu'elle dirigea tantôt au centre, tantôt à la droite ou à la gauche de la position défendue par les Canadiens, elle fut contrainte de s'immobiliser. Enfin, impressionnée par le tir et la sonnerie des trompettes de l'ennemi, elle se retira du champ de bataille après quelque quatre heures de combat, et regagna Four Corners, puis Plattsburg. Au cours de cette attaque qui mit fin aux espoirs de Hampton de s'emparer de Montréal, le lieutenant-colonel de

Salaberry avait sous ses ordres deux compagnies de Voltigeurs, une compagnie de *Fencibles*, une unité de miliciens de Beauharnois et quelques Amérindiens.

Le lendemain de cette victoire, de Salaberry écrivit à son épouse une lettre mémorable, dont voici un extrait :

Ma chère Marie-Anne, je viens vous informer qu'hier, avec environ 350 hommes, j'ai eu l'honneur de battre l'armée américaine, forte de plus de 6 000. J'avais un plus grand nombre de soldats à ma disposition, mais ils étaient placés dans une position arrière (...). Ceci est ce qui est arrivé de plus extraordinaire depuis la déclaration de guerre par les Américains.

Le gouverneur m'a dit (il arriva après le combat) : l'action que vous avez accomplie fait le plus grand honneur à vous et à vos compatriotes, car vous êtes tous ici des Canadiens.¹

De Salaberry parle dans ce document d'événement « extraordinaire ». Il n'avait pas tort. Non seulement il s'agissait là d'une victoire remportée par une force majoritairement canadienne-française, mais cette force était peu nombreuse et son intervention obligea deux armées américaines à retraiter : d'abord celle du major-général Hampton, et, plus tard, par voie de conséquence, celle du major-général Wilkinson.

L'histoire conserve en particulier le souvenir des événements de 1813. Pour rendre justice aux Voltigeurs, il conviendrait aussi de mentionner leur participation aux opérations du début des hostilités et à celles menées à l'extérieur du Bas-Canada, où ils se rendirent prêter main-forte aux forces anglaises.

On ne saurait aujourd'hui évoquer le souvenir du corps des Voltigeurs canadiens, sans penser au lieutenant-colonel Charles-

1. Le jour même de la bataille, de Salaberry évalua les forces ennemies à 1 750 hommes, puis le lendemain à 6 000. Ce dernier nombre correspond en fait à celui fourni par trois Américains faits prisonniers au cours du combat. Il semblerait qu'il y avait en réalité environ 3 000 hommes sur le champ de bataille et 2 700 en réserve, de l'autre côté de la frontière. Voir à ce sujet l'excellente étude de Michelle Guitard, *Histoire sociale des miliciens de la bataille de Châteauguay*, Parcs Canada, Travail inédit, numéro 361.

Michel de Salaberry. L'un ne va pas sans l'autre. Non seulement ce dernier veilla à mettre lui-même sur pied cette unité d'élite et à l'entraîner de remarquable façon, mais il la mena à la victoire avec une compétence professionnelle peu commune et un leadership indiscutable. Pour le major-général Louis de Watteville, responsable des opérations dans le Bas-Canada au cours de cette guerre, le succès remporté sur la rivière Châteauguay est attribuable « tant à la bravoure qu'à l'activité et au jugement déployés par le lieutenant-colonel de Salaberry en choisissant et en fortifiant en peu de jours la position ».

Laissant un souvenir impérissable, cette remarquable unité fut licenciée le 12 mars 1815. Quant à son illustre commandant, il fut placé en demi-solde le 25 juillet suivant.



Les Voltigeurs canadiens furent donc démobilisés peu après la fin des hostilités. La gloire dont ces hommes s'étaient couverts sur les champs de bataille ne disparut pas avec eux. Ceux qui les suivirent cherchèrent de multiples façons à en perpétuer le souvenir. Certains prirent la plume pour immortaliser leurs faits d'armes dans des chansons, des poèmes ou de savantes études. D'autres prirent la spatule ou le ciseau pour élever des monuments à leur mémoire. D'autres encore levèrent des unités qu'ils tentèrent de façonner à leur image, tel le fils du héros de Châteauguay qui mit sur pied les Voltigeurs de Québec.

La signature du traité de Gand, le 24 décembre 1814, marqua officiellement la fin de la guerre entre la Grande-Bretagne et les États-Unis. Durant les années qui suivirent, comme durant toutes les périodes de paix plus ou moins longues, la milice réduite à une inactivité relative retint bien peu l'attention des législateurs. Il fallut en fait attendre jusqu'en 1855, alors qu'il ne restait que très peu de soldats britanniques au pays, pour voir le gouvernement canadien s'intéresser de nouveau aux questions relatives à la défense. Comme l'Angleterre se trouvait alors en guerre avec la Russie et qu'elle avait dû dépeupler ses garnisons d'outre-mer pour mettre sur pied une expédition en Crimée, le Canada ne pouvait plus compter sur elle pour assurer sa sécurité. Donnant donc suite aux recommandations préparées par une commission d'enquête, le

gouvernement canadien vota une loi spéciale autorisant une réorganisation relativement importante de la milice.

Tout en conservant la milice sédentaire obligatoire, comme base de la défense nationale, les législateurs sanctionnèrent l'existence d'une « milice active » formée de volontaires et comptant sept batteries de campagne, cinq compagnies d'artillerie et cinquante compagnies de carabiniers, le tout ne devant pas excéder 5 000 hommes, y compris les officiers.

À l'exception des compagnies de cavalerie, ces unités, tout en demeurant indépendantes les unes des autres, furent assujetties à un entraînement annuel de dix jours, dans la plupart des cas sous la supervision d'instructeurs britanniques. La loi prévoyait également le partage du pays en dix-huit districts militaires, chacun d'eux placé sous le commandement d'un officier du grade de colonel. Le District n° 7, commandé à l'origine par le colonel Charles Panet, s'étendit à la ville de Québec, de même qu'aux comtés de Québec, Portneuf, Champlain, Montmorency, Tadoussac, Saguenay et Chicoutimi.

En raison, en particulier, de l'effervescence soulevée par la guerre de Crimée, on n'eut aucune peine à recruter les compagnies indépendantes ; bien plus, les autorités furent rapidement débordées par les demandes en vue de former de nouvelles unités. C'est ainsi que la loi de 1855 fut amendée l'année suivante pour répondre à ce nouveau besoin et autoriser du même coup le gouverneur à discontinuer le rassemblement annuel de la milice sédentaire. En 1859, une nouvelle loi rendit également possible le regroupement des unités de volontaires en bataillons.

C'est dans le contexte de ces lois et des événements qui en favorisèrent l'approbation que les Voltigeurs de Québec virent le jour.¹

* * *

1. Le terme « voltigeur », utilisé en France au début du XIX^e siècle, désignait un fantassin appartenant à une compagnie d'élite très mobile.



Le duc de Kent, père de la reine Victoria. Il vécut au Canada de 1791 à 1806 et se lia d'amitié avec les Irumberry de Salaberry.

Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry appartenait à la grande famille des Salaberry, originaire de Navarre, qui vint s'établir au Canada sous le règne de Louis XV. Il était le fils de Louis de Salaberry qui servit au fort Saint-Jean durant le siège de 1775 et prit part aux campagnes qui se terminèrent par la signature du traité de Versailles en 1783. Né à Beauport le 19 novembre 1778, Charles-Michel de Salaberry s'enrôla dans le 44^e régiment de Sa Majesté dès l'âge de 14 ans. Deux ans plus tard, le duc de Kent, qui s'était lié d'amitié avec son père dont il fréquentait le salon, lui obtint un brevet d'enseigne dans le 60^e régiment. Par la suite, il servit presque sans arrêt à l'étranger, et ce jusqu'à l'âge de 32 ans. Promu successivement lieutenant, capitaine et major, il séjourna en Inde occidentale, à la Guadeloupe, à la Martinique, à la Jamaïque, en Irlande et en Hollande. Aguerri et expérimenté, il revint au Canada en 1810 pour servir en qualité d'aide de camp du général de Rottenburg.

Charles-Michel de Salaberry était à mettre sur pied ses Voltigeurs, lorsqu'il épousa à Chambly, le 14 mai 1812, Marie-Anne-Julie, fille de Jean-Baptiste-Melchior Hertel, seigneur de Rouville et autres lieux, et de Marie-Anne Hervieux. Quatre garçons et trois filles naquirent de ce mariage.

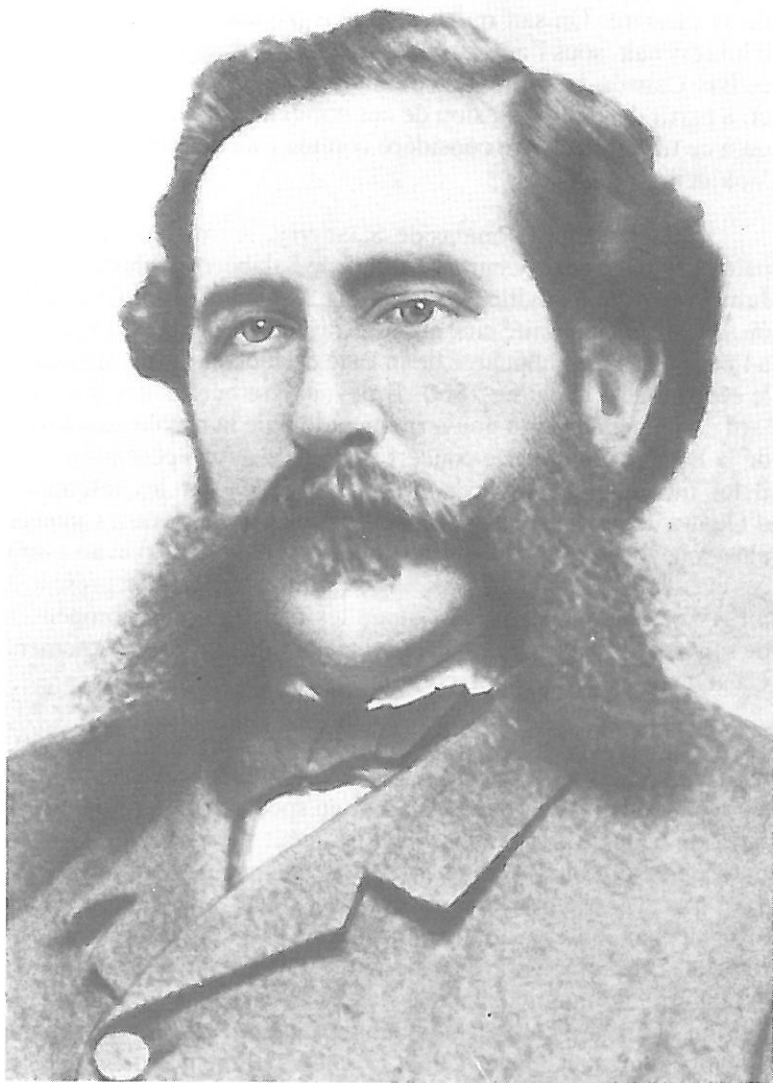


Le lieutenant-colonel Melchior-Alphonse d'Irumberry de Salaberry, adjudant-général adjoint de la milice du Bas-Canada et fils aîné du vainqueur de la bataille de Châteauguay.

Son unité était cantonnée à Saint-Philippe de Laprairie, pas bien loin de la frontière américaine, lorsque naquit, le 20 mai 1813, le premier de ses enfants. Baptisé Melchior-Alphonse en l'honneur du père de son épouse, et aussi de Alphonsine Montgenet de Saint-Laurent, compagne du duc de Kent, le premier fils du héros de Châteauguay participa activement à la vie sociale et politique du pays. Protégé au début de sa carrière par lord Aylmer, il fut conseiller législatif, aide de camp pour le Canada-Est, député du comté de Rouville, avocat, coroner de Montréal et, durant de nombreuses années, adjudant-général adjoint de la milice.

Melchior-Alphonse de Salaberry n'avait que 35 ans lorsqu'il fut nommé à ce dernier poste. Comme adjudant-général de la milice, il était responsable de la milice du Bas-Canada. Le 6 juillet 1848, on pouvait lire dans le *Journal de Québec* les lignes suivantes qui annoncent sa nomination :

Le Bas-Canada contracta dans ses luttes contre les États-Unis une dette d'honneur envers le père de M. de Salaberry, pour le plus beau fait d'armes qui ait illustré les Canadiens français, à Châteauguay ; cette dette n'avait pas été payée, le héros étant mort oublié, si ce n'est dans le souvenir de ceux qui combattirent glorieusement à ses côtés. Aujourd'hui le pays la paie cette dette dans la personne de son fils.



Le lieutenant-colonel Charles-René-Léonidas d'Irumberry de Salaberry, premier commandant et fondateur des Voltigeurs de Québec (1862-1864). Il était le troisième fils du vainqueur de la bataille de Châteauguay.

Au moment de son décès survenu le 27 mars 1867, la presse fit grand état des services éminents qu'il rendit à son pays au cours de sa carrière. On sait qu'en qualité d'adjudant-général adjoint, il lui revenait, sous l'autorité du gouverneur, d'approuver la levée au Bas-Canada des unités de volontaires prévue par la loi de 1855, et, à partir de 1859, la fusion de ces unités en bataillons. On verra qu'à ce titre il peut être considéré comme l'un des fondateurs des Voltigeurs de Québec.

Charles-René-Léonidas de Salaberry, le troisième garçon à naître du mariage de Charles-Michel de Salaberry à Marie-Anne-Julie Hertel de Rouville, vit le jour le 27 août 1820 à Chambly, où son père s'était retiré cinq ans auparavant. En qualité d'ingénieur à l'emploi de la Compagnie de la Baie d'Hudson, il travailla dans le Nord-Ouest jusqu'en 1860. Il devait y retourner dix ans plus tard comme envoyé du gouvernement lors de la révolte des Métis de la Rivière-Rouge. De concert avec deux autres commissaires, il lui incombait alors de rassurer les rebelles sur les intentions d'Ottawa de respecter leurs droits, de les bien traiter et de les amener ainsi à négocier. On reviendra sur ce sujet plus loin.¹ Un an avant ces événements, soit le 17 juillet 1869, suite à une pétition présentée à l'Assemblée législative évoquant les mérites non récompensés de son père à Châteauguay, il avait été nommé par le gouvernement Chauveau agent forestier pour la région de Montréal.

À son premier retour du Nord-Ouest au printemps de 1860, les compagnies de volontaires de la ville de Québec, organisées en vertu de la loi de 1855, offraient un spectacle peu réjouissant. Afin de réduire les dépenses, la loi avait été amendée l'année précédente et le nombre de corps² ou compagnies était passé de 78 à 50, et les jours d'exercice payés, de 10 à 6. Cette mesure avait eu pour conséquence de ramener de 210 à 79 hommes l'effectif total des cinq compagnies anglophones de la ville. Quant à l'unique compagnie de langue française, approuvée dès le 12 juin 1856, elle dut sa survie à l'adjudant-général adjoint de Salaberry qui plaida sa cause auprès du gouverneur et s'opposa poliment à sa disparition au profit d'une autre unité anglophone. Cette compagnie devait cependant connaître au cours de l'année 1860 un regain de vie

1. Voir Chapitre 6.

2. À cette époque le terme « corps » avait une signification générique et englobait à la fois les termes compagnie et bataillon.

considérable qui allait en faire la meilleure unité de milice de la ville, et aussi la meilleure unité francophone du pays. Elle dut surtout sa renommée à la nomination du capitaine Louis-Thomas Suzor, le 24 avril de cette année-là. Cet officier occupe une place à part dans l'histoire de la milice canadienne.

Après trois ans d'études au Séminaire de Québec, Suzor travaille quelque temps dans une entreprise commerciale, puis se rend en Australie où, de 1852 à 1855, il s'enrichit dans les mines d'or du pays. De retour au Canada, il s'intéresse de nouveau au commerce et offre ses services à la compagnie d'artillerie de campagne du capitaine Gamache, unité où il se distingue comme sous-officier. Le 24 avril 1860, il est promu capitaine et obtient le commandement de la 4^e compagnie d'infanterie de Québec. L'année suivante toutes les compagnies anglophones de Québec sont licenciées, tandis que la sienne est maintenue et devient, le 27 décembre 1861, la 1^{re} compagnie de la ville. Moins d'un an plus tard, soit le 21 novembre 1862, il est nommé major de brigade du District no 7, puis le 18 mars 1864, interprète à l'École militaire de Québec. Enfin, le 7 octobre de la même année, il est promu lieutenant-colonel et se voit bientôt confier le poste d'assistant de l'adjudant-général adjoint.

Le lieutenant-colonel Suzor mourut à l'âge de 32 ans, le 20 août 1866. Il a laissé le souvenir d'un officier intelligent, imaginatif, ardent, zélé et généreux. Le jour de son décès, la presse soulignait, entre autres, la générosité qui l'amena à habiller ses hommes à ses propres frais et à veiller, malgré ses importantes responsabilités, à l'instruction de nombreuses compagnies et associations d'exercice de la ville de Québec. Aussi bien l'École militaire que le Séminaire de Québec profitèrent alors de son érudition et de son dévouement. Tandis qu'il donnait un cours d'instruction militaire dans une institution, il enseignait les manoeuvres d'infanterie dans l'autre. La liste des ouvrages qu'il rédigea, traduisit et publia à ses frais est impressionnante: *Aide-mémoire du carabinier volontaire*; *Tableau synoptique des évolutions de bataillon*; *Tableau synoptique des évolutions de compagnies*; *Guide théorique et pratique des manoeuvres et évolutions d'infanterie*; *Code militaire*; *Exercices pour les manoeuvres et évolutions d'infanterie*; *Traité d'art et d'histoire militaire*.

On verra que les Voltigeurs de Québec bénéficièrent de façon particulière de la compétence et du dévouement du capitaine Suzor, puisque sa compagnie fut du nombre des unités réunies en 1862 pour former le 9^e bataillon (Voltigeurs de Québec).



De retour au Bas-Canada, Charles-René-Léonidas de Salaberry ne tarda pas lui aussi à s'intéresser à la milice. C'était au tout début de la guerre civile américaine et les colonies de l'Amérique du Nord britannique se trouvaient alors dans une situation délicate. En 1861, lorsque le *San Jacinto*, un navire de guerre américain, arraisonna le vapeur britannique *Trent* et le força à lui remettre deux agents des États confédérés qui se rendaient en Grande-Bretagne, la tension devint extrême. La guerre entre les États-Unis et l'Angleterre apparaissait une fois de plus inévitable.

Tandis que l'Angleterre dépêchait des milliers de réguliers en Amérique du Nord, le Canada appelait en service une partie de la milice sédentaire et augmentait le nombre de ses compagnies de volontaires. C'est ainsi que Charles R.L. de Salaberry, songeant sans doute aux événements de 1812-1813, voulut faire revivre les Voltigeurs canadiens et obtint, le 6 décembre 1861, l'autorisation de lever à Québec une compagnie de volontaires portant le nom significatif de *Volunteer Rifle Company of Canadian Voltigeurs, Militia, L.C.*¹ Au début, cette compagnie compta huit officiers et cinquante-trois sous-officiers et soldats.

Il n'y eut pas que le fils du héros de Châteauguay qui demanda et reçut alors l'autorisation d'organiser une compagnie de volontaires. À Québec, comme à Montréal, de nombreuses compagnies vinrent alors s'ajouter à celles qui existaient déjà. Au cours des quatre premiers mois de l'année 1862, on note, entre autres, la mise sur pied à Québec de six compagnies : le 22 janvier, la compagnie des Carabiniers zouaves du capitaine René Joseph Zéphirin Leblanc ; le 28 février, la compagnie du capitaine Édouard Joseph DeBlois ; le 7 mars, les compagnies anglophones des capitaines Donald Cameron Thomson et William Herring ; le 14 mars, la compagnie de l'École normale Laval dirigée par le

1. M.G.O. 6 déc. 1861.

capitaine Ernest Gagnon, et, le 4 avril, la compagnie du capitaine Georges Dugal.

Si l'on en croit le *Mercury* du 1^{er} février 1862, les premières compagnies levées à Québec ne tardèrent pas de se faire connaître favorablement de la population. «Le colonel de Salaberry, y lit-on, a inspecté hier soir trois compagnies de volontaires, celle du capitaine Leblanc et deux compagnies de l'honorable Jos. Gauchon. On rapporte que ces compagnies ont fait de très grands progrès. Les Voltigeurs et une autre compagnie ont défilé en bon ordre devant les bureaux du *Mercury* hier soir. Ils étaient plus de 150.¹ »

Durant la même année 1862, on forma trois bataillons à Québec et quatre à Montréal, en regroupant diverses compagnies de volontaires. À Québec, le 7^e Chasseurs canadiens fut levé le 14 février, le 8th *Royal Rifles* le 28 du même mois et, finalement, *The 9th Battalion Volunteer Militia Rifles, Canada ou Voltigeurs of Quebec*, le 7 mars.² Cette dernière unité fut formée des compagnies des capitaines L.-T. Suzor et C.-R.-L. de Salaberry, levées en 1856 et 1861 respectivement, et des six compagnies dont il vient d'être question précédemment, les quatre premières faisant leur apparition dès le 7 mars, les deux autres peu après.³

The 9th Battalion Volunteer Militia Rifles, Canada ou Voltigeurs of Quebec, formé à l'instigation du lieutenant-colonel Melchior-Alphonse de Salaberry, adjudant-général adjoint, et de son jeune frère Charles-René-Léonidas, fut placé dès le début sous le commandement de ce dernier. Perçu par les frères de Salaberry comme une unité perpétuant la mémoire du corps des Voltigeurs canadiens levé par leur père en 1812, ce bataillon fut redésigné dès le 22 mai 1863 sous l'appellation française de 9^e bataillon (Voltigeurs de Québec).⁴ Bien plus, la nouvelle unité adopta la devise de la famille d'Irumberry de Salaberry, « Force à superbe, mercy à foible ». « Cette devise, explique Pierre-Georges Roy,

1. *Quebec Mercury*, Saturday evening, 1^{er} février, 1862 (traduction de l'auteur).

2. M.G.O. 7 mars 1862.

3. Si l'on en croit le *Courrier du Canada* du 10 mars 1862, cette formation initiale des Voltigeurs de Québec n'eut pas, « à tort ou à raison, l'avantage de satisfaire tous les intéressés ». Comme il existait alors à Québec plusieurs compagnies anglophones, deux d'entre elles se retrouvèrent avec les six compagnies francophones appelées à former les Voltigeurs de Québec.

4. M.G.O. 22 mai 1863.

Formation d'un bataillon.

La *Gazette Officielle* de samedi contient l'ordre de milice suivant, qui, paraît-il, n'a pas, à tort ou à raison, l'avantage de satisfaire tous les intéressés : —

Les Six Compagnies de Carabiniers de Milice Volontaire à Québec, sous le commandement des officiers suivants, sont par les présentes formées en un Bataillon, en vertu des dispositions de la section 25 de la loi refondue de Milice, lequel sera appelé « Le 9ème Bataillon de Carabiniers de Milice Volontaire, Canada » — (ou « Voltigeurs de Québec. »)

Les Compagnies seront numérotées comme suit, savoir :
Capitaine et Lieutenant-Colonel

Chs. R.L. DeSalaberry,	Compagnie No. 1,
Capitaine Suzor,	" " 2,
Capitaine LeBlanc,	" " 3,
Capitaine DeBlois,	" " 4,
Capitaine Thomson,	" " 5,
Capitaine Herring,	" " 6.

*Neuvième Bataillon de Carabiniers de Milice.
Volontaire, Canada, ou (Voltigeurs de Québec.)*

Pour être Lieutenant-Colonel :

Capitaine et Lieutenant Colonel Charles R. L.
De Salaberry, de la première Compagnie.

Par Ordre de Son Excellence le Très-Honorable
le Gouverneur-Général et Commandant-en-Chef.

A. DE SALABERRY, Lt.-Colonel,
Député Adjudant Général de Milice.
Bas-Canada.

Extrait du *Courrier du Canada*
10 mars 1862

d'après une tradition conservée dans la famille, date de la bataille de Goutras en 1587. Un Salaberry tua un gendarme ennemi, fier

**The 9th Battalion Volunteer Militia Rifles, Canada
ou Voltigeurs of Quebec, 7 mars 1862**

Commandant: Lieutenant-colonel Charles R.L. de Salaberry

* * *

Compagnie n° 1: Capitaine Charles R.L. de Salaberry
(12 déc. 1861)

Compagnie n° 2: Capitaine Louis Thomas Suzor
(12 juin 1856)

Compagnie n° 3: Capitaine René Joseph Zéphirin Leblanc
(22 jan. 1862)

Compagnie n° 4: Capitaine Édouard Joseph DeBlois
(28 fév. 1862)

Compagnie n° 5: Capitaine Donald Cameron Thomson
(7 mars 1862)

Compagnie n° 6: Capitaine William Herring
(7 mars 1862)

Compagnie n° 7: Capitaine Ernest Gagnon
(14 mars 1862)

Compagnie n° 8: Capitaine Georges Dugal
(4 avril 1862)

de sa haute taille et de sa force, et en blessa un autre qui, renversé sur le champ de bataille, lui demanda la vie, qu'il lui accorda. En ce moment parut le roi de Navarre, Henri IV de France, dont l'active intrépidité le portait toujours au plus fort de la mêlée. Le héros généreux, appréciant ces deux beaux faits de son gendarme, lui cria avec sa gaieté ordinaire dans les combats : *Force à superbe, mercy à foible*, c'est ta devise.»¹

Bien qu'on doive admettre que les Voltigeurs canadiens aient été recrutés beaucoup plus dans la région de Montréal que dans

1. Pierre-Georges Roy, *La famille d'Armberry de Salaberry*, Lévis, 1905, p. 11.

celle de Québec,¹ malgré que l'opinion contraire subsiste encore, on constate l'existence de ressemblances suffisamment importantes entre les Voltigeurs de 1812 et ceux de 1862 pour qu'on puisse parler ici de liens de parenté étroits, voire de filiation, entre ces deux unités. L'une et l'autre ont été formées pour aider les troupes britanniques à repousser de possibles invasions venant du sud. L'une et l'autre sont des créations de membres de l'illustre famille des Salaberry, donc, s'inspirant de la même devise. L'une et l'autre sont des unités dites de Voltigeurs et comptent des fantassins qui ont offert volontairement leurs services. En outre, les deux sont formées majoritairement de Canadiens français et participent à des opérations où les miliciens occupent le premier rang ; le long de la Châteauguay dans un cas, au Nord-Ouest dans l'autre.² Enfin, on verra au chapitre suivant que l'une et l'autre de ces unités furent appelées à servir sur les rives de la rivière Châteauguay, à quelque cinquante ans d'intervalle il est vrai, mais pour des motifs semblables.



-
1. Michelle Guitard, *Histoire sociale des miliciens de la bataille de la Châteauguay*, Parcs Canada, Travail inédit, numéro 361, p. 42.
 2. Sur la période de 1855 à 1862, on peut consulter Jean-Yves Gravel, *Les Voltigeurs de Québec dans la Milice canadienne (1862-1898)*, thèse présentée à l'Ecole des gradués de l'Université Laval, 1970, pp. 9 à 40.

LES VOLTIGEURS DURANT LA GUERRE DE SÉCESSION (1862-1865)

La Milice canadienne connut entre 1862 et 1865 des mois de grand enthousiasme, mais aussi de longs mois de calme plat. Les Voltigeurs de Québec, dont c'était alors les débuts, n'échappèrent pas tout à fait à cette situation. Ils vécurent des mois d'activité exaltante, mais durent aussi combattre pour échapper à l'apathie qui menaçait sporadiquement nombre de bataillons et de compagnies.

L'année 1862 fut peut-être la plus belle année de la milice volontaire ou active de cette époque. L'affaire du *Trent* qui avait soulevé l'année précédente une vive émotion au pays, la crainte qu'inspirait encore la possibilité d'un conflit entre l'Angleterre et les États-Unis, et l'arrivée de plusieurs milliers de réguliers britanniques avaient fait naître un fort sentiment patriotique au sein de la population qui, une fois de plus, voyait d'un bon oeil la présence des militaires. À Québec, on commençait, semble-t-il, à s'ennuyer des uniformes écarlates des officiers et des soldats qui, durant de nombreuses années, avaient donné une note de gaieté et d'animation aux rues de la ville.¹ L'intérêt pour la milice devint alors général. Aussi bien les ecclésiastiques que les fonctionnaires et les commerçants offraient leur appui aux autorités militaires. L'Université Laval, le Séminaire de Québec, l'École Normale Laval, le *Quebec High School*, les Guides en raquettes et les Zouaves

1. Il n'y avait plus que 2 200 militaires britanniques au Canada en 1861. L'année suivante, ce nombre s'éleva à 18 000 pour l'ensemble des colonies britanniques de l'Amérique du Nord.

de Québec leur ouvraient grandes leurs portes. Les associations d'exercice destinées à enseigner le maniement des armes, en particulier aux professeurs, aux étudiants et aux fonctionnaires, connurent alors un grand succès à Québec même.

Des trois bataillons québécois levés en février et mars 1862, les Voltigeurs semblent retenir le plus l'attention cette année-là. Leur influence sur la milice francophone est manifeste. L'activité du capitaine Suzor en particulier étonne et soulève l'admiration. Commandant de la compagnie n^o 2, il est bientôt nommé adjudant du bataillon.¹ Comme en font foi les journaux de l'époque, son rayonnement, loin de se limiter à son unité, s'étend aux unités de la milice sédentaire, aux associations d'exercice et à diverses compagnies de volontaires. Un jour il est à l'Université Laval ou au Séminaire de Québec, et le lendemain, à l'École Normale Laval ou auprès de son bataillon. Répondant aux appels qui lui viennent de partout, il supplée admirablement au manque d'instructeurs compétents ou parlant français, et les traductions qu'il fait des manuels utilisés par les troupes anglaises sont accueillies avec joie.

Les journaux de l'époque font fréquemment état de l'activité débordante du capitaine Suzor et des témoignages de reconnaissance dont il est l'objet. À l'Université Laval, par exemple, où il enseigne aux 2^e et 3^e bataillons de Québec de la milice sédentaire, on fait son éloge et on lui présente une bourse de 100 dollars, accompagnée d'une « adresse » qui souligne sa compétence et son dévouement.² À l'École Normale Laval où il assume la responsabilité de l'entraînement de la compagnie n^o 7 des Voltigeurs, on lui fait cadeau de deux pistolets et on lui présente également une « adresse ».³ Au Séminaire de Québec où il enseigne aussi aux étudiants, il provoque l'admiration des autorités religieuses et militaires et se mérite les compliments enthousiastes du gouverneur général.⁴ On sait que le Séminaire de Québec avait à l'époque une compagnie de volontaires et, que le 13 mars 1863, il y ajouta une association d'exercice ; toutefois, cette dernière cessa d'exister en 1867.⁵

1. M.G.O. 28 mars 1862.

2. *Quebec Mercury*, 20 février 1862.

3. *Le Courrier du Canada*, 13 juin 1862.

4. *Le Courrier du Canada*, 9 juillet 1862.

5. J.-Y. Gravel, *Les Voltigeurs de Québec dans la Milice canadienne (1862-1898)*, 1970, p. 32.



L'Université Laval, qui fut longtemps une source importante de recrutement pour les Voltigeurs, accueillit plusieurs unités de milice durant la guerre de Sécession.

On conserve plusieurs reportages intéressants décrivant les inspections et les revues des unités de milice au cours de l'année 1862. L'article que nous reproduisons ci-après donne une brève description de la cérémonie elle-même, ainsi qu'une énumération des personnages de marque qui y ont assisté. À en juger par cette liste, il ne fait aucun doute que les Voltigeurs faisaient bon ménage non seulement avec les institutions d'enseignement supérieur, mais aussi avec le clergé en général :

Hier, à 2 heures P.M. la 7^e compagnie du bataillon des Voltigeurs Canadiens a été passée en revue par le lieutenant-col. A. de Salaberry, député adjutant-général pour le Bas-Canada. Plusieurs officiers supérieurs de la milice canadienne assistaient également à cette fête militaire, entr'autres, les colonels Panet, C. de Salaberry et Wyley ; le major Légaré ; les capitaines Berry, La Montagne, Gingras, Dugal et Lloyd ; le paie-maître Vohl ; le lieutenant Thibault, etc., la plupart en grande tenue militaire. On remarquait encore, parmi les spectateurs,



Le Séminaire de Québec mit sur pied une compagnie de volontaires et une association d'exercice durant la guerre de Sécession. Au siècle dernier cette institution d'enseignement fournit régulièrement de nombreuses recrues aux Voltigeurs de Québec.

M. le Principal de l'École Normale Laval, M. le curé de Champlain, M. le curé de Batiscan, M. l'abbé Le Moine et M. l'abbé E. Langevin, de Québec, M. H. Langevin, M. P. P., M. McDonald, avocat, etc.

La compagnie, commandée par le capitaine Ernest Gagnon, défila devant l'Adjudant et son brillant entourage, d'abord au pas de parade, puis au pas accéléré, puis enfin au pas de charge. Ces mouvements terminés, le commandement de la compagnie fut laissé au capitaine Suzor.

L'habile instructeur fit faire à ses élèves une foule de mouvements, souvent extrêmement compliqués, et qu'ils exécutèrent avec le plus grand bonheur. Quelques cartouches furent aussi brûlées; des cartouches blanches, bien entendu, et de l'espèce de celles dont se servirent les Américains à la prise du fort Sumpter. Lorsque les exercices furent terminés, le lieut. col. C. de Salaberry demanda que l'on répéta les évolutions de l'escrime à

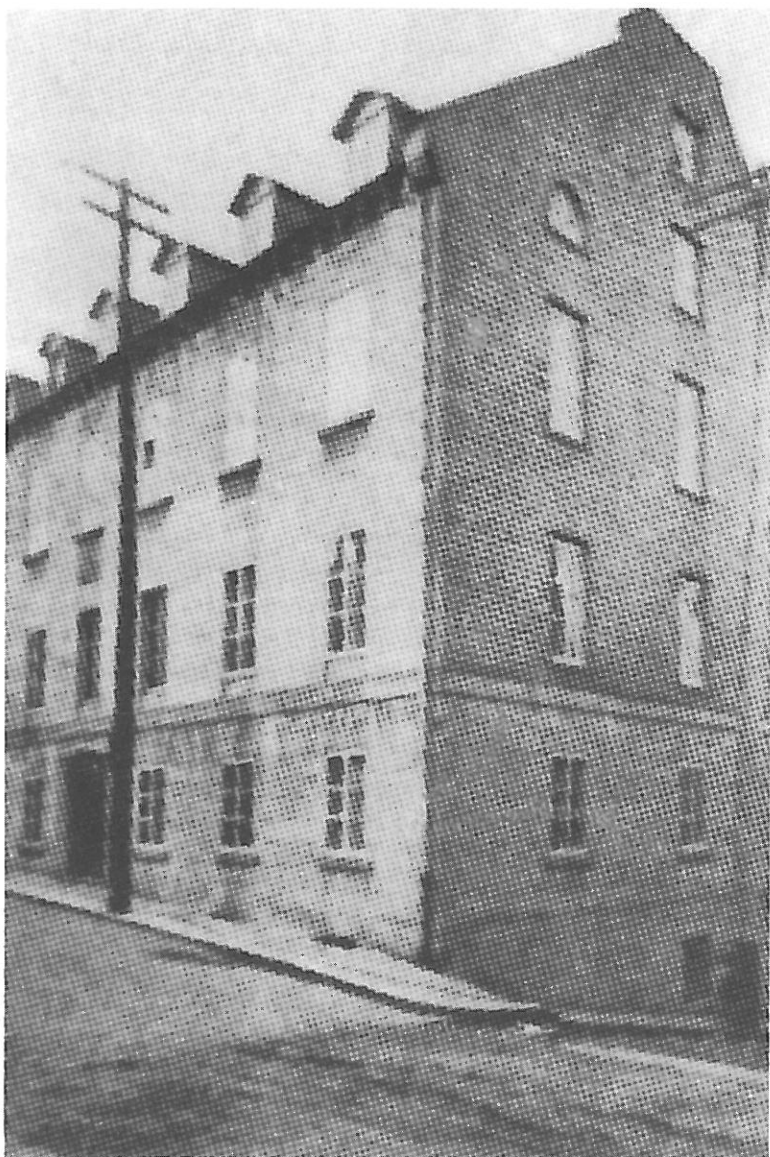


Le capitaine Ernest Gagnon, commandant de la compagnie n° 7, puis adjudant du 9^e bataillon (Voltigeurs de Québec) en 1862.

la bayonnette, dans lesquelles la compagnie réussit d'une manière tout-à-fait remarquable ; puis, nos gais volontaires prirent le chemin de l'École Normale, — où ils devaient présenter une paire de pistolets ainsi qu'une adresse au capitaine Suzor, — en chantant, à quatre parties, le chœur de *la Retraite* de Laurent de Rillé.¹

L'extrait qui précède rappelle en outre que la compagnie n° 7 des Voltigeurs fut commandée dès sa formation par Ernest Gagnon, une personnalité de la fin du siècle dernier à Québec. Musicien, écrivain et fonctionnaire, il se fit avantageusement connaître comme organiste de la cathédrale de Québec, comme auteur d'un important répertoire de compositions musicales et, enfin, comme homme de lettres prolifique. Sa bibliographie compte une quinzaine d'ouvrages, dont *Les Chansons populaires du Canada* (1865), *Le Fort et le Château Saint-Louis* (1895), *Les Chansons des soldats de Montcalm* (1905) et *Le drapeau de Carillon* (1915). Nommé secrétaire du ministère des Travaux Publics de Québec, en 1876, il exerça ces fonctions une trentaine d'années. Au 9^e bataillon, il fut non seulement commandant de compagnie, mais aussi adjudant de l'unité. Il succéda au capitaine Suzor le 28 novembre 1862.

1. *Le Courrier du Canada*, 13 juin 1862.



De 1860 à 1866, l'École Normale Laval, d'où provenait la compagnie n° 7, se trouvait dans la résidence des pères Jésuites, sur la rue Dauphine.

En fait, le mois de novembre 1862 fut un mois relativement important dans l'histoire encore jeune des Voltigeurs. Le 21, à l'École de Cavalerie, le bataillon qui regroupait pour la circonstance 17 officiers, 36 sous-officiers et 216 soldats, fut inspecté par le colonel Thomas Wiley et se mérita des éloges qui eurent leur écho dans la presse. Selon *The Quebec Gazette*, « *The attendance of the men was very good, and their appearance and the manner in which they went through their exercises creditable* ». Une semaine plus tard, l'unité connaissait ses premiers changements importants : le capitaine Eugène Panet qui avait succédé au lieutenant-colonel de Salaberry à la tête de la compagnie n° 1, le 14 mars précédent, était promu major et remplacé par le capitaine Joseph C. Bossé ; le capitaine Ernest Gagnon, cédant son poste de commandant de la compagnie n° 7 au capitaine Joseph Langevin, succédait au capitaine Suzor nommé major de brigade du District n° 7. Au cours du mois suivant, soit le 19 décembre, la compagnie n° 3 changea aussi de commandant, le capitaine R.J.Z. Leblanc étant remplacé par le capitaine Charles P. Lindsay.



L'intérêt pour la milice se refroidit quelque peu au cours de l'année 1863. Le fait que la guerre entre les États-Unis et l'Angleterre semblait moins probable et le refus par la Chambre du projet de loi concernant la milice présenté l'année précédente par le ministre J.A. Macdonald expliquent ce phénomène. Comme on le sait, le rejet du projet de loi de 1862 mit un terme au ministère Cartier-Macdonald et ouvrit la voie à de multiples tâtonnements qui ne manquèrent pas d'affecter le moral des volontaires déjà peu rémunérés et requis de payer le coût de leurs uniformes.

Les Voltigeurs continuèrent néanmoins de s'entraîner et de participer à d'occasionnelles cérémonies militaires ou civiles. Conformément à la nouvelle loi sur la milice approuvée en 1863, ils touchaient 50 cents par jour, pour douze jours d'exercice. L'entraînement, qui avait lieu deux fois par semaine à l'Arsenal de la rue Saint-Louis, comprenait l'exercice militaire proprement dit (*drill*) et quelques rares pratiques de tir. Le bataillon n'était pas encore autorisé à camper à l'extérieur de la ville durant l'été.

Trois cérémonies dignes de mention marquèrent la deuxième année d'existence des Voltigeurs de Québec. Ils participèrent tout d'abord, le 25 mai, à un feu de joie et à un défilé sur les Plaines d'Abraham, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Sa Majesté la reine Victoria, cérémonie qui allait se répéter chaque année. Malgré l'inévitable comparaison avec les troupes britanniques qui ouvraient la marche, les Voltigeurs, tout comme les autres unités de volontaires, firent bonne impression. Seule ombre au tableau, plusieurs volontaires ne purent prendre part à la cérémonie, faute d'uniformes.

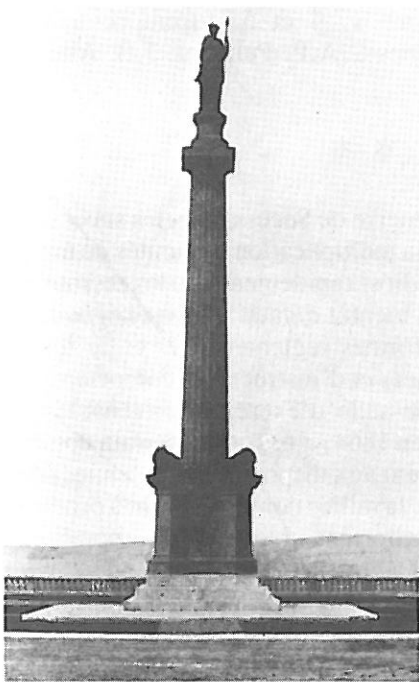
C'est également sur les Plaines d'Abraham que le 2 septembre suivant le gouverneur général passa en revue les troupes de la garnison et les divers corps de volontaires du District n° 7. La presse fut témoin de l'événement. Tandis que *The Quebec Gazette* note la présence du 9^e bataillon, commandé pour la circonstance par le major Eugène Panet, ainsi que celle de la compagnie des *Highland Rifles* du capitaine Thomson qui faisait à l'époque partie des Voltigeurs, *Le Courrier du Canada* remarque pour sa part « que les volontaires ont manoeuvré avec une régularité et un ensemble qui méritent les plus grands éloges (...). En somme, la revue de mercredi a été une des plus belles revues militaires que nous ayons eues à Québec. Son Excellence le Gouverneur Général a assisté à cheval à la revue, ayant à ses côtés une demoiselle Monck, également à cheval. Le général Lindsay, commandant de la brigade des gardes, présidait à la revue. »¹

Également digne d'être soulignée est la cérémonie du 19 octobre. Ce jour-là, tout Québec, semble-t-il, était en liesse. Vers midi, le soleil, qui était demeuré caché jusque-là, perça les nuages et assécha la boue qui rendait les rues impraticables aux piétons. Pendant que les corps de volontaires se rassemblaient à l'Esplanade, une foule immense envahissait la rue Saint-Jean, décorée pour la circonstance d'arcs de verdure, de haies et de pavillons multicolores. Enfin, vers une heure et demie, un défilé, comme il s'en était vu rarement à Québec, se mettait en branle, franchissait les portes de la ville, traversait le faubourg Saint-Jean-Baptiste et poursuivait sa marche vers Sainte-Foy. À la tête du défilé apparaissaient les sapeurs et les voltigeurs pompiers suivis

1. *Le Courrier du Canada*, 4 septembre 1863.

de la brigade navale et des délégations des sociétés Saint-André, Saint-George, Saint-Patrice et Saint-Jean-Baptiste. Venaient ensuite les militaires portant les drapeaux de la France et de l'Angleterre, les élèves du Séminaire de Québec, quatre carrosses dans lesquels avaient pris place de nombreux dignitaires, dont le lieutenant-colonel de Salaberry, divers corps professionnels, les Hurons de Lorette en grande tenue d'apparat, les unités de la milice volontaire, dont les Voltigeurs de Québec, et nombre d'autres groupes ou associations. L'occasion était solennelle puisqu'il s'agissait de l'inauguration du «monument des Braves» de 1760, par le gouverneur général Charles Stanley, également connu comme vicomte et baron Monck de Ballytrammon.

Deux discours furent prononcés, le premier, en français, par le lieutenant-colonel de Salaberry, le second, en anglais, par le lieutenant-colonel Sewell, commandant de la force active de Québec. Dans son allocution le colonel de Salaberry évoqua les principaux faits d'armes de la bataille de Sainte-Foy, que commémore ce



Le monument des Braves (1760) inauguré le 19 octobre 1863, en présence de plusieurs unités de volontaires, dont les Voltigeurs de Québec.

monument, et rappela le rôle important joué par les miliciens et les volontaires canadiens dans la victoire remportée, le 28 avril 1760, par le chevalier de Lévis. Le mot de la fin revint au gouverneur général qui ne prononça qu'une brève allocution, dont les dernières paroles soulevèrent, selon la presse locale, un tonnerre d'applaudissements: «Puisse ce monument être le symbole de l'union de deux grandes nations auxquelles nous devons notre origine.»

Deux grands bals eurent lieu dans la soirée, le premier à la Salle de Musique, l'autre à la salle Jacques-Cartier. Cinquante hommes des Voltigeurs de Québec faisaient partie de la garde d'honneur qui accueillit le gouverneur et Lady Monk à leur arrivée à la Salle de Musique. Autant de beaux souvenirs dans la vie des Voltigeurs d'avant la Confédération.

Tout comme l'année précédente, le bataillon connut en 1863 quelques changements de commandement au niveau des compagnies. Les capitaines J.C. Bossé, E.J. DeBlois et D.C. Thomson, des compagnies nos 1, 4 et 5, furent remplacés respectivement par les capitaines C.A.P. Pelletier, J.B. Alain et J.C. Thomson.¹



La crainte qu'inspira la guerre de Sécession et les succès des armées nordistes favorisèrent la multiplication des unités de milice au Canada. Leur nombre grandit si rapidement que les ressources humaines et matérielles firent bientôt défaut. On se plaignait, en particulier, du manque d'uniformes réglementaires et de fusils, du nombre insuffisant d'officiers et d'instructeurs compétents et, à Québec, de l'absence d'une salle d'exercice convenable. La situation s'améliora toutefois en 1864, alors qu'un certain nombre de mesures prises conformément aux dispositions contenues dans la loi de l'année précédente sur la milice commencèrent à produire leurs effets. Tandis que les uniformes arrivaient plus nombreux d'Angleterre, on construisait à Québec une nouvelle salle d'exercice et l'on confiait aux régiments britanniques l'organisation d'une école militaire.

1. M.G.O. 30 janv. 1863; M.G.O. 13 mars 1863 et M.G.O. 24 avril 1863.

L'École militaire de Québec ouvrit ses portes en mars 1864. Destinée à la formation des officiers et des aspirants officiers de la milice, elle connut un succès rapide et inespéré, tout comme celle de Toronto. À Québec, nombreux furent les étudiants de l'Université Laval et de l'École Normale Laval qui s'y inscrivirent. L'École décernait un certificat de « Première Classe » et un certificat de « Seconde Classe ». Le premier était remis « à ceux des aspirants qui s'étaient montrés à la satisfaction du commandant de l'École pour l'Enseignement militaire, capables d'exercer et faire manoeuvrer un Bataillon en campagne, et qui avaient acquis une connaissance suffisante de l'économie interne d'un Bataillon ». Quant au certificat de « Deuxième Classe », il était « donné à ceux des aspirants qui s'étaient montrés capables de commander une compagnie aux exercices de Bataillon et d'exercer une compagnie aux « exercices de compagnies ». » Une gratification de 50 dollars était remise avec le certificat de « Seconde Classe », et de 100 dollars avec le certificat de « Première Classe ».¹

Les Voltigeurs et ceux qui espéraient servir dans leurs rangs en qualité d'officiers n'hésitèrent pas à suivre les cours de l'École militaire de Québec. Dès le 18 avril 1864, les noms du lieutenant-colonel C.R.L. de Salaberry, du major C.E. Panet, des capitaines E.J. Langevin, C.A.P. Pelletier, J.C. Thomson, L.P. Vohl et du lieutenant N.C. Thibault figuraient sur la liste des récipiendaires d'un certificat de « Première Classe ».² Ceux qui n'étaient pas familiers avec l'anglais rencontrèrent, semble-t-il, des difficultés qui n'étaient pas toutefois insurmontables, puisqu'en 1866 tous les officiers du bataillon possédaient l'un ou l'autre des deux certificats.³

On connaît le rôle important joué par le major Suzor, un ex-Voltigeur, à l'École militaire de Québec. Il y fut d'abord nommé interprète, puis instructeur et, finalement, commandant.⁴ C'est à cette époque qu'il traduisit les manuels dont se servaient les instructeurs britanniques.

1. *Circulaire aux Majors de Brigade*, Bureau de l'Adjudant général, 2 novembre 1863.

2. M.G.O. 18 avril 1864.

3. *Doc. Session 1866 (4)*, app., p. 90 s. et 100 s., cité par J.-Y. Gravel, *Les Voltigeurs de Québec dans la Milice canadienne (1862-1898)*, 1970, p. 80.

4. J.-Y. Gravel, *Les Voltigeurs de Québec dans la Milice canadienne (1862-1898)*, 1970, p. 82.

L'ouverture d'une nouvelle salle d'exercice sur la rue Saint-Louis, le 3 octobre 1864, fut également bien accueillie par les Voltigeurs et les unités de volontaires de la ville de Québec.¹ Réservée à l'École militaire durant le jour, cette salle fut mise à la disposition des bataillons et des compagnies de volontaires le soir. Les mardis et jeudis étaient consacrés aux exercices de bataillon, les autres jours de la semaine aux exercices de compagnie. Les unités pouvaient aussi utiliser certains soirs les salles de comité pour y tenir les réunions. Les jeudis et samedis étaient réservés à cette fin aux Voltigeurs.

* * *

MILITIA LIST 1863
9th Batt Vol M Rifles, Canada,
« or Voltigeurs de Québec, » Mar 7, 63

Lt Colonel:	
C R L de Salaberry	Mar 7, 62
Majors:	
Eugène Panet	Decr 28, 62
Donald C. Thompson	April 24, 63

No 1 Company Decr 6, 61

Captain:	
C A P Pelletier	Mar 13, 63
Lieutenant:	
P G Isambar Wells	Mar 13, 63
Ensign:	
Arthur Taschereau	Mar 13, 63
Super Ensign:	
Côme A Morrisette	Decr 6, 61

No 3 Company Jany 22, 62

Captain:	
Chas P Lindsay	Decr 19, 62
Lieutenant:	
R P A Caron	Decr 19, 62

1. Cette salle d'exercice, construite entièrement en bois, se trouvait en avant de l'actuel Manège militaire de la Grande-Allée.

Ensign:	
L Noël	Decr 19, 62

No 4 Company Feby 28, 62

Captain:	
J S Alain	Jany 30, 62
Lieutenant:	
Isidore Bureau	Jany 30, 62
Ensign:	
Victor Morel	Feby 20, 63

No 5 Coy « Highland » Mar 7, 62

Captain:	
Jno Cook Thomson	April 24, 63
Lieutenant:	
James Gibb	April 24, 63
Ensign:	

No 6 Company March 7, 62

Captain:	
William Herring	Mar 7, 62
Lieutenant:	
Evan Jno Price	Decr 12, 62
Ensign:	
Gersborn H Herrick	April 17, 63

No 7 Company March 14, 63

Captain:	
Edward J. Langevin	Novr 28, 62
Lieutenant:	
Norbert Thibault	Novr 28, 62
Ensign:	
Sifroi Laroche	Novr 28, 62

No 8 Company April 4, 62

Captain: P George Dugal	April 4, 62
----------------------------	-------------

Lieutenant: Pierre Roy	Novr 4, 62
Ensign: Calixte Le Drost	April 4, 62
Joseph Roy	April 24, 63
Paymaster: Lein P Vohl	Mar 28, 62
Adjutant: Ernest Gagnon	Novr 28, 62
Surgeon: Adolphe Taschereau	Mar 28, 62
Chaplain: Rev Raymond Casgrain	Mar 8, 62

La nouvelle salle d'exercice venait à peine d'ouvrir ses portes aux divers corps de la milice, qu'un incident survenu à la frontière vint une fois de plus renforcer les sentiments anti-britanniques des Américains et menacer l'équilibre fragile existant entre la Grande-Bretagne et les États-Unis.

Au début du mois d'octobre, les hôtels de la petite ville de Saint-Jean, au sud de Montréal, accueillirent quelques voyageurs américains qui, en apparence, ne se distinguaient en rien de leurs clients habituels. En réalité, ils étaient bien différents. Parmi eux se trouvait Bennet H. Young, un jeune lieutenant de l'armée des Confédérés ou Sudistes qui, avec l'aide de dix-huit soldats, allait tenter de terroriser la Nouvelle-Angleterre et obliger ainsi les Nordistes à desserrer leur étreinte sur les armées du Sud.

Leur premier objectif: St. Albans, dans le Vermont, à proximité de la frontière canadienne. Ayant pénétré dans cette ville par petits groupes de deux ou trois et pris la précaution de se familiariser au préalable avec les lieux, le lieutenant Young et ses hommes y étaient réunis, le 19 octobre, et prêts à passer à l'action.

À 3 heures, l'horloge de l'hôtel de ville sonne ses trois coups ; c'était le signal du début de l'opération minutieusement planifiée par Young. Pendant qu'une poignée d'hommes dissimulés ici et là surveillaient les allées et venues de quelques rares passants, les autres, par groupe de quatre ou cinq, entraient dans les trois banques de la rue principale. Il s'ensuivit quelques coups de feu et deux ou trois personnes furent atteintes, une d'elles succombant plus tard à ses blessures. Quant à la *Franklin County Bank*, la *St. Albans Bank* et la *First National Bank*, elles virent rapidement leurs coffres et chambres fortes vidés de la somme de 208 000 dollars, somme importante à cette époque. Quelque dix ou douze minutes plus tard, c'était aux maquignons et aux propriétaires de chevaux de se voir dépouillés de leurs biens. Il n'en fallut pas davantage, bien sûr, pour éveiller les soupçons de plusieurs citoyens, mais il était déjà trop tard pour tenter de barrer la route aux Sudistes. Peu après, ces derniers franchissaient de nouveau la frontière américaine.

On sait que la plupart d'entre eux furent cependant arrêtés et traduits en cour de justice à Montréal. Les Américains tentèrent bien d'obtenir leur extradition, mais en vain. Les tribunaux chargés



La rue principale de St. Albans, une dizaine d'années après le raid des Sudistes.

de juger cette affaire conclurent qu'il s'agissait là d'un acte de guerre et donc ne relevant pas de leur compétence. C'est ainsi que les Sudistes furent relâchés le 13 décembre.

Cet événement, ajouté au fait que de nombreux Sudistes trouvaient régulièrement refuge au Canada, ne manqua pas d'affecter les relations anglo-américaines. Aussi, durant les jours qui suivirent, les Canadiens, comme les Nordistes, entreprirent de renforcer leur défense le long de la frontière.

Six jours après la libération de Young et de ses hommes, soit le 19 décembre, le lieutenant-colonel de Salaberry signait un ordre général enjoignant les commandants des divers corps de volontaires d'augmenter l'effectif de leurs compagnies à 65 officiers, sous-officiers et soldats, de façon qu'elles soient prêtes à être appelées en service actif « lorsque le gouverneur jugera à propos de le faire ».¹

L'appel du gouverneur ne tarda pas à venir. Deux jours avant Noël, quinze compagnies de volontaires, dont une des Voltigeurs de Québec, étaient mobilisées pour « aider le pouvoir civil dans ses efforts pour prévenir l'agression sur les territoires d'un État ami, dans les domaines de Sa Majesté, et de maintenir, pour ce qui regarde le Canada, cette neutralité complète relativement à la guerre qui sévit maintenant dans les États-Unis ».²

Les quinze compagnies, qui constituaient une force de 2 000 hommes, furent regroupées en trois bataillons : le Bataillon de l'Ouest, avec QG à Windsor ; le Bataillon du Centre, avec QG à Niagara, et le Bataillon de l'Est avec QG à La Prairie. Chez les Voltigeurs, l'honneur de participer à la mission confiée à ces unités revint tout d'abord à la compagnie du capitaine Edouard Gingras.³ Appelée en service actif le 23 décembre 1864, avec une compagnie du *3rd Victoria Rifles* et une compagnie du *8th Royal Rifles*, elle était passée en revue peu après par le gouverneur général et quittait Québec à destination de Montréal, le lendemain de Noël. Accueillie à la gare Bonaventure, elle défila dans les rues de la

1. M.G.O. 19 déc. 1864.

2. M.G.O. 23 déc. 1864.

3. La compagnie du capitaine Gingras était passée du 7^e bataillon au 9^e bataillon le 12 octobre 1864 (M.G.O. 12 oct. 1864).

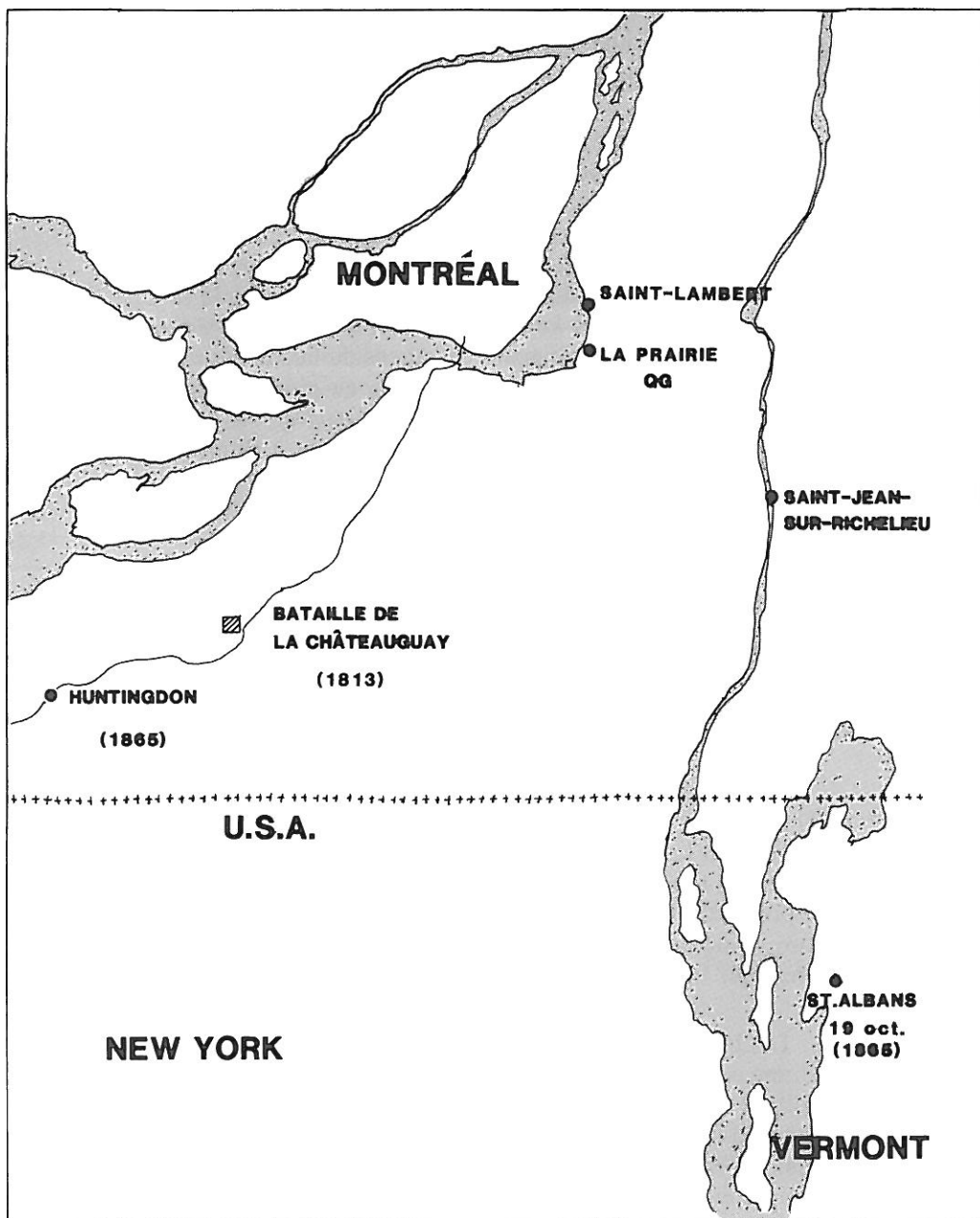
ville, musique en tête, et gagna l'hôtel Robert, tandis que les compagnies du *3rd Victoria Rifles* et *8th Royal Rifles* prenaient la direction de l'American Hotel et de l'Eagle Hotel.

L'arrêt à Montréal fut bref. Faisant partie du Bataillon de l'Est commandé par le lieutenant-colonel John B. Taylor du 1^{er} bataillon des Carabiniers d'Oxford, la compagnie du capitaine Gingras fut acheminée rapidement à Saint-Lambert, sur la rive sud, où elle séjourna quelque temps, puis à partir du mois de février, elle fut cantonnée à Huntingdon, petite localité située sur la rivière Châteauguay à quelques kilomètres à peine du lieu où s'étaient illustrés, en 1813, les Voltigeurs canadiens du lieutenant-colonel de Salaberry. Cette compagnie comptait, en plus du capitaine Gingras, un officier, le lieutenant A. Roy, quatre sous-officiers et soixante et un soldats. Elle demeura trois mois à Huntingdon, soit à s'entraîner, soit à patrouiller la frontière ou encore à surveiller les allées et venues des voyageurs empruntant la Châteauguay.

On sait que la compagnie réussit à établir d'excellentes relations avec la population presque exclusivement anglophone et protestante de Huntingdon. Au moment du retour des Voltigeurs à Québec, le 27 avril, les notables du village voulurent leur faire connaître, au moyen d'une « adresse », tout le regret qu'ils éprouvaient à les voir partir.

Il y avait à l'époque une poignée de catholiques dans la région de Huntingdon où une « pauvre chapelle » leur servait de lieu de culte. Durant leur séjour à cet endroit, les Voltigeurs prirent une part active à la vie paroissiale. Non seulement rehaussèrent-ils de leur présence les cérémonies religieuses hebdomadaires, mais encore ils dotèrent la chapelle « d'un superbe vestiaire et d'une chaire » qui firent longtemps l'orgueil des paroissiens.

Le 26 avril, la veille de leur départ pour Québec, ils se rendirent présenter leurs hommages et leurs remerciements au curé du village qui, durant tout leur séjour à Huntingdon, avait veillé à leur bien-être spirituel. « L'adresse » lue à cette occasion par le capitaine Gingras décrit éloquemment la nature des relations qui existaient entre le curé et la compagnie des Voltigeurs :



Révérend Monsieur,

À la veille de laisser le village de Huntingdon pour retourner dans nos foyers, nous avons cru devoir venir vous offrir un bien faible témoignage de notre estime et de notre respect pour vous, prêtre catholique, vrai ministre de Dieu, vous dont nous connaissons le zèle infatigable et le dévouement.

Veuillez croire, Révérend Monsieur, que nous ne pouvons jamais oublier l'accueil bienveillant que vous nous avez fait à notre arrivée ici. Partis depuis deux mois de nos familles, et envoyés dans un lieu tout-à-fait étranger, sachant que nous allions rencontrer une population de mœurs différentes aux nôtres et de religion différente; oh! combien nous avons été heureux en voyant planer la croix du Christ sur le clocher de votre humble chapelle; et bien plus heureux encore en vous voyant venir au devant de nous et nous faire comprendre que votre réception était celle d'un frère, offrant de nous aider par vos bons conseils et de nous protéger par le secours de vos ferventes prières. Croyez-nous, Révérend Monsieur, nous ne pouvons trouver d'expression pour reconnaître toutes vos bontés à notre égard.

Daignez accepter, nous vous en supplions, ce bien faible gage de notre reconnaissance et de notre respect. Pardonnez à ceux d'entre nous qui ont pu être un sujet de scandale pour vous et vos paroissiens et n'oubliez pas dans vos ferventes prières, la compagnie n° 4 du 3^{me} Bataillon Administratif, Voltigeurs de Québec, stationnée à Huntingdon en 1865.

Acceptez, pour vous et vos paroissiens, nos sincères remerciements pour la bonté que vous avez eue de nous accorder des sièges dans votre église, lorsque nous nous y sommes rendus pour entendre le service divin. Nous faisons des vœux sincères pour que le ciel vous accorde d'heureux jours, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de vous donner la récompense promise au serviteur fidèle et dévoué.

Par les officiers, sous-officiers et soldats de la compagnie n° 4 3^{me} Bataillon Ad.

(Signé, EDOUARD GINGRAS, Capt.)

La réponse du curé de Huntingdon au capitaine Gingras et à ses hommes fut tout autant significative. Après les avoir remerciés de leur générosité à son endroit et les avoir félicités pour leur conduite irréprochable, il exprima le désir d'être des leurs si jamais ils étaient appelés à verser leur sang pour la patrie.

Samedi, le 29 avril suivant, à cinq heures et demie du matin, le *Montréal*, ayant à son bord les Voltigeurs du capitaine Gingras, glissait lentement dans le port de Québec. Reçus au débarcadère par cinq compagnies de volontaires accompagnées des musiques des 17^e et 25^e régiments et de celle de l'Artillerie, ils défilèrent dans les rues de Québec jusqu'à l'arsenal provincial où ils déposèrent leurs armes. Peu après, les premiers Voltigeurs mis en service actif regagnaient leur foyer.

9^e Bataillon (Voltigeurs de Québec)

27 octobre 1865

Commandant: lieutenant-colonel Donald C. Thomson

Compagnie n° 1: capitaine C.A.P. Pelletier

Compagnie n° 2: capitaine Edouard Gingras

Compagnie n° 3: capitaine Léon P. Vohl

Compagnie n° 4: capitaine Jean Baptiste Alain

Compagnie n° 5: capitaine John C. Thomson

Compagnie n° 6: capitaine W. Herring

Compagnie n° 7: capitaine Norbert C. Thibault

Compagnie n° 8: capitaine P. Georges Dugal

Cependant le retour de la compagnie du capitaine Gingras ne marqua pas la fin de la contribution des Voltigeurs au maintien de la paix le long de la frontière, lors de la guerre de Sécession. Avant même le retour de cette formation à Québec, une autre compagnie, celle du capitaine J.B. Alain dont le capitaine L.P. Vohl devait assumer le commandement, fut appelée en service actif dans le même but. À 15 h 30, le 26 avril, en compagnie de deux autres unités de volontaires, elle quittait l'Esplanade, passait par la rue Saint-Louis et descendait au quai Napoléon où l'attendait le vapeur *Europa*. « Les rues étaient bordées d'une double haie de spectateurs et de spectatrices, lisait-on dans la presse locale,

et le quai, le ponton et la Terrasse Durham contenaient des milliers de personnes qui paraissaient prendre un grand intérêt au départ de ces vaillants soldats-miliciens. »

Arrivée à Montréal, la compagnie du capitaine Vohl, contrairement à celle du capitaine Gingras, ne s'arrêta pas, mais poursuivit sa course jusqu'à Sandwich (Windsor) pour être intégrée au Bataillon de l'Ouest commandé par le lieutenant-colonel J.T. Reeve. La compagnie du capitaine Vohl demeura dans cette partie du pays un peu plus de deux mois. Se trouvant à peu de distance de Detroit, elle fut donc affectée à la surveillance de la frontière au nord-ouest du lac Érié. Aucun événement spectaculaire ne marqua son séjour à cet endroit. On conserve néanmoins le souvenir d'un accident malheureux qui vint assombrir ses derniers jours à Sandwich. Les journaux donnèrent différentes versions de cet événement auquel furent mêlés le soldat Edouard Ouellette, d'une part, et Charles Elliott, un jeune avocat, d'autre part. Ce dernier, disait-on, « se vantait depuis longtemps qu'il irait, quelque bon jour, désarmer la *sentinelle française* des casernes de Sandwich ». ¹ Selon *The Canadian Volunteer*, par une nuit sombre, le soldat Ouellette faisait le guet lorsqu'il vit Elliott s'avancer vers son poste de garde. Il lui donna le *Qui-Vive* ? à quatre reprises, mais ne reçut en retour aucune réponse. Se supposant alors menacé d'une attaque, « il se mit en garde, sans même donner une pointe », lit-on, mais la malheureuse victime s'étant elle-même jetée sur la baïonnette fut blessée à l'abdomen. ² Transporté en hâte dans la chambre du capitaine Vohl, Charles Elliott devait mourir le lendemain, d'une blessure qui n'avait pourtant pas paru bien grave au premier abord.

Une accusation d'homicide involontaire fut toutefois portée par la suite contre le soldat Ouellette. Les Québécois, on le devine, réagirent vivement à toute cette affaire. Ils organisèrent même une souscription pour payer les frais du procès. ³

La guerre de Sécession prit fin en mai 1865, avec la capitulation de la dernière armée sudiste. Les compagnies de

1. *Le Journal de Québec*, 17 juillet 1865.

2. *The Canadian Volunteer*, 16 juillet 1865, cité par *Le Courrier du Canada*, 17 juillet 1865.

3. Un an plus tard, presque jour pour jour, soit le 4 juillet 1866, un soldat volontaire, du nom d'Edouard Ouellette, était acquitté, en raison de témoignages contradictoires, d'une accusation d'assaut (à la baïonnette) dans une auberge de la rue Saint-Vallier, à Québec (*Journal de Québec*, 4 juillet 1866).

volontaires furent ramenées dans leur ville respective dès le début de l'été de cette année-là. Les Voltigeurs, commandés par le capitaine Vohl, quittèrent Windsor le 3 juillet, mais non sans être impliqués dans un autre malencontreux incident, moins grave celui-là, mais qu'on ne saurait passer ici sous silence, compte tenu de la publicité dont il fut l'objet à l'époque.

Le 7 août 1865, donc environ un mois après avoir quitté Windsor, le capitaine L.P. Vohl, le lieutenant I. Bureau, l'enseigne V. Morel, le sergent J. Harbour et plusieurs soldats ayant servi à Sandwich signaient à Québec, en présence du notaire H. Bolduc, un *affidavit* attestant que tous les faits contenus dans un article publié par le *Courrier du Canada*, le 24 juillet 1865, étaient véridiques et devaient être considérés comme tel.

De quels faits s'agissait-il exactement? En un mot, on avait tenté à Windsor de faire monter les Voltigeurs dans un wagon de deuxième classe, malpropre et qui semblait avoir été attaché au convoi uniquement dans le but de les humilier, alors que les autres compagnies, peu importe leur ordre d'arrivée à la gare, avaient le privilège de rentrer chez eux dans de luxueux wagons de première classe. Comme les Voltigeurs se disaient prêts à « pourrir » sur place plutôt que de se voir traiter de la sorte, on finit par trouver, comme par hasard, un wagon de première classe non utilisé. Et c'est ainsi qu'aux applaudissements des compagnies que le commandant du bataillon avait, disait-on, voulu flatter, les Voltigeurs entreprirent leur voyage de retour avec le confort et les honneurs réservés aux miliciens avec lesquels ils avaient servi durant plusieurs semaines le long de la frontière canado-américaine.



Au cours de l'année 1864, année marquée par le raid de St. Albans, les autorités de la milice décidèrent, dans un effort de consolidation, de rayer des listes les compagnies « désorganisées » ou absentes de l'inspection annuelle et de ne conserver que les autres. Sept des huit compagnies des Chasseurs (7^e bataillon) cessèrent alors d'exister, tandis que la huitième, celle du capitaine E. Gingras, passa aux Voltigeurs le 12 octobre 1864.¹ Le 28 avril,

1. M.G.O. 12 oct. 1864.

la compagnie n° 3 des Voltigeurs fut, pour la même raison, rayée des listes.¹ Enfin, le 19 décembre, la compagnie du capitaine W. Herring, également des Voltigeurs, subit le même sort.²

Il y eut aussi cette année-là trois changements importants à l'état-major du 9^e bataillon. Ainsi, le 4 novembre, le capitaine C.A.P. Pelletier remplaça le capitaine Ernest Gagnon comme adjudant de l'unité. Une semaine plus tard, c'était au tour du lieutenant-colonel Charles-René-Léonidas de Salaberry de céder son poste,³ et, enfin le 24 novembre suivant le major Eugène Panet, qui secondait le commandant dans ses fonctions, faisait de même et passait à l'École militaire de Québec.

Au moment de quitter son poste, après trois ans de service avec la milice volontaire, d'abord comme commandant-fondateur d'une compagnie indépendante de « Voltigeurs canadiens », puis comme commandant-fondateur du 9^e bataillon (Voltigeurs de Québec), le lieutenant-colonel de Salaberry, malgré l'insatisfaction qu'il disait ressentir face au rendement de son bataillon, pouvait tout de même revendiquer l'honneur d'avoir mis sur pied, dans des circonstances souvent difficiles, une des unités les plus respectées de la milice canadienne. Appelée à connaître une longue vie, elle deviendra un élément de grande fierté pour la société québécoise à laquelle elle appartient.

* * *

La major Donald C. Thomson, promu lieutenant-colonel, prit la direction des Voltigeurs le 7 décembre 1864.⁴ Commandant-fondateur de la compagnie écossaise des *Highland Rifles*, qui fut intégrée au 9^e bataillon au moment de sa formation, il appartenait au groupe d'officiers qui avaient mis sur pied cette unité en mars 1862.⁵

1. M.G.O. 28 avril 1864.

2. M.G.O. 19 déc. 1864.

3. M.G.O. 11 nov. 1864.

4. APC, ICI-213 (1708), 7 décembre 1864.

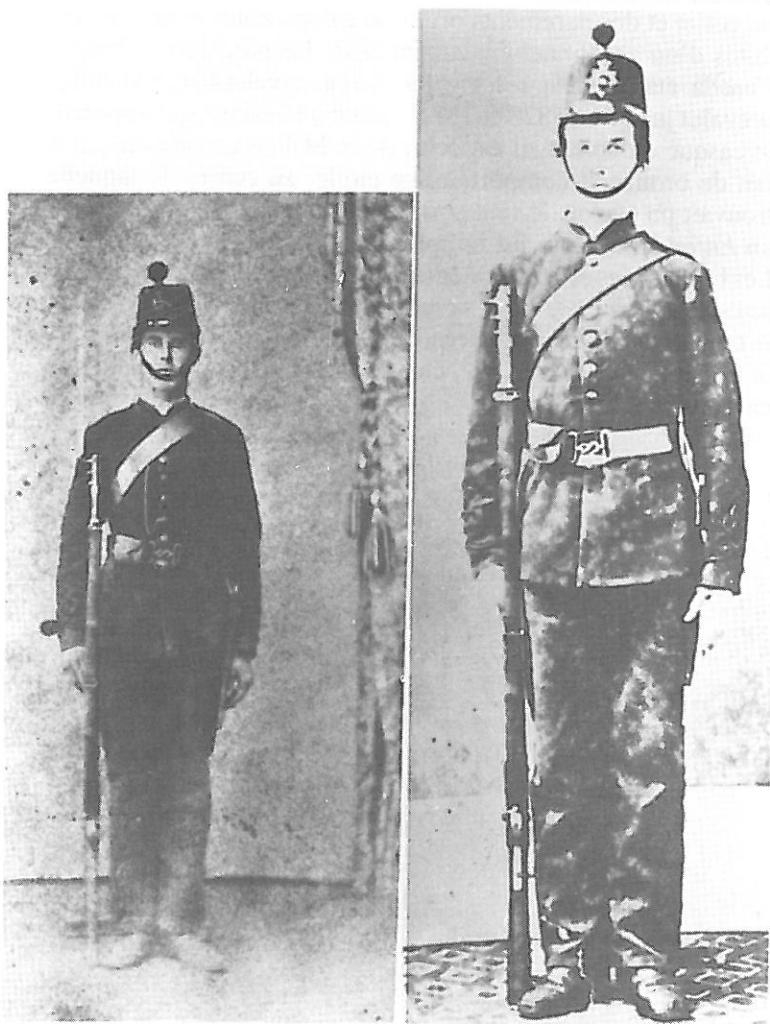
5. Le capitaine Thomson avait été promu major le 24 avril 1863 (M.G.O. 24 avril 1863).



Le lieutenant-colonel Donald C. Thomson, commandant des Voltigeurs du 7 décembre 1864 au 16 novembre 1866.

Le lieutenant-colonel Thomson demeura à la tête des Voltigeurs jusqu'au 16 novembre 1866. Il exerça donc son commandement durant la dernière partie de la guerre civile américaine et durant les premières tentatives d'invasion des Féniciens, ce dont il sera question dans le chapitre suivant.

Marchand général sous le nom de D.C. Thomson & Co., le lieutenant-colonel était bien connu des Québécois et des hommes d'affaires de la rue Saint-Pierre, où se trouvait son commerce. Membre actif de la *St. Andrew's Society*, il comptait aussi de nombreux amis parmi les membres de la communauté d'origine écossaise de la ville. Il épousa en premières noces, le 17 novembre 1857, Ann Atkinson, puis, en secondes noces, le 5 septembre 1911, Edith Cameron, de Québec. Né en 1823, il avait 92 ans lorsqu'il mourut le 7 octobre 1915. Ses funérailles eurent lieu à l'église St. Andrews de Québec.



L'uniforme des Carabiniers de 1863 à 1871

L'uniforme du soldat apparaissant sur la photographie est celui porté par les carabiniers, donc les Voltigeurs de Québec, à partir de 1863. Le Shako, muni d'une visière et d'une mentonnière de cuir noir, était vert foncé, ainsi que le pompon qui le surmontait.

La tunique à distinctives rouges était également vert foncé, avait un collet et des parements ornés de galons noirs et des épaulettes faites d'un cordonnnet également noir. Le pantalon, fabriqué au Canada, était, semble-t-il, gris foncé à passepoil rouge. Cet uniforme prévalut jusqu'en 1870 et 1871. Quant à l'insigne qui apparaît sur le casque du soldat, il est celui de la Milice canadienne. Il était fait de bronze et comportait une étoile, au centre de laquelle se trouvait un castor, le tout surmonté d'une couronne. Le fusil est un *Enfield*, fusil qui fut remplacé en 1867 par le *Snider-Enfield*. Les buffleteries étaient également en cuir noir. Chez les Voltigeurs, seule la compagnie n^o 5 ne porta pas cet uniforme. Revêtue de la tenue *Highland*, cette dernière porta le pantalon à tartan foncé et le calot, style Glengarry, comportant au bas une bande de tissu en damier.

LES VOLTIGEURS ET LES TENTATIVES D'INVASION DES FÉNIENS

La fin de la guerre de Sécession aux États-Unis ne fit pas disparaître totalement la crainte qu'éprouvaient les Canadiens face à leur voisin du sud. Aussi bien les réfugiés sudistes, nombreux de ce côté-ci de la frontière, que les Nordistes et les Fénians qui s'agitaient chaque jour davantage de l'autre côté, invitaient à être prudent et prêt à toute éventualité. C'est dans ce contexte que fut nommé un adjudant général de la milice le 13 mai 1865,¹ et qu'à l'automne suivant le QG de la milice fut déménagé de Québec à Ottawa.² Bien plus, le ministère autorisa la tenue à La Prairie d'un camp de trois semaines à l'intention des diplômés des écoles militaires, camp qui souleva beaucoup d'intérêt au pays. Pas moins de 1 214 Québécois y participèrent et étaient présents à l'inspection qui couronna cette activité. Le 3^e bataillon canadien-français, sous la responsabilité du lieutenant-colonel L.T. Suzor et du major C.E. Panet, deux ex-Voltigeurs, comptait des officiers du 9^e bataillon, dont Guillaume Amyot, qui sera appelé à commander cette dernière unité durant la rébellion du Nord-Ouest en 1885.

On aurait souhaité à Québec voir le colonel Patrick L. MacDougall, adjudant-général de la milice, se montrer plus généreux dans ses éloges à l'égard des Canadiens français qui prirent part à ce camp. Cette discrétion excessive du colonel MacDougall ne manqua pas de provoquer de vigoureux échanges d'opinions

1. M.G.O. 13 mai 1865.

2. M.G.O. 12 octobre 1865.

chez les Québécois. La chronique de l'époque rappelle en particulier le souvenir d'une rencontre à l'Institut canadien qui n'eut rien de très amical entre le lieutenant-colonel Charles R.L. de Salaberry et le lieutenant-colonel L.T. Suzor, en présence des capitaines L.P. Vohl et N.C. Thibault du 9^e bataillon. Ce désaccord se solda par des comparutions devant les tribunaux qui statuèrent en faveur du lieutenant-colonel Suzor. C'est peu après cet incident, soit le 20 novembre, que ce dernier fut nommé assistant de l'adjutant-général adjoint.¹

La Confraternité des Fénians, dont on suivait depuis plusieurs mois les agissements, se révéla finalement une menace véritable pour les Canadiens au mois de novembre 1865. Cherchant à affranchir l'Irlande de sa sujétion à la Grande-Bretagne, cette association crut voir dans la prise du Canada un moyen rapide et efficace de s'approcher de son objectif, d'autant plus que les soldats qui venaient d'être libérés de l'armée du Nord et qui étaient prêts à embrasser une telle cause se faisaient alors nombreux.

Conscient du danger que couraient en particulier les petites localités situées le long de la frontière, le gouvernement décida d'appeler de nouveau en service actif, le 11 novembre, plusieurs corps de volontaires. Ayant contribué au maintien de la paix le long du 45^e parallèle durant la guerre de Sécession, le 9^e bataillon fut désigné une seconde fois pour fournir une compagnie à la force levée pour s'opposer aux possibles tentatives des Fénians de franchir la frontière canadienne.

C'est à la compagnie n^o 8, sous les ordres du capitaine Georges Dugal, qui, pour la circonstance, avait cédé son commandement au capitaine David Gagnier, que revint la responsabilité chez les Voltigeurs de répondre à l'appel du gouvernement. Le mercredi 15 novembre, la compagnie était au complet et prête à s'embarquer à destination de Niagara, un des points les plus menacés de la frontière.

Le départ, prévu pour la fin de la journée, fut précédé d'une cérémonie religieuse à l'église du faubourg Saint-Jean-Baptiste. Le bataillon avait l'honneur d'avoir pour aumônier depuis le 28 mars

1. M.G.O. 20 novembre 1865.

1862 l'abbé H.-Raymond Casgrain, qui connut la célébrité en tant qu'historien, poète et critique littéraire.¹ Auteur d'œuvres à caractère patriotique, il publia, en 1891, *Montcalm et Lévis*, un ouvrage où s'affirme sans détour son admiration pour les milices canadiennes. Appelé à présider cette cérémonie de départ à laquelle assistèrent plus de trois cents personnes, l'abbé Casgrain parla avec enthousiasme des soldats de Carillon et de Châteauguay, exhorta les Voltigeurs à suivre fièrement leurs traces, puis les bénit, eux et leurs armes. Suivit une visite de courtoisie du capitaine D. Gagnier, accompagné du lieutenant T. Roy et de l'enseigne Elz. Garneau, au curé de la paroisse; après quoi la compagnie défila sur la rue d'Aiguillon où demeurait son commandant.

L'heure du départ était presque arrivée lorsque survint un fâcheux contretemps qui occasionna un délai de vingt-quatre heures. Au moment de leur engagement, on avait, semble-t-il, promis aux volontaires un écu par jour, soit environ 50 cents, et on ne voulait plus maintenant leur verser que la moitié de cette somme. Croyant finalement que cette difficulté avait été résolue, à la suite de pourparlers avec les autorités militaires, les Voltigeurs furent de nouveau rassemblés en vue de leur départ dans l'après-midi du 16 novembre. Après avoir été inspectés par le colonel Sewell, commandant de la force active de Québec, comme le voulait la coutume, ils défilèrent sur la rue Saint-Louis, descendirent au port et s'embarquèrent vers les 4 heures sur le vapeur *Montréal*.

Ce départ pour la frontière était le troisième des Voltigeurs dont étaient témoins les Québécois en moins d'un an. Après Huntingdon et Sandwich, c'était donc au tour de Niagara de les accueillir.

Le voyage comportait deux courts arrêts, un premier à Montréal, l'autre à Toronto. À Montréal, une compagnie des Chasseurs canadiens, commandée par le major Cinq-Mars, vint se joindre à celle des Voltigeurs. Le trajet de Montréal à Toronto se fit par chemin de fer et ne fut marqué d'aucun incident. À Toronto, cependant, une des deux compagnies faillit perdre son

1. Selon les *Militia Lists*, l'abbé Casgrain fut aumônier du 9^e bataillon du 28 mars 1862 au 23 novembre 1897, alors que l'abbé F.-X. Faguy, qui accompagna le bataillon au Nord-Ouest en 1885, lui succéda officiellement.

commandant. Arrivés dans cette ville à 1 heure du matin, les volontaires furent dirigés vers le restaurant M.J. Smith où ils purent se sustenter avant de monter à bord du *City of Toronto* qui devait les amener à Niagara. Or, au sortir du restaurant, un des deux commandants de compagnie choisit de parcourir seul la distance qui le séparait du navire. La nuit était sombre, lit-on dans le *Courrier du Canada*,¹ aussi trébucha-t-il et tomba à l'eau. N'eût été d'un passant qui lui porta secours, le groupe aurait déploré cette nuit-là sa première victime.

On possède peu de renseignements sur les activités des Voltigeurs à Niagara. Il semble bien, qu'au moins durant les premières semaines, le moral de nombre d'entre eux ne fut pas très élevé. Malgré qu'on leur eût laissé croire que leur solde serait bien de 50 cents et non de 25 cents, la situation demeura inchangée. Bien plus, après plusieurs jours de service actif, ils n'avaient toujours pas reçu les uniformes qu'ils avaient espéré obtenir lors de leur passage à Montréal. « Apparemment, écrivait l'un d'eux, le gouvernement veut nous faire monter la garde en caleçons. » Ce n'est pas davantage un secret que les volontaires chargés de patrouiller la frontière furent aussi, plus souvent qu'autrement, mal chaussés, mal nourris et mal équipés.

Durant leur séjour à Niagara les Voltigeurs vécurent sous la menace presque constante des Féniens. La situation devint particulièrement critique au printemps de 1866. Le 16 mars, le lieutenant-général George Napier, responsable de la Division militaire de l'Ouest, les informait de Toronto qu'ils allaient être attaqués le lendemain, tout en les invitant cependant, compte tenu de leur petit nombre, à se replier sur St. Catherines, où se trouvaient de nombreux renforts. On sait que les volontaires « répondirent qu'ils soutiendraient l'attaque et mourraient sur place plutôt que de se replier sur St. Catherines ».²

L'attaque prévue n'eut toutefois pas lieu, ni le lendemain, ni le surlendemain, ni les jours suivants; il fallut en fait attendre jusqu'à la fin du mois de mai pour voir les Féniens traverser la frontière. Toutefois, à ce moment-là, la compagnie du capitaine

1. *Le Courrier du Canada*, 24 novembre 1865.

2. *L'Événement*, 19 novembre 1890.

9^e BATAILLON (VOLTIGEURS DE QUÉBEC)

Compagnie n° 8

(Niagara)

16 novembre 1865 — 12 avril 1866

Capitaine David Gagnier

Lieutenant Thomas Roy

Enseigne Elzéar Garneau

Sergent-fourrier Edmond Watters	Soldat Léon Emond
1 ^{er} Sergent John Harbour	Soldat Thomas Falardeau
2 ^e Sergent Louis Lapointe	Soldat Jean Faucher
3 ^e Sergent Eustache Gagnier	Soldat François Flamand
Sergent d'hôpital Edmond Trudel	Soldat Robert Falardeau
Sergent de police Joseph Bélanger	Soldat Léon Hardy
Caporal Vital Rey	Soldat Alphonse Letarte
Caporal Joseph Edgar	Soldat Elzéar Labarre
Caporal Joseph Doyer	Soldat Jean Lafrance
Caporal Georges Nolet	Soldat Alfred Lapointe
Caporal Eugène Bélanger	Soldat Joseph Larouche (dit Gauthier)
Caporal Edouard Turgeon	Soldat Narcisse Lamontagne
Soldat Victor Beaubien	Soldat Jean Lamontagne
Soldat P. Bélanger	Soldat Jos. Lefebvre
Soldat Eugène Bernier	Soldat Edmond Montreuil
Soldat E. Bernier	Soldat François Mallard
Soldat Olivier Bernier	Soldat G. McKilly
Soldat Elzéar Blais	Soldat George Matte
Soldat Jean-Baptiste Blais	Soldat Louis Mignault
Soldat Louis Blais	Soldat F.X. Massicotte
Soldat Charles Belle	Soldat N. McKinnon
Soldat Narcisse Blouin	Soldat F. Miller
Soldat Joseph Bolduc	Soldat Elzéar Pépin
Soldat S. Couillard	Soldat Pierre Proulx
Soldat Jos. Croteau	Soldat Joseph Petit
Soldat Aug. Dubuc	Soldat Siméon Pleau
Soldat Philippe Drolet	Soldat Achille Roussin
Soldat Désiré Desroches	Soldat David Roy
Soldat Pierre Desroches	Soldat M. St. Hilaire
Soldat Pierre Dugal	Soldat Pierre Trudel
Soldat Jean-Baptiste DeGuise	Soldat Edouard Trudel
Soldat Victor Drouin	Soldat Alfred Vachon

Gagnier, après cinq mois de service actif au Canada-Ouest, avait été rappelée à Québec. Elle réintégra ses quartiers le 12 avril 1866.



Durant le séjour de la compagnie du capitaine Gagnier à Niagara, la crainte de voir les Féliens traverser la frontière s'empara des Québécois. L'hiver fut d'abord relativement calme. On se divertit comme à l'accoutumée, le patin sur glace demeurant le sport préféré des jeunes et des moins jeunes. On faisait bien appel aux services des Voltigeurs, mais c'était pour agrémenter certaines cérémonies ou les séances de patinage sur le « rond » de MM. Potvin et Donnelly aménagé sur le pont de glace reliant Québec à Lévis. Les Voltigeurs avaient déjà en 1866 une musique régimentaire respectable. Appelée, à l'occasion, à participer à des cérémonies et à des concerts avec les musiques de l'Artillerie royale et du 7^e régiment des Fusiliers royaux, elle réussissait à faire bonne figure, grâce en particulier au dévouement et aux talents de son directeur, M. H. Thibault.

Au mois de février, cependant, les regards inquiets des citoyens se tournèrent une fois de plus vers la frontière. Les fortifications importantes qui commençaient à s'élever sur la rive sud en face de Québec, et les nouvelles de plus en plus alarmantes qu'on pouvait lire presque quotidiennement dans les journaux au sujet de la Confraternité des Féliens ne laissaient personne indifférent.

Aussi bien dans le Haut-Canada que dans le Bas-Canada, les Canadiens cherchaient à s'organiser de façon à pouvoir appuyer, en cas de besoin, les forces régulières britanniques. C'est ainsi que les fonctionnaires fédéraux, les employés du Grand Tronc et même les élèves de l'École militaire de Québec demandèrent et reçurent l'autorisation de se regrouper en compagnies.

L'arrivée d'une température plus clémente et l'approche de la fête de saint Patrick, patron des Irlandais, laissèrent croire, au tout début du mois de mars, à l'imminence d'une invasion. Aussi le gouvernement résolut-il d'appeler sous les armes, le 8 de ce

mois, 10 000 volontaires pour « protéger », selon les termes de l'ordre signé par le colonel MacDougall, « les vies et les propriétés des habitants de cette province contre les attaques d'hommes sans respect pour les lois, qui se servent du territoire d'une puissance voisine pour organiser ouvertement une tentative contre les droits souverains de notre Reine et la sécurité de ses sujets ».¹

Parmi les unités appelées en service actif ce jour-là figuraient deux troupes de cavalerie de Québec, le Bataillon d'Artillerie de garnison et les 8^e et 9^e bataillons, soit les *Royal Rifles* et les Voltigeurs de Québec. Il n'y avait pas d'erreur possible cette fois, la paie des soldats était bien fixée à 25 cents par jour. À cette époque, l'effectif du 9^e bataillon était de 392 officiers, sous-officiers et soldats et l'on en dénombra pas moins de 388 à l'inspection annuelle.²

Les Voltigeurs demeurèrent en service actif durant trois semaines. Leur principale responsabilité consistait alors à monter la garde à la Citadelle, où ils résidaient, ainsi qu'à l'Arsenal et à la salle d'exercice de la rue Saint-Louis.³ À partir du 31 mars, toutes les compagnies non en service le long de la frontière furent démobilisées et appelées par la suite à s'entraîner deux fois par semaine à leur QG respectif.⁴ Les Voltigeurs n'échappèrent pas à cette mesure, sauf qu'ils conservèrent une compagnie de sentinelles pour faire le guet. Si l'on en juge par le nombre de punitions données à ceux qui continuèrent à servir, on est enclin à croire que l'ordre et la discipline n'étaient pas leurs qualités dominantes.

Les mois d'août et de mai furent relativement calmes de ce côté-ci de la frontière. De l'autre côté, il en fut tout autrement, les Féniens mettant la dernière main à leurs préparatifs d'invasion. Le plan élaboré pour s'emparer du Canada comportait des attaques en trois points de la frontière : à l'ouest de l'Ontario, le long de la frontière de la rivière Niagara et, enfin, au nord du lac Champlain.

1. M.G.O. 8 mars 1866.

2. *Militia Report 1865*, Lower Canada, p. 59. Pour seize jours d'exercice s'échelonnant sur une période de dix-huit mois se terminant le 30 juin 1865, le gouvernement versa aux Voltigeurs la somme de 2 908 \$.

3. J.-Y. Gravel, *Les Voltigeurs de Québec dans la Milice canadienne (1862-1898)*, 1970, p. 52.

4. M.G.O. 28 mars 1866.

Comme on le sait, les Féliens remportèrent quelque succès le 31 mai et le 2 juin en s'emparant de fort Érié et en défaisant, à Ridgeway, quelque 850 Canadiens sous les ordres du lieutenant-colonel A. Booker.

Le 3 juin, lendemain de la défaite de Ridgeway, les Voltigeurs et tous les corps de volontaires de Québec précédemment en service actif furent rappelés sous les armes. Il y demeurèrent jusqu'au 17 juin; seul le corps de garde continua son service jusqu'au milieu de septembre.

Les Féliens ne traversèrent pas la frontière au sud de Québec, mais ils le firent plus à l'ouest. Pendant que les troupes de John O'Neill étaient contraintes de retraiter et de regagner Buffalo, une force d'environ 1 000 hommes commandée par le général Spier franchissait la frontière au sud-est de Montréal, à l'ouest de la baie Missisquoi, et refoulait momentanément à Pigeon Hill et à Saint-Armand trois compagnies de volontaires non aguerries. Quelques jours plus tard, on pouvait lire dans le *Courrier des États-Unis* que le mercredi 6 juin, le drapeau vert flottait pour la seconde fois sur le territoire «ennemi».¹

La présence des Féliens à Pigeon Hill et à Saint-Armand fut toutefois de courte durée. À l'arrivée des troupes anglaises et des volontaires qui se trouvaient en force le long de la ligne entre Saint-Alexandre et Montréal, les Féliens furent à leur tour forcés de rebrousser chemin. Regagnant en désordre Franklin et St. Albans, nombre d'entre eux, dont leur chef, furent désarmés et mis aux arrêts. Quant aux Canadiens et aux troupes régulières, ils firent seize prisonniers qui furent par la suite traduits devant les tribunaux. Dans l'après-midi du 10 juin, on pouvait affirmer que l'invasion félienne dans la région du lac Champlain était déjà chose du passé.



Les mois qui suivirent furent plutôt calmes. Il y eut bien une escarmouche le 1^{er} juillet à Pigeon Hill, mettant aux prises une poignée de Féliens et la compagnie du Richelieu commandée par

1. *Courrier des États-Unis*, samedi le 8 juin 1866.

le capitaine Lefebvre, mais ce fut là un cas isolé. On n'entendit plus parler de menaces d'invasion et, par voie de conséquence, l'intérêt pour la milice diminua considérablement. À Québec, la population reprit l'habitude d'aller écouter les concerts donnés par les musiques de l'Artillerie royale, du 7^e régiment et du 9^e bataillon. Les hommes d'affaires parlaient beaucoup des mines d'or de la Beauce, les soldats, du fameux fusil à aiguille utilisé par les Prussiens, et un peu tout le monde, des ravages causés par le choléra, et du pacte confédératif que s'apprétaient à signer les hommes d'État.

Le dernier événement important au sein du 9^e bataillon au cours de l'année 1866 fut sans contredit la nomination d'un nouveau commandant. Accaparé par son commerce, le lieutenant-colonel Donald C. Thomson, après deux ans à la direction du bataillon, céda son poste le 16 novembre au lieutenant-colonel Charles-Eugène Panet.¹ Né à Québec le 27 novembre 1829, du mariage de Philippe Panet à M. Luce Casgrain, fille de Pierre Casgrain, seigneur de la Rivière-Ouelle, le nouveau commandant connut une brillante carrière dans l'administration publique.

Au terme de ses études au Séminaire de Québec et au Collège des Jésuites, Charles-Eugène Panet fit sa cléricature au bureau de son oncle, l'honorable Jean-Thomas Taschereau, puis fut admis à la pratique du droit le 4 avril 1854. Six ans plus tard, il fut nommé coroner du district de Québec et, le 27 mars 1874, il était appelé à siéger au Sénat. À la demande de l'honorable Luc Letellier de St-Just, il donna sa démission peu après pour devenir, le 4 février 1875, sous-ministre de la Milice, poste qu'il occupa durant 22 ans, soit jusqu'à sa mort qui survint le 22 novembre 1898.

Ses états de service comme officier de milice ne manquent pas non plus d'intérêt. Tout comme Charles R.L. de Salaberry, premier commandant des Voltigeurs, il était le fils d'un officier qui participa en 1813 à la célèbre bataille de la Châteauguay. Son père, le capitaine Philippe Panet, était en effet à la tête d'une compagnie de la Milice d'élite et incorporée chargée de défendre le gué que devait traverser le colonel R. Purdy pour rejoindre, sur la rive gauche, la brigade commandée par le major-général

1. M.G.O. 16 novembre 1866.



Le lieutenant-colonel Charles-Eugène Panet, qui commanda les Voltigeurs de Québec de 1866 à 1880 et fut sous-ministre de la milice de 1875 à 1898.

Wade Hampton et le brigadier-général Izard. Le lieutenant-colonel Panet appartenait au groupe d'officiers qui contribua à mettre sur pied les Voltigeurs de Québec le 7 mars 1862. Une semaine après la formation de cette unité,¹ il succédait au capitaine de Salaberry, promu lieutenant-colonel, comme commandant de la compagnie n° 1 et, huit mois plus tard, soit le 28 novembre, il était promu major et devenait l'adjoint du commandant.² Il fréquenta par la suite l'École militaire de Québec et en reçut un certificat le 14 avril 1864.³ Enfin, il fut appelé à faire partie du personnel de cette institution,⁴ prit part au célèbre camp de La Prairie en 1865 en qualité de commandant en second du 3^e bataillon canadien-français, et commanda une brigade au camp annuel tenu à Lévis, en 1872, par le District militaire n° 7.

Plusieurs événements importants eurent lieu au cours des quatorze ans que le lieutenant-colonel Panet commanda le 9^e bataillon. Nous en retiendrons trois pour le moment.

Le nouveau commandant venait à peine d'assumer la direction de son unité qu'il se vit contraint, malgré son opposition, de laisser

1. APC. ICI-179 (404).

2. M.G.O. 28 novembre 1862.

3. M.G.O. 14 avril 1864.

4. M.G.O. 24 novembre 1864.

partir, le 8 février 1867, ses deux compagnies anglophones (les 5^e et 6^e) appelées à renforcer le 8^e bataillon (*Royal Rifles*) qui avait de la difficulté à faire du recrutement depuis que les Fédiens avaient été repoussés outre-frontières.¹ Pour les Voltigeurs, le départ de la compagnie n^o 5, commandée par le capitaine John C. Thomson, signifiait, entre autres, la perte d'une unité qui, depuis 1862, avait plus d'une fois soulevé l'admiration du public lors des défilés.

N'acceptant pas facilement cette réduction de huit à six compagnies, le lieutenant-colonel Panet obtint, dès le 5 avril suivant, l'autorisation de lever deux autres compagnies, dont les capitaines Guillaume Amyot et Elzéar Garneau assumèrent d'abord temporairement le commandement.²

Une semaine plus tard, à l'occasion de l'inspection annuelle qui suivit cette réorganisation, les Voltigeurs se méritèrent un éloge peu commun de la part du colonel J. Sewell, commandant de la milice active de Québec. *The Volunteer Review* profita de l'occasion pour publier un article sur le 9^e bataillon. Le passage qui suit montre bien tout le respect qu'inspirait alors cette unité :

This fine corps, now numbering seven companies, was inspected at the drill shed, Grande Allee, on Friday evening, the 11th inst., by that gallant officer, Colonel Sewell, Commandant of the Quebec active force. The inspection was the finest ever witnessed in this city. Although The battalion was represented by only five companies, it nevertheless mustered over 250 officers and men on the occasion; and had the two recently formed companies of Captains E. Garneau and Wm. Amyot been able to fall in — from which they were prevented by want of arms, accoutrements and clothing — the battalion would have numbered at least 350 (...). The battalion having been formed into square, Col. Sewell then addressed them as follows: "I am very happy to be able to congratulate my fellow-countrymen on their loyalty towards our country. When you were called to protect our frontiers, you all responded to the call made upon you by His

1. M.G.O. 8 février 1867.

2. M.G.O. 5 avril 1867.

Excellency the Commander-in-chief; and this evening, notwithstanding the many difficulties you have had to surmount, you are again here, ready to march to the front, following the noble example of your ancestors. After a few days of drill only, the commands which are given to you in a foreign language are executed with the greatest precision. I was under the impression that the progress you had made in drill was great, but what I have seen you doing to-night is quite beyond my expectation; I never would have thought that you would have acquired such proficiency. Believe me, my fellow-countrymen, for 56 years that I have served our gracious Sovereign, I have never assisted at an inspection which gave me as much satisfaction as the one of the 'Voltigeurs de Quebec'. Officers, non-commissioned officers and men, I thank you all for your zeal and loyalty, and shall certainly report most favorably to the Adjutant-General of Militia."¹

C'est également au cours de la première année du commandement du lieutenant-colonel Panet qu'eut lieu la signature de la Confédération, marquant l'union du Canada, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. Le 1^{er} juillet fut proclamé jour de fête et de réjouissances publiques. À Québec, à 11 heures, les régiments de la garnison et divers corps de volontaires, dont les Voltigeurs, se formèrent en carré sur l'Esplanade, en présence d'une foule immense, pour entendre le maire de la ville faire la lecture de la proclamation royale. Des cérémonies semblables eurent lieu également à Saint-Roch et au faubourg Saint-Jean.

* * *

On avait cru en 1866 qu'on n'aurait plus à se préoccuper des Fénians et de leur volonté de s'emparer du Canada pour libérer l'Irlande. Le calme relatif qui régna durant les quelques années qui suivirent leur défaite le long de la frontière contribua à renforcer cette opinion. Aussi, c'est avec consternation qu'on apprit au mois d'août 1870 que, loin de renoncer à leur projet, les Fénians songeaient une fois de plus à franchir la frontière canadienne.

1. *The Volunteer Review*, vol. 1, no. 16, 22 avril 1867, p. 7.

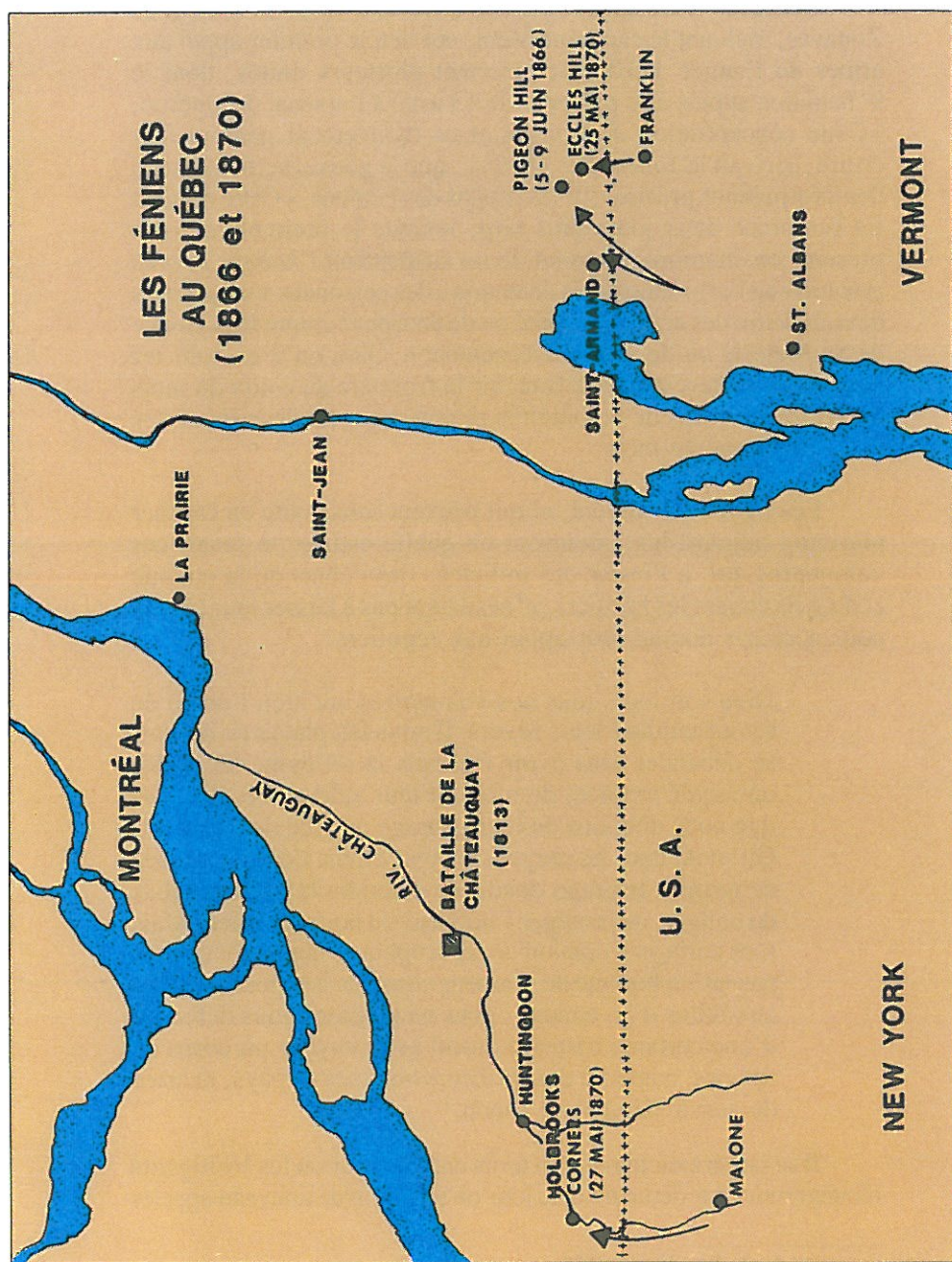
Quelques jours après l'arrivée à Lévis d'un détachement de Zouaves, incluant le capitaine Vohl, eut lieu le premier appel aux armes de l'année 1870. Il concernait plusieurs unités, dont le 9^e bataillon appelé à se présenter le 13 avril à l'arsenal de Québec. « Cette concentration de troupes et ce mouvement général font croire, écrivait le *Journal de Québec*, que le gouvernement a reçu des informations précises sur les projets des Féniens. » Cette opinion fut renforcée deux jours plus tard, lorsque le premier ministre présenta en chambre un projet de loi suspendant l'*habeas corpus* et autorisant l'arrestation et la détention « des personnes soupçonnées de commettre des actes d'hostilité ou de conspirer contre la personne de Sa Majesté ou de son gouvernement ». Quoi qu'il en soit, les Féniens ne tentèrent pas de franchir la frontière au cours du mois d'avril et les corps de volontaires purent regagner leur foyer dès le 22 de ce même mois.

Les lignes qui suivent, et qui peuvent sans doute en étonner plusieurs aujourd'hui, montrent en quelle estime on tenait ces volontaires qui, à l'instar des miliciens des débuts de la colonie et dont ils étaient les héritiers, n'hésitaient pas à laisser leur travail pour accourir donner leur appui aux réguliers :

Dieu soit loué, tous nos volontaires ont reçu l'ordre de retourner dans leurs foyers. Il nous fait plaisir de les voir se débander sans avoir été dans la nécessité de brûler une seule amorce, de montrer leur valeur. Ce n'est pas que nous doutions de leur courage en face de l'ennemi. Oh ! non, nous les croyons braves comme l'épée, capables de remplir le grand devoir de défendre la patrie au jour du danger, de protéger l'honneur du nom canadien. Mais sans partager l'opinion de ces sceptiques qui ne conçoivent pas qu'un homme de bon sens consente à exposer sa peau aux billes d'un ennemi, nous ne pouvons nous défendre d'une certaine tristesse quand nous voyons un corps de troupes, composé des meilleurs hommes du pays, menacé de servir de chair à canon.¹

Il se passa exactement un mois entre le jour où les Voltigeurs réintégrèrent leur demeure et le jour où ils furent de nouveau appelés

1. *Journal de Québec*, 23 avril 1870.



en service actif. L'alarme fut sonnée durant la nuit du 22 au 23 mai. « Aux armes, les Fénians sont à la frontière », criait-on dans toutes les rues de la ville, tandis que le 69^e régiment, commandé par le colonel Bagot, s'embarquait à la hâte pour Montréal et Huntingdon.

Le plan conçu par John O'Neill, vainqueur de Ridgeway, visait cette fois à envahir le Canada par la seule frontière du Québec. L'attaque était prévue pour le 24 mai, fête de la Reine. Cependant, elle eut lieu le lendemain, faute d'organisation. O'Neill ayant établi son quartier général à Franklin, à l'ouest du lac Champlain, c'est au sud-est de Pigeon Hill et au sud de Huntingdon que ses hommes traversèrent la frontière. Dans le premier cas, ils furent aussitôt accueillis par la garde territoriale dissimulée sur une élévation connue sous le nom d'*Eccles Hill*; ce qui eut pour effet d'arrêter instantanément leur avance. Des renforts de la Milice volontaire arrivèrent peu après et le combat reprit avec encore plus d'intensité. La nuit venue, c'en était fait des Fénians; ils regagnèrent en désordre leur camp situé à Hubbard's Corners, et de là, St. Albans.



Le 69^e régiment des réguliers britanniques et de miliciens d'Huntingdon repoussent les Fénians à Holbrooks Corners, le 27 mai 1870. Durant ce temps, à Québec, les Voltigeurs appelés en service actif remplacent le 69^e régiment et occupent les casernes des Jésuites. (Archives Publiques du Canada).

Les troupes qui franchirent la frontière au sud de Huntingdon n'eurent pas plus de succès. Le 27 mai, à 9 h 40, le 69^e régiment de réguliers et la milice locale engageaient le combat avec eux à Holbrooks Corners et les repoussaient rapidement au-delà des lignes canadiennes.

Entre-temps, en l'absence du 69^e régiment, les Voltigeurs, au nombre de 181 officiers, sous-officiers et soldats, demeurèrent aux casernes des Jésuites et remplirent les tâches normalement dévolues aux troupes britanniques. Le samedi 28 mai, ils reçurent l'ordre de regagner leur foyer. Seuls demeurèrent en service leurs musiciens appelés à participer, le 31 mai, à la réception organisée pour célébrer le retour du 69^e régiment. À Québec, on complimenta à cette occasion les Voltigeurs qui, une fois de plus, n'avaient pas hésité à répondre nombreux à l'appel, malgré que plusieurs d'entre eux, occupés au chargement des navires dans le port, avaient vu leur salaire passer de 1,50 dollar à 50 cents par jour.¹



À droite, le Collège des Jésuites construit en 1635 et qui servit de 1776 à 1870 à loger les troupes britanniques en garnison à Québec. Les Voltigeurs y séjournèrent également au mois de mai 1870.

1. *Le Journal de Québec*, 30 mai 1870.

Le dernier raid des Féniens eut lieu au Manitoba le 5 octobre 1871 et, bien entendu, on ne fit pas appel cette fois-là aux Voltigeurs ou aux *Royal Rifles*.

* * *



Médaille commémorant le raid des Féniens de 1866, remise au caporal P.I.I. Wells des Voltigeurs de Québec.

SERVICE ACTIF 9^e Bataillon (Voltigeurs de Québec) 1864 — 1870 Guerre de Sécession — Menace des Fédiens			
DATE	RAISON	LIEU	UNITÉ
23 déc. 1864 au 29 avril 1865	Guerre de Sécession	Huntingdon	Compagnie du Capt. E. Gingras
26 avril 1865 au 5 juillet 1865	Guerre de Sécession	Sandwich (Windsor)	Compagnie du capt. L.P. Vohl
11 nov. 1865 au 12 avril 1866	Fédiens	Niagara	Compagnie du capt. D. Gagnier
8 mars au 31 mars 1866	Fédiens	Québec (Citadelle)	Bataillon
3 juin au 17 juin 1866	Fédiens	Québec	Bataillon
11 octobre et 12 octobre 1869		Québec	Bataillon
13 avril au 22 avril 1870	Fédiens	Québec	Bataillon
23 mai au 28 mai 1870	Fédiens	Québec (Caserne des Jésuites)	Bataillon

CAMPS À RIVIÈRE-OUELLE, À SAINT-MICHEL À LÉVIS ET À SAINT-DENIS (1868-1875)

Il y eut d'abord, en 1865, le camp de La Prairie pour la formation des officiers, et l'année suivante, celui de Thorold à l'intention des unités d'infanterie. Enfin, à partir de 1868, la formule fut élargie et tous les corps de volontaires furent appelés, du moins pour quelque temps, à camper une fois l'an, individuellement ou en groupe. Autant la présence des Fénéens de l'autre côté de la frontière que le désir de la Grande-Bretagne de voir le Canada assumer sa propre défense contribuèrent à cet état de préparation.

Le 9^e bataillon ne fit pas exception à la règle. De 1868 à 1875, il campa chaque année, sauf en 1873. Bien plus, contrairement à d'autres bataillons, il crut bon de faire son entraînement en quelques occasions à une distance assez éloignée pour déplaire à ceux que les problèmes de défense n'intéressaient pas. Tandis que *Le Canadien*, par exemple, reprochait à l'État de dépenser trop d'argent pour ce genre d'activité, *Le Courrier du Canada* n'avait qu'un reproche à faire au gouvernement, « c'est d'en laisser supporter presque toutes les dépenses par les officiers. Dans l'intérêt de leurs corps les officiers du 9^e n'hésitent pas à faire des sacrifices considérables pour éloigner leurs soldats de la ville et les faire mieux profiter du *drill*. »¹

1. *Le Courrier du Canada*, 5 août 1874.

Le premier camp annuel des Voltigeurs, celui de 1868, eut lieu à quelque 140 kilomètres à l'est de Québec, soit à Rivière-Ouelle. L'emplacement choisi étonne peut-être à priori, mais il comportait pourtant des avantages. D'abord il était magnifique. Selon le *Journal de Québec*, « César et Napoléon n'auraient pas mieux choisi ; les tentes sont dressées en pente et presque entourées par un joli bosquet. À quelques pas, la mer roule en flots, et, d'un autre côté, la vue se porte sur le joli village de la Rivière-Ouelle ». ¹ Six ans plus tard, on écrira dans la même veine : « Le point de vue ne laisse pas d'être beau : le fleuve dont les flots viennent se briser avec fracas sur les rochers de la Pointe, et qui a de dix à douze milles de largeur à cet endroit ; les Laurentides qui se prolongent à perte de vue ; et les montagnes bleues de la Malbaie. » ² La beauté a pu retenir l'attention du lieutenant-colonel Panet, mais comme il le notait dans une lettre en date du 24 août 1868, ce site avait surtout l'avantage d'être éloigné des grands centres et de se trouver à deux milles seulement d'un village où l'on ne pouvait obtenir de boissons alcooliques. ³

On est également tenté de croire que les nombreux parents et amis que comptaient le lieutenant-colonel Panet et son cousin, l'abbé Henri Raymond Casgrain, aumônier du bataillon, ne furent pas totalement étrangers à la décision de camper dans cette région du Québec. Au coeur du village subsiste encore de nos jours une spacieuse maison de bois à long toit, ornée de sept lucarnes et de deux cheminées, qui ne cesse d'impressionner les visiteurs. Or il s'agit là, comme on le sait, du célèbre manoir seigneurial des Casgrain, construit en 1834. La mère du lieutenant-colonel Panet, M. Luce Casgrain, y vit le jour, ainsi que l'abbé Henri Raymond Casgrain et Suzanne Casgrain, première épouse de l'honorable Pantaléon Pelletier, également originaire de Rivière-Ouelle et membre du 9^e bataillon, de 1862 à 1867. Élu député de Kamouraska, le 17 février 1867, ce dernier fut aussi sénateur, ministre de l'Agriculture, juge et lieutenant-gouverneur de la Province. ⁴ Pas bien loin des Casgrain, habitaient également à l'est

1. *Journal de Québec*, 8 septembre 1868.

2. *L'Événement*, 14 août 1874.

3. APC, ICI-254 (1004).

4. Le capitaine C.A.P. Pelletier commanda la compagnie n° 1 de 1863 à 1865, puis fut adjudant du bataillon l'année suivante et finalement commandant en second de 1866 à 1867.

du village les Letellier de St-Juste, amis communs des Casgrain et des Panet. C'est ainsi que, la journée de travail terminée et le dimanche, à l'occasion de la messe, le bataillon était l'hôte de nombreux dignitaires qui avaient pour noms Casgrain, Panet, Letellier, Pelletier, et aussi Taché, Fiset et Richard.



Le 9^e bataillon campa dans la région de Rivière-Ouelle à trois reprises : en 1868 et 1874, à la Pointe à la Raquette, à proximité du village même de Rivière-Ouelle, là où un petit détachement de l'armée de Sir William Phips essuya le feu des habitants de l'endroit en 1690, et, en 1875, sur les hauteurs de Saint-Denis de Kamouraska, pas bien loin du quai de cette localité.

Son départ de Québec ne passait pas inaperçu. Précédé de la musique du 69^e régiment, bien connue des Québécois qui accouraient nombreux l'entendre chaque semaine dans les jardins du gouverneur, ou précédé par ses propres musiciens,¹ le 9^e bataillon défila dans les rues de Québec, descendit à la Basse Ville et s'embarqua sur un vapeur à destination de Saint-Denis. De là, il se rendit à pied au site aménagé par quelques hommes arrivés la veille ou l'avant-veille. Pour se rendre à la Pointe à la Raquette et aux abords de la rivière Ouelle, il lui fallait parcourir une distance d'environ neuf kilomètres.

Les activités véritablement militaires des Voltigeurs durant les camps n'avaient rien de bien original, et pour cause. Elles leur étaient dictées par les manuels d'instruction et devaient être conformes aux directives émises par l'adjudant-général. Lorsque les Voltigeurs se trouvaient seuls au camp, ces directives portaient normalement sur l'exercice militaire proprement dit, les mouvements au niveau des pelotons, sous la direction des sous-officiers, et les mouvements de compagnie et de bataillon sous le commandement des officiers. Vers la fin du camp, toutes les compagnies, à tour de rôle, étaient aussi appelées à s'exercer au tir à la carabine. Chaque milicien était généralement autorisé à tirer 15 coups : 5 coups à 200 verges, 5 coups à 400 verges et

1. Après le départ des troupes britanniques en 1871, la musique du 9^e bataillon, qui existait déjà en 1866, fut de presque tous les rassemblements militaires importants à Québec.



ANQ (Collection initiale)

Sir Charles-Alphonse-Pantaléon Pelletier, lieutenant-gouverneur du Québec de 1908 à 1911. Il fut successivement commandant de compagnie, adjudant et commandant en second des Voltigeurs de Québec.



ANQ (Collection initiale)

L'abbé Henri Raymond Casgrain, historien, poète et critique littéraire. Il fut aumônier des Voltigeurs de Québec de 1862 à 1885.

5 coups à 600 verges. Tandis que les compagnies rivalisaient d'adresse, les hommes faisaient de même sur le plan individuel. Un prix de 10 dollars était remis au meilleur tireur de chaque compagnie. Au programme figuraient aussi les combats simulés, activités toujours fort appréciées des hommes et des visiteurs.

L'inspection annuelle de l'unité, à laquelle assistaient toujours de nombreux invités, avait lieu ordinairement vers la fin du camp et était présidée par l'adjudant-général adjoint. La cérémonie, qui comportait un grand défilé et de multiples évolutions, se terminait généralement par un simulacre d'escarmouche ou de combat.

Ce genre d'activité valait invariablement aux Voltigeurs des compliments plutôt flatteurs de la presse québécoise. On les comparait volontiers aux soldats français dont l'histoire encore relativement récente conservait le souvenir :

L'apparence des Carabiniers du neuvième est exactement celle des soldats de ligne, en France : même désinvolture, même chic, mêmes mouvements de tête rapides et intelligents.

Les exercices du camp de Saint-Michel ont prouvé une fois de plus qu'aucun bataillon en Canada ne surpasse notre neuvième. Pour devenir soldats réguliers, nos volontaires n'auraient qu'à entrer dans les casernes.

(Courrier du Canada, 1^{er} septembre 1869.)

Je reviens tout enthousiasmé d'une visite au camp du 9^e bataillon à la Rivière-Ouelle, tout rempli d'admiration pour l'art militaire et surtout pour les soldats de notre régiment canadien. Pendant deux jours, je les ai vus à l'œuvre. C'est presque le soldat français, vif, alerte, plein d'entrain, un peu gouaillieur ; il aime son métier avec passion ; surtout il le prend au sérieux, et il désire autre chose que jouer au soldat...

(Le Journal de Québec, 8 septembre 1868.)

Si l'on en croit les rapports de l'adjudant-général adjoint, le rendement des Voltigeurs était également apprécié des autorités

du district. Bien qu'exprimés en termes naturellement plus sobres, leurs éloges à l'endroit du bataillon en général, et des musiciens en particulier, ne faisaient pas défaut. Le 26 novembre 1875, l'année où les Voltigeurs campèrent sur les hauteurs de Saint-Denis de Kamouraska, le lieutenant-colonel T.J. Duchesnay qui commandait cette année-là le District n° 7 écrivait ce qui suit :

La musique du 9^e Bataillon qui compte 21 musiciens, sous la direction du Sergent Vézina, était au camp. Elle est très efficace et fait honneur aux officiers de cette unité. Sa présence et sa promptitude à répondre à l'appel chaque fois que le besoin s'en faisait sentir, donnait une note de gaieté à la vie du camp et était grandement appréciée de tous.

Le 9^e Bataillon, en raison de sa belle tenue, sa précision dans les exercices et son rendement en général, mérite une mention spéciale de ma part.¹

* * *

À Rivière-Ouelle, du moins en 1874, ce n'est ni aux tambours, ni aux clairons que revenait la tâche de sonner le réveil. À 5 heures précises, chaque matin, un coup de canon, entendu à plusieurs milles à la ronde, faisait bondir les militaires hors de leur lit. Suivaient immédiatement la toilette et la distribution des rations, puis une première période d'exercice d'une durée de deux heures. Le déjeuner n'avait lieu qu'à 8 heures et était suivi à 10 heures d'une autre phase d'instruction de même longueur que la première période. Le dîner était servi à midi, puis venaient une période de repos et, à 14 heures, la dernière période d'exercice. Chaque jour, le soldat passait ainsi six heures à l'entraînement.

Le temps libre qui suivait la dernière phase d'instruction était ordinairement bien rempli. Tandis qu'un certain nombre de miliciens s'adonnaient aux sports, les autres couraient se baigner ou pêcher à la rivière ou au fleuve. Les amateurs de petits poissons lançaient leurs lignes à la rivière dans l'espoir d'y prendre de la truite, de l'anguille, de la plie ou du bar, espoir qui était rarement déçu.

1. *Militia Report*, Military District n° 7, 26 novembre 1875.

Quant à ceux qui s'intéressaient aux gros poissons, c'est au *Petit Degras* et au *Grand Degras*, deux petites baies situées au nord de la Pointe à la Raquette, qu'on les retrouvait, halant le marsouin sur le rivage à force de cheval. Les rations quotidiennes des soldats distribuées par le ministère de la Milice, à partir de 1871, étaient assez abondantes, mais ne comportaient pas de poisson. À Rivière-Ouelle, les miliciens n'avaient toutefois pas raison de se plaindre. En 1871, la ration quotidienne d'un Voltigeur coûtait au gouvernement 13 3/4 cents. Quatre ans plus tard, ce montant avait presque doublé.

HORAIRE QUOTIDIEN

CAMP DE RIVIÈRE-OUELLE

(5 au 15 août 1874)

5 heures	Réveil
5 h 30	Distribution des rations
6 heures	
à	Premier rassemblement
8 heures	
8 heures	Déjeuner
9 h 30	Changement de la garde
10 heures	
à	Deuxième rassemblement
12 heures	
12 heures	Dîner et repos
14 heures	
à	Troisième rassemblement
16 heures	
16 heures	Temps libre
17 h 30	Souper
22 heures	Coucher
22 h 15	Extinction des feux

RATIONS QUOTIDIENNES (MGO 31 mai 1872)	
pain	24 onces
viande	16 onces
patate	16 onces
sucré	2 onces
fromage	2 onces
orge ou	
riz	1 once
café	1/3 once
thé	1/3 once
sel	1/2 once
poivre	1/36 once
Une once égale 29 grammes.	

* * *

Financièrement parlant, les camps annuels n'étaient pas dépourvus d'intérêt pour les paroisses et les municipalités. En 1869 et 1870, ce fut au tour de Saint-Michel de Bellechasse de bénéficier de la présence du 9^e bataillon. Située à l'ouest de ce qui fut jadis la seigneurie de la Durentaye, colonisée par le capitaine Olivier Morel du régiment de Carignan, cette paroisse avait l'avantage de se trouver à seulement vingt-cinq kilomètres à l'est de Québec. Elle offrait aussi de beaux sites de campement, tout particulièrement sur la côte face à l'île d'Orléans.

En 1869 tout comme en 1870, le 9^e bataillon séjourna à Saint-Michel de Bellechasse huit jours, soit du 25 août au 1^{er} septembre dans le premier cas. L'un et l'autre de ces camps furent des camps de bataillon, c'est-à-dire que les Voltigeurs, dressant une cinquantaine de tentes, s'y trouvèrent seuls et s'adonnèrent à l'exercice militaire de base, aux manoeuvres de peloton, de compagnie et de bataillon, ainsi qu'à des combats simulés.

Il n'y eut pas d'exercice de tir à Saint-Michel. Néanmoins, les quelque trois cents hommes, sous le commandement du lieutenant-colonel Panet, créèrent une bonne impression sur ceux qui les virent défiler et manoeuvrer, plus particulièrement vers la fin de leur entraînement. S'il est vrai que le lieutenant-colonel Lamontagne, commandant de la Batterie de campagne de Québec, qui présida à l'inspection annuelle en 1870, aurait souhaité les voir revêtus d'uniformes en meilleure condition, ils méritèrent des félicitations et leur conduite fut jugée « très bonne ».

Le retour et l'aller à Saint-Michel se firent par bateau, avec l'habituel défilé dans les rues de Québec, précédé de la musique du bataillon. À chaque occasion, la tenue des Voltigeurs et des musiciens leur valut une note favorable de la presse locale.¹

**Prix convenus pour l'achat
des vivres et du bois**

**District militaire n° 7
(1871)**

Viande:	\$5.95 pour 100 livres
Pain:	0.03 pour 1 livre
Patates:	0.01 pour 1 livre
Café:	0.25 pour 1 livre
Thé:	0.45 pour 1 livre
Sucre:	0.10 pour 1 livre
Sel:	0.01 pour 1 livre
Poivre:	0.15 pour 1 livre
Foin:	0.35 pour 1 ration
Paille:	0.50 pour 100 balles
Bois franc:	\$4.40 pour 1 corde
Bois mou:	\$3.00 pour 1 corde

Les deux camps qui suivirent ceux de Saint-Michel de Bellechasse furent remarquables à maints égards. En 1871, les

1. La veille de l'ouverture du camp de 1870, la presse annonça la nomination du capitaine Henri Roy, du 9^e bataillon, au poste d'inspecteur et d'instructeur de la police provinciale de Québec (*Journal de Québec*, 22 juillet 1870).

Voltigeurs participèrent à Lévis à un important camp de brigade d'une durée de plus de deux semaines et, l'année suivante, à un camp de division, de même durée.

Le camp de 1871 qui eut lieu à proximité du fort n° 1, à environ dix minutes de marche de l'église Saint-Joseph, regroupait treize corps et bataillons, totalisant 2 886 officiers, sous-officiers et soldats. De ce nombre, 2 658 étaient des Canadiens français. Quant aux Voltigeurs, qui étaient répartis en sept compagnies distinctes, ils comptaient 26 officiers et 248 sous-officiers et soldats.

Le premier rassemblement, qui avait lieu à 6 heures du matin, était celui de l'adjudant, le second, qui suivait à 10 heures, celui de l'officier commandant, et le dernier, à 15 h 30, était sous le commandement de l'adjudant-général adjoint. C'est ainsi que pendant ce camp les Voltigeurs purent s'adonner, au niveau de la brigade, à plusieurs exercices et manoeuvres qui allaient des plus élémentaires aux plus avancés. Ils purent aussi s'exercer au tir à la carabine, ce que les bataillons d'infanterie n'avaient pu faire au cours de leurs derniers camps. Les combats simulés qui s'étaient jusque-là limités à des escarmouches entre compagnies, prirent aussi la forme d'affrontement entre brigades.

Dans son rapport en date du 6 novembre 1871, le lieutenant-colonel T.J. Duchesnay qui remplaça le lieutenant-colonel L.A. Casault durant son séjour à la Rivière-Rouge, fait état de trois événements en particulier: la visite de l'adjudant-général, le lieutenant-colonel Robertson Ross, galopant en compagnie de quelques invités de marque entre les unités formées en colonnes: les cérémonies religieuses ou «parades d'église» à l'intention des miliciens catholiques et protestants, et la visite du ministre de la Milice et de la Défense, Sir Georges Étienne Cartier. Les Voltigeurs participent de façon active à ces trois événements. Dans le premier cas, au cours d'un combat simulé mettant aux prises deux brigades, ils se voient confier la tâche délicate, en compagnie du bataillon de Rimouski, de repérer l'ennemi et de tenter de le déloger de ses positions avancées, avant même l'intervention de l'artillerie, du gros de l'infanterie et de la cavalerie. Les Voltigeurs se font également remarqués dans la personne de l'abbé Casgrain, leur aumônier, à l'occasion de la messe dominicale à laquelle assistent quelque 2 700 miliciens de foi catholique. Enfin, la visite du ministre

de la Milice et de la Défense est l'occasion tant souhaitée pour les officiers du 9^e bataillon de recevoir à dîner ce visiteur distingué, bras droit du premier ministre John A. Macdonald.¹ Mais les Voltigeurs n'offraient pas l'hospitalité qu'aux grands. « Le camp, peut-on lire dans le *Journal de Québec*, a un air de propreté, une apparence de confort, qui donne envie d'être soldat, surtout lorsqu'on rencontre des officiers qui pratiquent l'hospitalité avec autant de politesse que nos amis du neuvième bataillon. »²

CAMPES ANNUELS				
9 ^e bataillon (Voltigeurs de Québec) 1868 — 1875				
ANNÉE	LIEU	COMMANDANT	EFFECTIF	DATE
1868	Rivière-Ouelle	Lt-col. C.E. Panet		2 au 9 septembre
1869	Saint-Michel de Bellechasse	Lt-col. C.E. Panet	307	25 août au 1 ^{er} sept.
1870	Saint-Michel de Bellechasse	Lt-col. C.E. Panet	289	21 au 29 juillet
1871	Lévis	Lt-col. C.E. Panet	274	3 au 18 juillet
1872	Lévis	Lt-col. C.E. Panet	195	25 juin au 10 juillet
1873	— Pas de camp annuel —		—	—
1874	Rivière-Ouelle	Lt-col. C.E. Panet	250	5 au 15 août
1875	Saint-Denis	Lt-col. L.P. Vohl	316	16 au 27 août
À partir de 1876, le 9 ^e bataillon s'entraîna à son quartier général de Québec.				

1. Sir Georges Étienne Cartier, une des figures dominantes de la politique canadienne au siècle dernier, fut l'hôte des Voltigeurs à Lévis, le 17 juillet 1871.

2. *Le journal de Québec*, 6 juillet 1871.

Le soldat canadien-français jouit d'une réputation de robustesse, mais sa taille n'est pas impressionnante. Aussi ce n'est pas sans une certaine surprise qu'au moment de son inspection à Lévis, l'adjudant-général se trouva tout à coup en présence du soldat le plus grand du pays. Il mesurait 2,089 m (6 pieds et 9 pouces et demi) et avait pour nom Maugé. Pris de compassion, le colonel ordonna sur-le-champ qu'on serve à l'avenir à ce dernier une double ration. Et il en fut quitte pour une seconde surprise, lorsque le soldat Maugé déclina l'offre et demanda qu'on favorise plutôt son voisin, le plus petit soldat du camp, qui, lui, avait la réputation de manger pour deux.

Commencé le 3 juillet 1871, ce camp prit fin seize jours plus tard, soit le 18 juillet.

L'enthousiasme que souleva ce premier camp de brigade incita les autorités à répéter l'expérience l'année suivante et à lui donner l'envergure d'un camp de division. C'est ainsi que les unités présentes cette année-là furent divisées à leur arrivée en deux brigades et placées sous le commandement respectif du lieutenant-colonel Panet, du 9^e bataillon, et du lieutenant-colonel Blanchet, du 17^e.

Le 9^e bataillon, dont l'effectif était de 20 officiers et 175 sous-officiers et soldats, faisait partie de la 2^e brigade qui comptait également le 61^e bataillon (Montmagny), le 70^e (Champlain) et les bataillons provisoires de Québec, Rimouski, Témiscouata et Kamouraska. Durant ce camp, on insista, une fois de plus, sur le tir à la carabine et on ajouta au programme habituel des exercices et manoeuvres de division. Également d'une durée de seize jours, ce camp qui avait débuté le 25 juin prit fin le 10 juillet.

* * *

Au cours des années qui suivirent ces deux camps d'envergure, la menace des Fénians ne se faisant plus sentir, le gouvernement décida de réduire substantiellement ses dépenses militaires. C'est ainsi qu'en 1873, les Voltigeurs demeurèrent à Québec durant l'été et qu'en 1874 ils ne prirent part, à Rivière-Ouelle, qu'à un camp de bataillon. Il leur fallut attendre l'été de 1875 pour participer de nouveau à un camp de brigade. Ce dernier eut lieu, comme

on l'a déjà dit, à proximité du quai de Saint-Denis de Kamouraska ; il regroupait, outre les Voltigeurs, les bataillons provisoires de Kamouraska, Témiscouata et Rimouski. Quant au 9^e bataillon commandé pour la circonstance par le lieutenant-colonel L.-P. Vohl, il comptait sept compagnies totalisant 22 officiers et 294 sous-officiers et soldats. Une fois de plus, ces derniers, ainsi que leurs musiciens, se firent remarquer des autorités et méritèrent des mentions spéciales de la part du commandant du District n° 7.¹ Une seule ombre au tableau de ce camp : un soldat du 9^e bataillon mourut d'une « congestion pulmonaire contractée au cours des exercices ».

* * *

Même s'il est vrai que les camps annuels se révélaient des moyens efficaces d'entraîner les miliciens en cas d'appel en service actif et comportaient de nombreux avantages, aussi bien pour les unités elles-mêmes que pour leurs membres, ils furent discontinués en 1876, pour les unités urbaines, en raison de restrictions budgétaires. À partir de cette année-là, les Voltigeurs furent donc invités à parfaire leur formation le soir, à raison de deux exercices par semaine, à leur quartier de Québec.

**9^e bataillon (Voltigeurs de Québec)
Saint-Denis (Rivière-Ouelle)
16-27 août 1875**

Commandant :	lieutenant-colonel Léon P. Vohl (intérim)
Compagnie n° 1 :	capitaine Louis Elzéar Frenette
Compagnie n° 2 :	capitaine Arthur Eugène Gingras
Compagnie n° 3 :	capitaine Henri DeLagrave
Compagnie n° 4 :	capitaine Elzéar Garneau
Compagnie n° 5 :	capitaine Guillaume Amyot
Compagnie n° 6 :	capitaine Arthur Evanturel
Compagnie n° 7 :	capitaine T. Elzéar Gauvreau

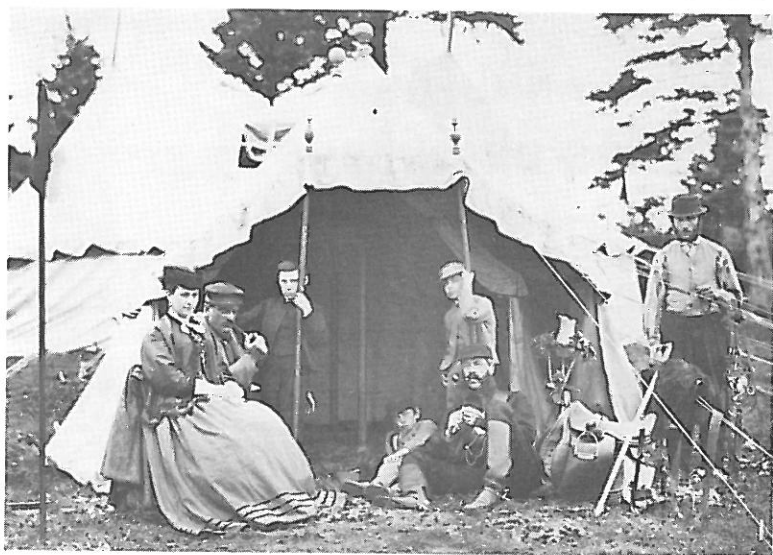
1. *Militia Report*, Military District n° 7, 26 novembre 1875.

Il y eut beaucoup d'agitation sociale et même une rébellion au pays au cours des années qui suivirent l'abolition des camps pour les unités urbaines. Plusieurs des miliciens, tout particulièrement parmi les officiers, appelés alors sous les armes pour appuyer le pouvoir civil, avaient heureusement connu les camps des années 1868-1875.

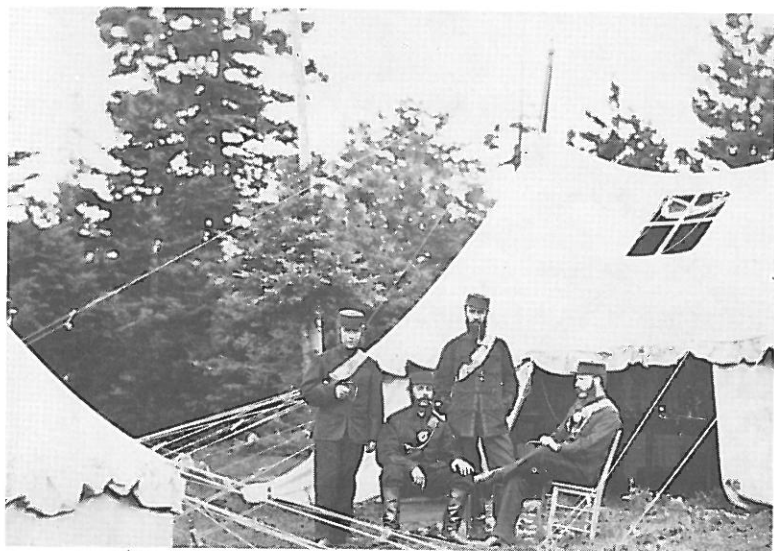
**LES VOLTIGEURS À RIVIÈRE-OUELLE
(SEPTEMBRE 1868)**



Cantine en plein air

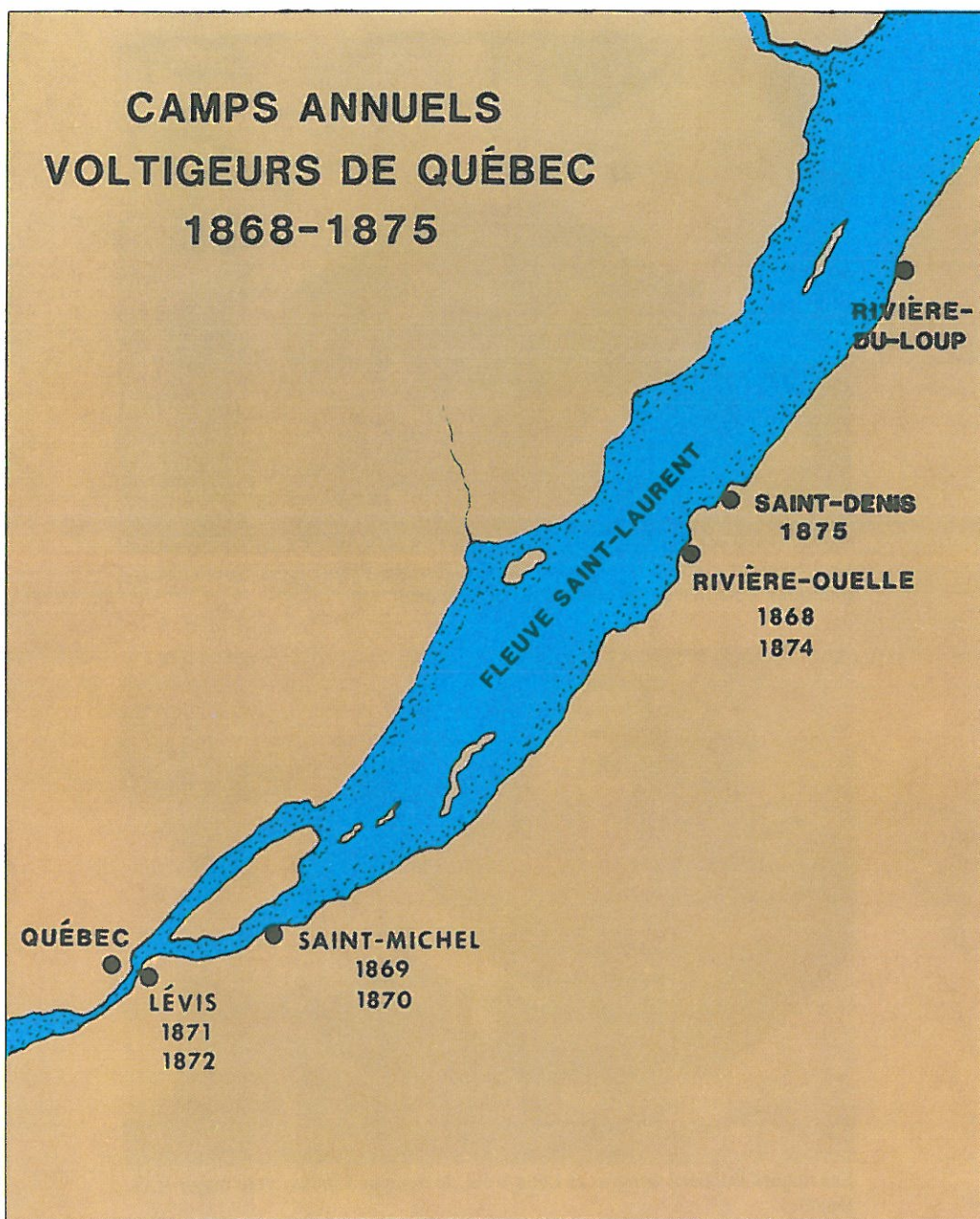


Le lieutenant-colonel et madame Charles-Eugène Panet, leurs trois enfants, monsieur Letellier de St-Juste et un ordonnance.



Les majors Édouard Gingras et Léon Vohl, le docteur Lindsay et le major P.G. Dugal.

**CAMPS ANNUELS
VOLTIGEURS DE QUÉBEC
1868-1875**



DE L'EXPÉDITION DE LA RIVIÈRE-ROUGE À LA RÉORGANISATION DE 1883-1884 (1870-1884)

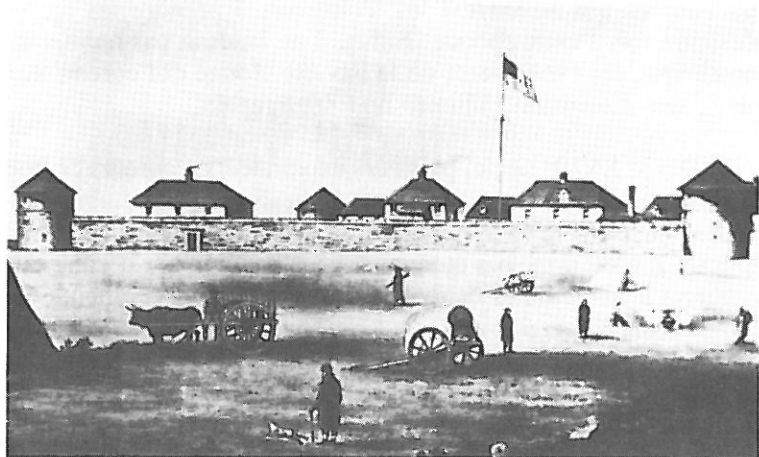
Les années 1869 et 1870 furent fertiles en émotions. Sur le plan politico-économique, la question des taxes et des droits de douane suscitèrent au pays des débats passionnés. Le concile du Vatican, l'Index et l'Institut Canadien provoquèrent aussi, sur le plan religieux, des discussions animées. On se souvient également de la crainte engendrée par les tentatives et les menaces d'invasion des Féliens qui amenèrent les Voltigeurs à prendre les armes plusieurs fois à cette époque. Enfin, il ne faudrait pas oublier de mentionner les événements de la Rivière-Rouge qui eurent, eux aussi, une dimension militaire non négligeable.

Dès le XVIII^e siècle, plusieurs explorateurs, coureurs de bois et trafiquants de fourrures canadiens-français allèrent s'établir dans l'ouest du pays, quelques-uns seulement accompagnés de leur épouse. Il n'est donc pas étonnant qu'un bon nombre d'entre eux s'unirent à des femmes indiennes, comme le firent d'ailleurs des commerçants d'origine anglo-écossaise installés plus au nord. Ce sont les descendants de l'un et de l'autre de ces groupes que l'on désigne du nom de Métis et dont Louis Riel fut, à cette époque, la figure dominante.

Or, en 1869, le gouvernement canadien songeait à annexer les territoires où vivaient ces Métis. Aussi avait-il amorcé à Londres des négociations en ce sens avec la Compagnie de la Baie d'Hudson,

concessionnaire de ce territoire. Malheureusement, le gouvernement oublia de consulter les Métis qui, en conséquence, devinrent très méfiants à son endroit. Bien plus, il les indisposa doublement en autorisant des travaux d'arpentage sur leurs terres sans leur demander la permission. L'attitude des émigrants contribua elle aussi à la détérioration des relations entre les Métis et le gouvernement canadien. Aux francophones, en particulier, les émigrants apparurent comme une menace à leur religion, à leur langue, à leurs terres et même à leur existence. Avec l'appui des évêques catholique et anglican de l'Ouest, ils tentèrent, mais sans succès, d'attirer l'attention d'Ottawa sur ce qu'ils considéraient être leurs droits. C'est ainsi qu'ils résolurent finalement de s'emparer du fort Garry, là où se trouve aujourd'hui la ville de Winnipeg, et d'y établir un gouvernement provisoire. Avant que la Rivière-Rouge ne devienne territoire canadien et après que la Compagnie de la Baie d'Hudson eut renoncé à son administration, ce gouvernement fut, selon les termes de l'historien George Stanley, « the colony's only effective government ».¹

Placées en face de cette situation délicate et craignant sans doute l'intervention des États-Unis, les autorités fédérales devinrent beaucoup plus conciliantes et décidèrent d'envoyer à la Rivière-



Le fort Garry, à l'époque de l'expédition de la Rivière-Rouge (1870).

1. George F.G. Stanley, *Louis Riel*, Toronto, The Ryerson Press, 1963, p. 77.

Rouge deux émissaires chargés de convaincre les Métis de leur bonne volonté et d'accepter William MacDougall comme lieutenant-gouverneur. Or ces deux représentants, qui furent bientôt suivis d'un commissaire spécial, avaient pour noms Jean-Baptiste Thibault et Charles-René-Léonidas d'Irumberry de Salaberry. L'un et l'autre étaient respectés des Métis et jouissaient d'une bonne réputation dans l'Ouest. Le premier y avait oeuvré en qualité de missionnaire de 1833 à 1868, et le second, au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson, y avait séjourné cinq ans, peu avant de lever à Québec le 9^e bataillon. Il est évident que ces deux émissaires contribuèrent de façon notable à la décision du gouvernement provisoire d'envoyer à Ottawa des délégués pour négocier l'entrée de la colonie de la Rivière-Rouge dans la Confédération canadienne.

Le rôle joué dans cette affaire par le lieutenant-colonel de Salaberry, commandant-fondateur des Voltigeurs de Québec, n'a guère retenu l'attention des historiens. On s'explique mal cette omission, car si l'on en croit le rapport de l'abbé Thibault en date du 17 mars 1870, l'intervention du fils du héros de la Châteauguay eut une influence considérable. Après avoir parlé de l'accueil plutôt favorable que leur réservèrent Louis Riel et son conseil, l'abbé Thibault écrit que « ce qui ne contribua pas peu à nous donner espoir fut un petit mot que M. le Président (Riel) souffla à l'oreille du colonel de Salaberry en sortant de la salle : Colonel, dit-il, veuillez ne pas trop presser votre départ, j'ai l'idée de vous charger d'une commission qui ne manquera pas de vous être agréable. » Lorsqu'on regarde les événements qui suivirent cette rencontre, on peut présumer que Riel songeait alors aux délégués que lui et son conseil acceptèrent d'envoyer à Ottawa, en compagnie du colonel de Salaberry, pour négocier avec le gouvernement l'avenir de leur territoire. « La présence ici de l'hon. col. de Salaberry », écrit encore l'abbé Thibault, « et la conduite si loyale de cet aimable gentilhomme n'ont pas peu contribué aussi à faire revivre notre ancienne sympathie pour le pays de nos pères. Tous les jours, j'entends dire : Oh ! si le Canada nous avait envoyé de suite des hommes comme ce monsieur, nous serions contents et nous verrions que vraiment il nous aime et nous veut du bien. »¹

1. *Rapport de M. l'abbé J.B. Thibault, G.V.*, Saint-Boniface, 17 mars 1870, dans le *Courrier du Canada*, 6 mai 1870.

Une lettre publiée dans *Le Nouveau Monde* et datée du 20 mars 1870 contient un témoignage semblable: «Le Col. de Salaberry est à la veille de nous quitter pour retourner au Canada et rendre compte de sa mission. Grâce à ses efforts dans le sens de la conciliation, il n'a pas peu contribué à incliner les esprits vers le gouvernement canadien.»¹

Peu après, Ottawa rencontrait les délégués de la Rivière-Rouge et votait l'*Acte du Manitoba* qui donnait naissance à une nouvelle province canadienne et incluait la liste des droits des Métis dressée au fort Garry.

Les études relatives aux événements qui ont trait à la fondation du Manitoba et à son entrée dans la Confédération citent de nombreux noms, mais celui du lieutenant-colonel de Salaberry occupe bien peu de place dans ces travaux. Pourtant, pour régler cette affaire d'une façon pacifique, il était essentiel que le gouvernement fédéral obtienne la collaboration des Métis. Or, il ne fait aucun doute que l'action du lieutenant-colonel de Salaberry fut particulièrement importante à cet égard.

Le «bon colonel», comme l'appelait familièrement l'abbé Thibault, mourut au manoir seigneurial de l'Assomption, chez son gendre, Louis-René-Hertel LaRocque, le 25 mars 1882. Il quitta cette terre discrètement, trop discrètement dirions-nous, puisque la presse québécoise se borna à mentionner la date de son décès et le lieu de ses funérailles. Il fut inhumé au cimetière de Notre-Dame de Richelieu où reposait déjà sa deuxième épouse, Louise-Joséphine Allard, fille de Joseph Allard, seigneur de Chambly, et d'Adèle Bathilde Soupras.



Très tôt, des pressions, venant surtout de l'Ontario, furent exercées sur le gouvernement pour qu'un corps expéditionnaire soit envoyé à la Rivière-Rouge. Le premier ministre, John A.

1. Lettre publiée d'abord dans *Le Nouveau Monde* et reproduite dans *Le Courrier du Canada* du 22 avril 1870.

Macdonald, se rallia à cette idée et demanda à Londres l'autorisation d'utiliser à cette fin une partie des troupes britanniques cantonnées au Canada. Londres acquiesça, mais à la condition que cette expédition revête un caractère exclusivement pacifique et serve à assurer la sécurité à la fois des Métis et des Indiens habitant cette région du pays.

Les troupes britanniques ne furent pas les seules à faire partie de l'expédition de la Rivière-Rouge. Aux 530 réguliers britanniques le gouvernement voulut adjoindre deux bataillons de milice, un levé en Ontario, l'autre au Québec. Appelés sous les armes peu avant que la loi créant la province du Manitoba reçut la sanction royale, ces deux bataillons, commandés respectivement par les lieutenants-colonels S.P. Jarvis et Louis Casault, devaient compter respectivement 350 hommes chacun, officiers non compris, soit sept compagnies de 50 hommes. Un groupe de 143 charretiers, « voyageurs » et guides fut aussi appelé à accompagner les troupes.

Le bataillon du lieutenant-colonel Casault, qui réunit plusieurs volontaires de la ville de Québec et de ses environs, compta des membres du 9^e bataillon. De cette unité on retient en particulier les noms de trois officiers qui fréquentèrent l'Université Laval et devinrent avocats. En tête de liste vient celui du major David Gagnier. Peu intéressé par le droit, ce dernier opta carrément pour la vie militaire. On se rappelle que du 16 novembre 1865 au 12 avril 1866, aux premières menaces d'invasion des Fénians, il commanda la compagnie des Voltigeurs dépêchée à Niagara afin d'appuyer les miliciens anglophones trop peu nombreux dans cette région du pays. En plus de servir avec le 9^e bataillon, il fit partie du bataillon de l'Islet et aussi de l'état-major de l'École militaire de Québec où il devint une des figures dominantes du District militaire n° 7. Durant l'expédition de la Rivière-Rouge, il seconda le lieutenant-colonel Casault dans ses fonctions. Demeuré à Winnipeg au retour de son bataillon dans l'est, il servit en qualité d'adjudant dans le Bataillon provincial du Manitoba. Il décéda à cet endroit, à l'âge de 31 ans, le 3 mars 1873.¹

1. Les funérailles de David Gagnier eurent lieu à la cathédrale de Saint-Boniface, le 5 mars 1873. En ce qui a trait à sa sépulture, on lit ce qui suit dans les registres de cette paroisse : « Son corps n'a pas été inhumé dans le cimetière, mais il a été descendu dans la cave de la Cathédrale pour être envoyé à Québec par ordre de son père. »

Cependant, c'est au sein de la compagnie n° 5 du bataillon de Québec que la présence des Voltigeurs se fit surtout sentir. Cette unité fut placée sous le commandement du capitaine Jean-Baptiste Ouimet et du lieutenant Léonidas de Salaberry, deux Voltigeurs diplômés de l'École militaire de Québec. Le capitaine Ouimet fréquentait encore la faculté de droit de l'Université Laval lorsque le gouvernement résolut d'organiser une expédition à la Rivière-Rouge, décision qui reporta son admission au barreau à l'année 1872. On verra qu'il fut également appelé à commander le 9^e bataillon de 1880 à 1882. Quant au lieutenant Léonidas de Salaberry, il était le petit-fils du héros de Châteauguay et le fils du commandant-fondateur des Voltigeurs, le lieutenant-colonel Charles-René-Léonidas de Salaberry, qui participa, comme on l'a dit, aux discussions qui aboutirent à la création de la province du Manitoba. Tout comme le capitaine Ouimet, le lieutenant de Salaberry fréquentait l'Université Laval au moment où l'on mit sur pied le bataillon de Québec. Il abandonna temporairement ses études pour participer à l'expédition de la Rivière-Rouge. Reçu avocat en 1873, il pratiqua une dizaine d'années à Montréal, puis, en 1883, alla s'établir aux États-Unis où il mourut le 12 juillet 1903.

Bien que l'expédition de la Rivière-Rouge ne donnât lieu à aucun affrontement, ni avec les Métis, ni avec les Indiens, elle fut à maints égards instructive. C'était en fait la première fois au pays qu'une force aussi nombreuse était appelée à franchir une telle distance et dans des conditions aussi ardues. Il s'en trouva d'ailleurs pour faire un rapprochement entre les obstacles rencontrés par les militaires qui prirent part à cette expédition et les difficultés vécues au combat. De Toronto à la baie du Tonnerre, soit une distance d'environ mille kilomètres, le voyage fut relativement facile puisqu'il se fit en grande partie sur les lacs Huron et Supérieur. Mais de la baie du Tonnerre (Thunder Bay) à la Rivière-Rouge, suivant le parcours du Nord-Ouest en canot, ce fut bien différent. Les troupes durent franchir une distance à peu près égale à celle de la première étape, mais à travers un pays parsemé de cascades, de lacs et de rivières, autant d'obstacles qui exigeaient d'interminables et épuisants portages. S'il est vrai que le corps expéditionnaire n'eut guère à se préoccuper des Indiens et des Métis, en revanche, il ne fut pas favorisé par la température et dut se défendre contre quelques feux de forêt, d'interminables pluies et d'innombrables moustiques.

Partie de Toronto au milieu du mois de mai, la petite armée du colonel Garnet Wolseley arriva à Winnipeg le 24 août suivant. Plusieurs officiers britanniques crurent qu'elle n'atteindrait pas sa destination avant l'hiver. Tandis que l'avant-garde pénétrait dans le fort Garry par une porte, Riel, qui n'avait jamais cessé de proclamer sa loyauté à la Couronne britannique, quittait les lieux par une autre porte, sans doute satisfait de savoir que les droits des Métis avaient été reconnus, mais inquiet de constater que l'amnistie plus d'une fois promise se faisait toujours attendre.

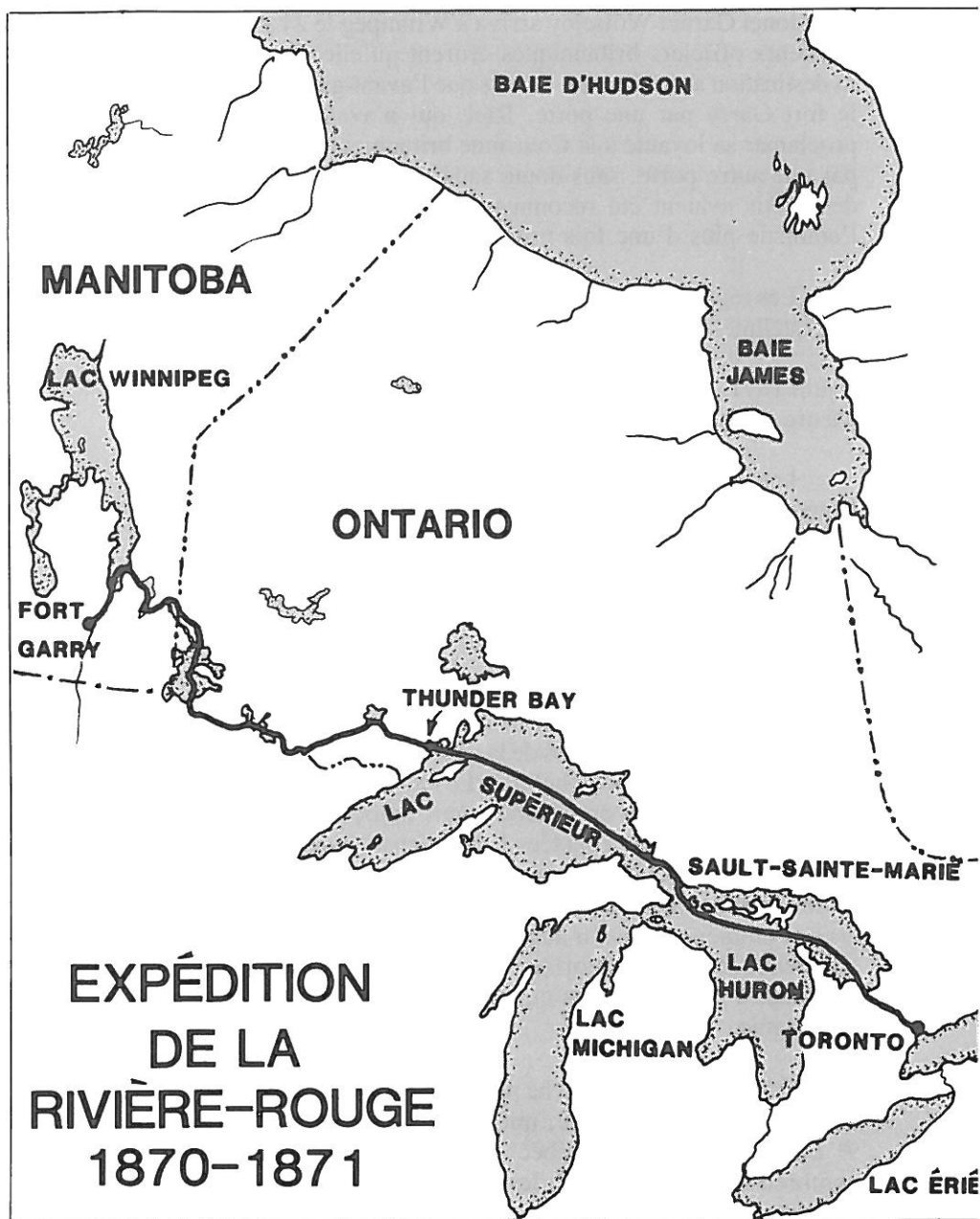
Les réguliers britanniques ne demeurèrent à la Rivière-Rouge que quelques jours. Seuls les volontaires y restèrent pour assurer le service de garnison durant l'hiver et le printemps suivant. Le 7 juin 1871, les quelques centaines d'hommes qui s'y trouvaient encore prirent le chemin du retour.

Les Voltigeurs ne participèrent pas à l'expédition de la Rivière-Rouge en tant qu'unité. Ils y étaient néanmoins présents par leur contribution à la formation du bataillon de Québec et peuvent donc revendiquer l'honneur d'avoir pris part à l'expédition sans doute la plus longue et la plus difficile de l'histoire militaire du Canada.

* * *

On a vu qu'entre 1868 et 1875 les Voltigeurs avaient poursuivi leur entraînement annuel hors de la ville de Québec, tantôt à Rivière-Ouelle, tantôt à Saint-Michel ou à Lévis. Cette façon de procéder plaisait aux miliciens en général, mais indisposait ceux pour qui les sommes d'argent affectées à la défense étaient toujours trop élevées. Après la chute du gouvernement conservateur, au moment où les relations entre les États-Unis et le Canada s'amélioraient et que commençait à sévir au pays une sérieuse crise économique, on résolut de ne plus autoriser, du moins pour un temps, la tenue de camps à l'extérieur des quartiers généraux de bataillon ou de compagnie.

Cette mesure, qui toucha particulièrement les unités urbaines dotées de salles d'exercice, mit un terme aux camps annuels du 9^e bataillon hors de Québec. À partir de 1876, et pour de nombreuses années à venir, les Voltigeurs ne s'entraînèrent plus en tant qu'unité qu'à la salle d'exercice de Québec.



Au siècle dernier, les exercices avaient généralement lieu au printemps, les lundis et jeudis, de 19 heures à 22 heures. Au milieu de l'hiver, l'éclairage et le chauffage des salles posaient alors un problème majeur. À une époque où les distractions n'étaient pas bien nombreuses, les séances d'exercice des Voltigeurs attiraient souvent de nombreux curieux. Au manège de la Grande-Allée, ils s'entassaient souvent par centaines sur les galeries surplombant la grande salle, tout particulièrement le jeudi, jour où les musiciens ajoutaient une note d'entrain et de gaieté aux évolutions du bataillon. Rien n'échappait à leur attention, ni les gaucheries des recrues qui les faisaient rigoler, ni l'habileté des plus expérimentés qui soulevait leur admiration. Si l'on en croit la presse locale, les femmes, au nombre desquelles figurait « la fine fleur de l'aristocratie québécoise », ne se faisaient pas prier pour venir encourager de leur présence les officiers, sous-officiers et soldats.¹

En quatre ans, de 1873 à 1877, le nombre de volontaires autorisés à porter l'uniforme passa de 40 000 à 20 000. Plusieurs compagnies ou bataillons, surtout ruraux, n'eurent pas la permission de camper ou furent simplement rayés des listes ou, encore, amalgamés à d'autres unités. Durant cette période d'austérité, l'effectif réglementaire du 9^e bataillon passa de 413 à 270 hommes de tous rangs. Néanmoins, le pourcentage de ceux qui se présentaient aux exercices demeura élevé. On remarque, par exemple, qu'en 1878 et 1879, un seul Voltigeur manquait à l'appel. En plus des exercices tenus à Québec, les Voltigeurs prenaient également part chaque année à quelques défilés importants et à un exercice de tir à Lévis ou à Beauport.

Tout comme le 65^e Carabiniers Mont-Royal, le 9^e bataillon peut se vanter d'avoir alors compté dans ses rangs des hommes appartenant à toutes les classes de la société québécoise. Au bataillon, les soirs d'exercice, se côtoyaient de nombreux « professionnels » et étudiants, des commerçants et des commis de bureau et de magasin, ainsi que des ouvriers et des manoeuvres, parfois même sans emploi. Perpétuant une tradition remontant aux premiers jours de l'unité, l'Université Laval, avec ses facultés de droit et de médecine, le Séminaire de Québec et l'École Normale Laval fournissaient chaque année un important contingent de recrues.

1. *L'Électeur*, 12 mars 1888.

On se souvient qu'à partir de 1875, année où le lieutenant-colonel Charles-Eugène Panet devint sous-ministre, la direction du bataillon échut au lieutenant-colonel Léon P. Vohl sans qu'il y ait de changement officiel de commandement. Officier expérimenté, ce dernier avait commandé la compagnie de Voltigeurs cantonnée à Sandwich au cours de la guerre de Sécession. Durant les années de dépression et jusqu'en 1880, c'est donc à lui surtout que revient le mérite d'avoir maintenu le bataillon parmi les meilleures unités de la Milice canadienne. Année après année, il se vit décerner ce qu'on pourrait appeler une mention spéciale de l'adjutant-général adjoint. Le 16 décembre 1876, le lieutenant-colonel T. Juchereau Duchesnay exprimait sa satisfaction en ces termes: «J'ai inspecté le 9^e Carabiniers et j'ai trouvé que les officiers, sous-officiers et soldats de cette unité connaissaient très bien leur travail. L'apparence générale de ce bataillon et son efficacité sur le terrain de parade méritent les plus grands éloges.»¹ L'année suivante, le bataillon fut inspecté par le lieutenant-général Edward Selby-Smyth, nommé commandant de la Milice canadienne le 11 septembre 1874. «Le général s'est dit très satisfait, note l'adjutant-général adjoint, de la façon dont le bataillon a exécuté les différents mouvements prescrits et aussi du plaisir qu'il a éprouvé à inspecter pour la première fois un bataillon canadien-français.»² Le 31 octobre 1878, c'était au tour d'un autre général britannique de faire l'inspection des Voltigeurs qui, pour la circonstance, portaient les bonnets qu'ils venaient tout juste de se procurer à Londres. Le général Patrick MacDougall commandant des forces du Royaume-Uni en garnison à Halifax, puisque c'est de lui dont il est question, manifesta le même enthousiasme que ses prédécesseurs. En 1879, même évaluation positive. Et l'on remarque qu'à chaque occasion la musique des Voltigeurs participa à la cérémonie et créa une forte impression sur l'officier qui faisait l'inspection.



Durant la crise économique des années 70, plusieurs soulèvements populaires, appréhendés ou réels, vinrent troubler la vie des Québécois. En 1877 et 1878, les élections, à elles seules,

1. *Militia Report for 1876*, p. 29 (traduction de l'auteur).

2. *Militia Report for 1877*, p. 35 (traduction de l'auteur).

créèrent une telle tension qu'elles forcèrent les autorités municipales à faire appel à quatre reprises aux forces armées.¹ À chaque occasion, des éléments de la Batterie B, commandés par le lieutenant-colonel Thomas Bland Strange, et auxquels vint s'ajouter en deux circonstances un détachement de cavalerie, contribuèrent par leur présence à calmer les esprits et à empêcher que des actes de provocation isolés dégénèrent en émeutes.

Ce sont toutefois les grèves et les problèmes ouvriers qui causèrent à cette époque les troubles les plus graves. En tête de liste, il convient de mentionner les événements du mois de juin 1878. Le 3 de ce mois, un groupe d'ouvriers se mit en grève pour protester contre la décision de leur entrepreneur de réduire leur salaire à moins de un dollar par jour. Ils furent bientôt suivis par des centaines d'autres qui décidèrent de faire connaître leur désapprobation par des marches, des attroupements et des manifestations, d'abord sur la place du parlement, puis sur les Plaines d'Abraham et la place Jacques-Cartier. Le 11 et le 12 juin, la situation empira lorsque des groupes se mirent à visiter des entreprises et à forcer leurs dirigeants à s'engager par écrit à verser des salaires conformes à leurs demandes. On lança des pierres, on brisa des châssis, on blessa des militaires et des civils et l'on commit quelques vols. Il était environ 15 heures, le 12, lorsque le maire de Québec dut se résoudre à lire la loi contre les attroupements (Riot Act) et à autoriser ainsi les militaires à se servir de leurs armes. L'ordre revenu, on compta un mort et un certain nombre de blessés.

Plusieurs unités participèrent à cette intervention, dont la Batterie B, qui reçut le choc initial, et le 8^e bataillon. Le *Daily Telegraph* et quelques autres journaux s'interrogèrent sur les raisons qui avaient amené les Voltigeurs à demeurer inactifs au cours de ces troubles. La raison est bien simple, répondait *Le Mercury*, c'est qu'ils n'ont pas été appelés; et s'ils n'ont pas été appelés, c'est que plusieurs d'entre eux habitent les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur tout particulièrement touchés par la grève.²

1. Voir sur ce sujet : Jean Pariseau, *Forces armées et maintien de l'ordre au Canada, 1867-1967 : un siècle d'aide au pouvoir civil*, T. 1 et 2. APC 32, 33, 35, 36, 37, 41, 44 et 47 (manuscrit).

2. *Le Mercury*, 15 juin 1878.

9 ^e BATAILLON (VOLTIGEURS DE QUÉBEC) EXERCICE AU QUARTIER GÉNÉRAL (QUÉBEC) 1876 — 1891					
Année	Commandant	Effectifs		Nombre de jours	Inspection Officier/date
		Officiers	Autres		
1876	Lt-col. L.P. Vohl	14	206	8	Lt-col. T.J. Duchesnay 9 novembre
1877	Lt-col. L.P. Vohl	18	252	12	Lt-gén. E. Selby-Smyth 25 octobre
1878	Lt-col. L.P. Vohl	19	336	12	Gén. Patrick MacDougall 31 octobre
1879	Lt-col. L.P. Vohl	20	355	12	Lt-col. T.J. Duchesnay 29 octobre
1880	Lt-col. J.B. Amyot	20	252	12	Lt-gén. E. Selby-Smyth 15 mai
1881	Lt-col. J.B. Amyot	—	—	—	—
1882	Lt-col. J.B. Amyot	—	—	—	—
1883	Lt-col. G. Amyot	19	149	12	Lt-col. T.J. Duchesnay 21 mai
1884	Lt-col. G. Amyot	18	327	12	Lt-col. T.J. Duchesnay 30 avril
1885	Lt-col. G. Amyot	20	254	12	Lt-col. T.J. Duchesnay 25 mars
1886	Lt-col. G. Amyot	26	336	12	Lt-col. T.J. Duchesnay 25 avril
1887	Lt-col. G. Amyot	26	336	12	Lt-col. T.J. Duchesnay 25 avril
1888	Lt-col. G. Amyot	26	336	12	Lt-col. T.J. Duchesnay 10 mai
1889	Lt-col. G. Amyot	24	329	12	Lt-col. T.J. Duchesnay 25 mars
1890	Lt-col. G. Amyot	24	335	12	Lt-col. T.J. Duchesnay 5 juin
1891	Lt-col. G. Amyot	26	337	12	Major-gén. I. Herbert 25 mai

Les Voltigeurs ne furent pas pour autant écartés bien longtemps de l'aide au pouvoir civil. Un mois ne s'était pas écoulé que les Montréalais se trouvèrent à leur tour devant une situation explosive rendant nécessaire l'intervention de quelque 3 000 militaires.

Un grand émoi régna à Montréal au début de l'été de 1878 lorsque les sociétés orangistes de la ville firent connaître leur intention de célébrer, par un grand défilé, le 12 juillet, la victoire du roi Guillaume d'Orange sur les Irlandais et l'anniversaire de l'enterrement de Thomas Lett Hackett, un jeune orangiste tué l'année précédente au carré Victoria. Aux yeux de nombreux Irlandais, il s'agissait d'un acte de provocation intolérable auquel ils devaient s'opposer à tout prix. C'est ainsi qu'à l'approche du 12 juillet arrivèrent à Montréal des milliers « d'étrangers » venus prêter main-forte à leurs compatriotes, soit orangistes, soit irlandais. Redoutant le pire, le maire de Montréal fit assermenter de nombreux policiers supplémentaires et demanda l'aide des forces armées. Tous les bataillons urbains et ruraux de la région de Montréal furent mobilisés, ainsi que les batteries A et B formées de permanents.

Le départ pour Montréal de la Batterie B privait la Citadelle de la presque totalité de sa garnison et rendait la ville de Québec vulnérable aux attaques des auteurs de troubles. Il fallut donc, aussi à Québec, faire appel aux miliciens pour maintenir l'ordre et permettre aux citoyens de vaquer sans crainte à leurs occupations habituelles.

Le mouvement des troupes dans la capitale commença le mercredi 10 juillet, lorsque la Batterie B quitta la Citadelle. Elle était précédée dans sa marche vers l'embarcadère d'une garde d'honneur de cinquante hommes du 9^e bataillon, commandée par le major A. Evanturel, et de la musique de cette unité. L'absence des artilleurs qui, plus d'une fois avaient maintenu l'ordre à Québec, ne tarda pas à se faire sentir. La nuit n'était pas encore venue que les autorités firent appel aux 8^e et 9^e bataillons pour combler le vide laissé par leur départ. L'un et l'autre de ces bataillons durent, à ce stade, fournir une compagnie pour assurer la protection du Parlement. Une heure et quart après l'appel, note l'*Événement*, le capitaine E. Garneau et sa compagnie de Voltigeurs se trouvaient sur les lieux.¹ Le second appel fut lancé le lendemain vers 11

1. *L'Événement*, 12 juillet 1878.

MILITIA LIST 1875
9th Battalion
« Voltigeurs de Québec »
Québec

Lieutenant Colonel	
Eugène Panet	16 Nov 66
Majors :	
Léon P. Vohl	31 Jan 68
Jean Bte Amyot	27 Jan 71
Paymaster :	
George Dugal	16 Nov 66
Adjudant :	
Thomas A.H. Roy	20 Sept 67
Quarter Master :	
Alphonse Gabriel Benoit	2 June 71
Surgeon :	
Frs Elzéar Roy, MD	12 Aug 70
Assist. Surgeon :	
Chs G. Delagrave	27 Jan 71
Chaplain :	
Rev Raymond Casgrain	28 Mar 62

No 1 Company (Quebec)

Captain :	
Louis Elzéar Frenette	27 Jan 71
Lieutenant :	
Gustave Evanturel	6 June 71
Ensign :	
Godfrey Gourdeau	14 June 72

No 2 Company (Quebec)

Captain :	
A. Eugène Gingras	5 Jan 71
Lieutenant :	
Mathias Chouinard	28 June 71

No 3 Company (Quebec)

Captain:	
Henri Delagrave	19 Feb 69
Lieutenant:	

No 4 Company (Quebec)

Captain:	
Elzéar Garneau	12 July 72
Lieutenant:	
Joseph YZ Dorion	2 May 73
Ensign:	

No 5 Company (Quebec)

Captain:	
Guillaume Amyot	5 April 67
Lieutenant:	
Philippe F. Gingras	2 April 69

No 6 Company (Quebec)

Captain:	
Arthur Evanturel	13 Mar 68
Lieutenant:	
Zéphirin Levasseur	2 July 69
Ensign:	
Alphonse Têtu	13 May 70

No 7 Company (Quebec)

Captain:	
Théophile Gauvreau	10 Dec 69
Lieutenant:	
Arthur Lapointe	27 May 70

heures. Cette fois-ci, on demanda au 9^e bataillon de fournir deux compagnies additionnelles, l'une pour monter la garde à la Chambre d'Assemblée, l'autre pour occuper les quartiers laissés vacants par la Batterie B à la Citadelle. Ce fut, cette fois, au tour des compagnies des majors L.E. Frénette et A. Evanturel de répondre à l'appel.

Contrairement à ce qu'on s'attendait, la journée du 12 juillet fut relativement paisible à Montréal comme à Québec. À Montréal, la fermeté du maire Beaudry et la présence en force des militaires amenèrent les Orangistes à renoncer à leur défilé, tandis qu'à Québec seuls quelques accrochages mineurs perturbèrent légèrement la paix. Au cours de l'après-midi, le gouverneur-général Lord Dufferin, en compagnie de Lady Dufferin et du lieutenant-colonel Duchesnay, passa en revue les trois compagnies de Voltigeurs auxquelles il adressa quelques mots :

Lieutenant-colonel Vohl, officiers et soldats du 9^e Bataillon :

C'est avec un plaisir et une satisfaction extrêmes que je vous ai vu exécuter les différentes manœuvres qu'on vous a ordonné de faire. Je dois féliciter et les officiers et les soldats du bataillon sur la manière dont ils les ont exécutées.

Le gouvernement britannique, et je parle ici au nom de Sa Majesté que j'ai l'honneur de représenter, a autant de confiance dans la loyauté de ses régiments canadiens-français, que de ceux d'origine britannique ou autres.

Le 9^e Bataillon a été formé, je crois, sous les auspices d'un nom dans les annales de l'histoire du Canada, le colonel de Salaberry.

En terminant, je dois répéter que je me sens heureux d'avoir eu l'occasion d'assister aux différentes évolutions du bataillon.¹

Le soir même, les compagnies des majors Frénette et Evanturel étaient démobilisées et, le lendemain, celle du capitaine Garneau.

Les troubles qui perturbèrent la vie des Québécois en 1879 et 1880 furent bien différents de ceux qu'on appréhendait au mois de juillet 1878. Incapables de s'entendre avec leurs compatriotes irlandais, les débardeurs canadiens-français décidèrent en 1879 de quitter la *Société bienveillante des journaliers de navires* pour former leur propre union. En quête de clients, la nouvelle société

1. *L'Événement*, 13 juillet 1878.

appelée l'Union canadienne voulut affirmer son existence et faire étalage de sa puissance en organisant un imposant défilé dans les rues de Québec. Jusque-là rien d'anormal. Toutefois, le 15 août, date choisie pour cet événement, les choses s'envenimèrent lorsque les manifestants s'aventurèrent au Cap Blanc où demeurait leur président. Au détour du Cul-de-Sac, à une centaine de mètres, les Irlandais, qui n'avaient pas prisé la fondation de cette union rivale, leur tombèrent dessus. Dissimulés dans la montagne, quelques-uns jusqu'au sommet du Cap Diamant et d'autres cachés derrière les volets de leurs logis, ils accueillirent le défilé par une volée de pierres, d'objets hétéroclites et de coups de feu. Après un moment d'hésitation, les débardeurs canadiens-français rebroussèrent chemin, heureusement pour eux, car un peu plus loin ils auraient été la cible de deux canons volés sur le navire *Inga* amarré dans le port. L'échauffourée fut brève, mais fit quand même un mort et de nombreux blessés.

On pouvait s'attendre, il va sans dire, à ce que les choses n'en demeurent pas là. « Dans l'après-midi, note *L'Événement*, à peu près 800 hommes se sont réunis sur la place Jacques-Cartier. Ils étaient la plupart armés de carabines et de revolvers. Ils montèrent l'escalier de la rue de la Couronne et se rendirent aux Plaines d'Abraham. Leur nombre augmenta chemin faisant. Ils tirèrent des coups de feu, donnèrent des coups de hache dans les portes. D'autres se rendirent sur la terrasse Dufferin et jetèrent des masses de pierres sur les maisons en bas. »¹ Suivirent également à divers endroits, de nombreux accrochages et plusieurs vols d'armes.

Il n'en fallut pas davantage pour que les autorités municipales fassent appel à la Batterie B et aux unités de volontaires de la ville. Mais la responsabilité de maintenir l'ordre revint, avant tout cette fois, aux 8^e et 9^e bataillons et non à la Batterie B qui demeura à la Citadelle. Tandis que l'unité anglophone établissait ses quartiers à la salle des patineurs, mieux connue à l'époque sous le nom de *Skating Rink* et située près de la porte Saint-Louis, les Voltigeurs s'installaient à la salle d'exercice de la Grande-Allée. Durant six jours, ces deux bataillons surveillèrent jour et nuit les artères les plus exposées de la ville. Le 9^e bataillon, qui comptait 150 hommes sous les armes, demeura à la haute ville et patrouilla en particulier

1. *L'Événement*, 16 août 1879.

la rue Saint-Louis, depuis la barrière jusqu'au *Skating Rink*. Quant au 8^e bataillon, il fut envoyé à la basse ville et surveilla le secteur compris entre le marché Champlain et le Cap Blanc.

Le 2 août, l'agitation s'était apaisée. Il s'en trouva bien quelques-uns pour critiquer l'administration municipale, mais personne n'éleva la voix contre la présence des volontaires. Ces derniers avaient redonné confiance à la population et tous s'en félicitaient. Les magistrats de la région de Québec voulurent leur exprimer leur reconnaissance en adoptant à l'unanimité la proposition suivante :

That the magistracy hereby desire to place on record their high appreciation of the readiness with which the active militia of Quebec responded to the call made upon them to aid the civil power in suppressing the late riot which unfortunately occurred in this city, and they cannot allow the volunteers now under arms to be disbanded without expressing their sincere thanks to the entire force for their very efficient services, as well as their recognition of the exemplary and soldierlike behaviour of the Quebec Militia while on duty.¹

La rivalité entre les deux unions de débardeurs ne disparut pas pour autant. Aussi pouvait-on s'attendre à d'autres troubles après la réouverture de la navigation au printemps et c'est effectivement ce qui se produisit. Au cours de l'après-midi du 12 mai 1880, un groupe de journaliers de l'Union canadienne, ayant travaillé au déchargement du *Scotland*, furent assaillis et battus par des membres de l'union rivale en tentant de regagner leur demeure par l'escalier reliant la rue Champlain aux Plaines d'Abraham. Le *Journal de Québec* raconta l'incident en ces termes : « Débarqués au bas de la falaise, ces hommes de bord demeurant à Saint-Roch ont gravi l'escalier qui aboutit aux Plaines ; mais rendus près du Protestant Home des femmes, ils ont été attaqués soudainement par des gens armés de bâtons, de pistolets, qui les attendaient en embuscade, par des partisans, dit-on, de la société opposée. »²

1. *Militia Report for 1879*, p. 52.

2. *Le Journal de Québec*, 13 mai 1880.



Le lieutenant-colonel Jean-Baptiste Amyot, commandant des Voltigeurs de Québec du 23 avril 1880 au 15 septembre 1882.

Une fois de plus, les magistrats formant le Bureau de police de Québec durent demander l'aide des militaires. Appelés sous les armes le jour même de cet incident, les Voltigeurs, sous le commandement du lieutenant-colonel J.B. Amyot, répondirent à l'appel au nombre de 20 officiers et 252 sous-officiers et soldats. Ils établirent cette fois leurs quartiers à la Citadelle et y demeurèrent, à l'exception d'une compagnie, jusqu'au 15 mai, l'arrestation de onze « chefs-émeutiers » ayant refroidi rapidement l'ardeur des belligérants.

* * *

Le début des années 80 fut difficile pour le 9^e bataillon (Voltigeurs de Québec). Il y eut d'abord un changement de commandement, le lieutenant-colonel Jean-Baptiste Amyot succédant, le 23 avril 1880, au lieutenant-colonel Panet en poste à Ottawa depuis 1875.¹

Le lieutenant-colonel Jean-Baptiste Amyot était originaire de Saint-Gervais de Bellechasse.² Il étudia d'abord dans sa paroisse

1. M.G.O. 23 avril 1880.

2. Jean-Baptiste Amyot est né à Saint-Gervais de Bellechasse, le 30 octobre 1842, du mariage de Guillaume Amyot à Louise Gosselin.

natale, puis à Sainte-Anne-de-la-Pocatière où il fit ses études classiques, et, finalement, à la faculté de droit de l'Université Laval. Reçu avocat, il fut admis au barreau le 13 janvier 1872. C'est à l'époque des tentatives et des menaces d'invasion des Fénéniens que Jean-Baptiste Amyot commença sa carrière d'officier au 9^e bataillon. Promu successivement enseigne (11 mai 1866), capitaine (3 mai 1867), major (27 janvier 1871) et lieutenant-colonel (27 janvier 1876), il occupa de nombreux postes. Avant d'accéder au commandement du 9^e bataillon, il commanda la compagnie n^o 1, prit part à l'expédition de la Rivière-Rouge, fut aide de camp du lieutenant-gouverneur (1872-1877) et remplit les fonctions d'adjudant de son unité. Son nom figure parmi ceux des fondateurs du Club de la Garnison de Québec. Entré au bureau du shérif de Québec en 1881, il fut bientôt nommé shérif, position qu'il occupa jusqu'à sa mort le 4 avril 1913. Il avait épousé Elizabeth Hamly Billingsley le 1^{er} septembre 1874.¹

À la fin du siècle dernier, il était plutôt courant de tenir compte de l'allégeance politique au moment d'octroyer un brevet d'officier ou de faire une nomination au sein de la milice. C'est ainsi qu'entre 1873 et 1878, sous le gouvernement de Sir Alexander Mackenzie, plusieurs unités de milice accueillirent des officiers dont la sympathie pour le parti libéral était bien connue. Au retour au pouvoir de John A. Macdonald en 1878, cette situation constitua un important élément de discorde lorsque les nominations semblèrent favoriser les officiers d'allégeance conservatrice. Plusieurs compagnies ou bataillons de volontaires souffrirent alors de cet état de choses. Au moment où le lieutenant-colonel Jean-Baptiste Amyot fut nommé commandant du 9^e bataillon, cette unité faisait face à cette sorte de problème. C'est pourquoi un mois à peine après sa nomination, plusieurs officiers donnèrent leur démission, ce qui eut pour conséquence de rendre le 9^e bataillon inactif pour une période de deux ans. Comme le ministère de la Milice fut plutôt très lent à accepter ces démissions, le commandant se trouva longtemps dans l'impossibilité de nommer des remplaçants; et lorsque les nominations devinrent possibles, il se retrouva naturellement devant des candidats sans qualifications et inexpérimentés.² Aussi, c'est à son successeur que reviendra le mérite de remettre l'unité sur pied.

1. On peut lire dans *Le Soleil* du 5 avril 1913 une notice biographique sur le lieutenant-colonel J.-B. Amyot.

2. *Militia Report* for 1881.



Le lieutenant-colonel Guillaume Amyot, commandant des Voltigeurs de Québec du 15 septembre 1882 au 5 mai 1893.

Le lieutenant-colonel Jean-Baptiste Amyot céda son commandement à son frère Guillaume, député conservateur de Bellechasse à la Chambre des Communes, le 15 septembre 1882.¹ Bien que les carrières des lieutenants-colonels Amyot ne furent pas identiques, on remarque entre elles de nombreux points communs. Guillaume Amyot, né à Saint-Gervais de Bellechasse, fréquenta lui aussi l'école de son village natal et le Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière avant d'étudier le droit à l'Université Laval et devenir avocat. Il fut reçu au barreau le 10 septembre 1867. À l'instar de son frère, il servit également durant de nombreuses années au 9^e bataillon et fut promu successivement enseigne, capitaine, major et lieutenant-colonel. Tout comme son frère, il fut aussi mobilisé durant les tentatives d'invasion des Féniciens, fut nommé commandant de compagnie (n^o 5) et servit dans l'Ouest canadien. Considéré comme « l'un des plus puissants tribuns politiques de son temps », il excella aussi dans le monde du journalisme en tant que rédacteur de *l'Organe de la Milice*, du *Courrier du Canada*, de *La Justice* et du *Quotidien*. Il mourut à son domicile de la rue d'Auteuil le 30 mars 1896, laissant cinq enfants. Il avait épousé le 27 avril 1871 Marguerite-Alice-Gertrude,

1. M.G.O. 15 sept. 1882.

filles d'Arthur Pennée et de Georgiana Mary Ward, l'un et l'autre d'origine britannique.¹

En 1882, à l'instigation du lieutenant-colonel Amyot, le 9^e bataillon reçut de nouveau l'autorisation de s'exercer à son quartier général de la Grande-Allée. L'activité reprit donc mais lentement. Une modeste campagne de recrutement eut lieu au mois de mars; les uniformes furent distribués au début d'avril et les exercices commencèrent quelques jours plus tard. Le 21 mai 1883, 168 officiers, sous-officiers et soldats regroupés en quatre compagnies, se trouvaient sur le terrain d'exercice pour la première inspection de leur unité depuis trois ans, la dernière ayant eu lieu le 15 mai 1880.² L'adjudant-général adjoint qui présidait cette cérémonie manifesta peu d'enthousiasme et préféra exprimer sa confiance dans l'avenir. En fait, la situation s'améliora durant les mois suivants, si bien que le 30 avril 1884 pas moins de 345 militaires de tous rangs, formant huit compagnies, étaient présents à l'inspection annuelle. Le fait que cinq officiers et trois sous-officiers avaient obtenu au cours de l'année des certificats de l'École d'infanterie de Saint-Jean permettait d'espérer encore davantage pour l'année suivante.

Les efforts déployés au cours des années 1883 et 1884 pour redonner au 9^e bataillon la place de choix qu'il avait occupée au sein de la Milice canadienne durant près de vingt ans ne furent pas inutiles. Au Nord-Ouest, plus précisément en Saskatchewan et en Alberta, l'insatisfaction grandissante des Métis laissait présager à cette époque une possible rébellion de leur part. En 1885, avec l'appui de Louis Riel, ils passèrent effectivement aux actes et le Gouvernement canadien dut une fois de plus recourir à la milice pour rétablir l'ordre. En 1870, quelques Voltigeurs participèrent à l'expédition de la Rivière-Rouge. En 1885, comme on le verra, tout le bataillon prit le chemin du Nord-Ouest.

* * *

1. Pour plus de détails sur la carrière du lieutenant-colonel Amyot, on peut consulter *L'Événement* et le *Courrier du Canada* du 30 mars 1896.

2. L'effectif autorisé était alors de 33 officiers et 336 sous-officiers et soldats. Les compagnies n^{os} 1 et 6 ne comptaient cette année-là que 8 hommes, et la compagnie n^o 8 seulement 10.

LA CAMPAGNE DU NORD-OUEST: DE QUÉBEC À CALGARY

Le corps expéditionnaire du colonel Garnet. J. Wolseley, qui comptait quelques Voltigeurs comme on l'a vu au chapitre précédent, atteignit le fort Garry, au Manitoba, le 24 août 1870. Au même moment, Louis Riel quittait discrètement les lieux pour aller vivre dans une sorte d'exil aux États-Unis. Durant les mois et les années qui suivirent, de nombreux Métis partirent également de la Rivière-Rouge pour échapper aux contraintes de la civilisation et vivre en paix auprès des gens de leur race établis sur les bords de la rivière Saskatchewan. Malheureusement, l'insatisfaction et les frustrations les attendaient là aussi. Exposés bientôt à la famine, irrités par l'arrivée de nombreux émigrants et menacés de perdre leurs droits de premiers occupants du sol, ils cherchèrent à obtenir l'intervention d'Ottawa. Mais préoccupées qu'étaient les autorités gouvernementales par les problèmes de la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique et l'ouverture des plaines de l'Ouest, les réclamations et les plaintes des Métis demeurèrent sans réponse. Le mécontentement continua donc de grandir et s'étendit aux Indiens, également menacés par l'immigration des Blancs. C'est ainsi qu'à la fin de l'hiver de 1885, d'importants troubles étaient à craindre au Nord-Ouest, d'autant plus que les Métis, demeurés depuis longtemps sans chef, s'étaient rendus au Montana l'année précédente et avaient réussi à convaincre Louis Riel, devenu paisible instituteur, de leur venir en aide comme il l'avait fait auparavant à la Rivière-Rouge.

Le 14 mars 1885, le surintendant L.N.F. Crozier qui commandait la police montée dans la région de Batoche, au nord de la Saskatchewan, envoya à ses supérieurs de Regina le message

suisant : « On peut s'attendre à tout moment à une révolte des Métis. Il est indispensable d'envoyer de grands renforts aux troupes. Si les Métis prennent les armes, les sauvages se joindront à eux. »¹ Le surintendant Crozier n'avait pas complètement tort. Le 26 mars, au Lac-aux-Canards, un violent affrontement mettait aux prises un fort contingent de Métis, commandé par Gabriel Dumont, et un détachement de policiers et de miliciens. Le combat terminé, on compta dix-sept morts : douze du côté des forces de l'ordre et cinq parmi les Métis. Il y eut aussi plusieurs blessés. La victoire des Métis eut pour effet de mobiliser sur-le-champ quelques tribus indiennes. Pendant que les Cris des réserves de Poundmaker et de « Petit Pin » s'attaquaient à Battleford, ceux de Gros Ours s'en prenaient aux habitants du lac à la Grenouille et au fort Pitt.

Les événements du 26 mars suscitèrent un grand émoi au pays. Aussi n'en fallut-il pas davantage pour qu'à Ottawa on accélère l'envoi de renforts.

Deux bataillons du Québec furent appelés à faire partie de la force de quelque 8 000 hommes placés sous les ordres du général Frederik Middleton, commandant en chef de la Milice canadienne : le 9^e bataillon (Voltigeurs de Québec) commandé par le lieutenant-colonel Guillaume Amyot, et le 65^e bataillon (Carabiniers Mont-Royal) commandé par le lieutenant-colonel Aldéric Ouimet. Tout comme le lieutenant-colonel Amyot, le lieutenant-colonel Ouimet était député conservateur au Parlement canadien.

Le 9^e bataillon fut appelé sous les armes à 15 heures, le 31 mars. Pendant que son commandant quittait en hâte la capitale nationale pour rentrer à Québec, ses hommes accouraient nombreux à l'arsenal pour y recevoir leur équipement et se rendre ensuite à la salle d'exercice de la Grande-Allée. À 19 heures, 200 Voltigeurs se trouvaient sur les lieux, presque totalement équipés. Seules faisaient défaut les bottes dont ils allaient avoir besoin pour parcourir la distance d'environ 4 000 kilomètres qui les séparaient de leur destination, ce qui contribua, semble-t-il, à retarder le départ d'environ 48 heures. On en profita pour combler quelques postes laissés vacants par l'absence ou la démission de quelques officiers dans l'impossibilité de suivre leur bataillon. Le docteur Arthur

1. E.J. Chambers, *Histoire du 65^{ème} Régiment Carabiniers Mont-Royal*, 1906, p. 91.

de Blois devint alors chirurgien de l'unité et le capitaine Philippe du Perron Casgrain, un jeune officier qui avait fait de brillantes études au *Royal Military College of Canada* à Kingston, assumait les responsabilités d'adjutant. Il y eut aussi des nominations à l'échelon des compagnies. Le sergent Jean-Charles Routhier et le soldat Aurélien Shehyn furent promus lieutenants (provisoirement), le premier à la compagnie n° 4, et le second à la compagnie n° 6, tandis qu'Elzéar Fiset, Émile Faucher de St-Maurice, J. Pantaléon Pelletier et le caporal Arthur Dion devenaient sous-lieutenants (provisoirement) aux compagnies n°s 1, 2, 7 et 6 respectivement.

En attendant le signal du départ, les Voltigeurs défilèrent à quelques reprises dans les rues de la ville. Comme ils venaient de terminer leur entraînement annuel et avaient été inspectés à peine quelques jours auparavant, ils avaient fière allure et se méritèrent de nombreux éloges.¹ « Parfaits soldats des pieds à la tête, note un des participants, nous avions un air crâne qui aurait fait fuir à cent lieues tous les sauvages du monde. »²



Il fut finalement décidé que le 9^e bataillon partirait dans la soirée du 2 avril. À l'intention du lieutenant-colonel Amyot, les 235 Voltigeurs sous les armes assistèrent ce jour-là à la messe célébrée pour eux à la Basilique. Puis, au début de l'après-midi, ils furent passés en revue par le commandant du district, le lieutenant-colonel T.J. Duchesnay. Enfin, à l'heure du souper, le départ approchant, ils furent consignés à la salle d'exercice. « Le coup fut rude, écrit dans son journal le soldat Beauregard. Nous entourâmes le colonel, lui demandant de nous permettre d'aller dire un dernier adieu à nos parents, à nos amis. La permission

1. En 1885, le 9^e bataillon termina ses exercices annuels le 25 mars, soit la veille de l'escarmouche historique du Lac-aux-Canards.
2. On connaît l'existence de quelques récits de la participation du 9^e bataillon à la campagne du Nord-Ouest racontée par des membres de cette unité. Deux de ces récits ont été publiés, celui du soldat George Beauregard de la compagnie n° 3 et celui du soldat Arthur Potvin de la compagnie n° 7. En raison de leur valeur historique, nous nous référons occasionnellement à ces documents. Le récit du soldat Beauregard a été publié à Québec par son auteur, en 1886, sous le titre *Le 9^{me} Bataillon au Nord-Ouest, Journal d'un Militaire*, Imprimerie de Jos. G. Gingras & Cie. Quant au récit du soldat Potvin, il a été publié en 1956 par George F.G. Stanley dans la *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. X, n°s 2 et 3, pp. 265 et pp. 416 à 430, sous le titre *Notes sur l'expédition du 9^e bataillon se dirigeant dans le Nord-Ouest*.



Drapeau présenté aux Voltigeurs de Québec par la ville de Québec à leur départ pour le Nord-Ouest en 1885; cet étendard est conservé au musée régimentaire.

accordée, chacun s'empressa d'en profiter. Le colonel nous avait dit : "Si vous êtes des hommes d'honneur, vous serez ici pour huit heures." Nous ne pouvions méconnaître la conduite si libérale de notre commandant, qu'en étant exact à l'heure dite. Personne n'y manqua. »¹

Personne n'y manqua, malgré l'invitation pressante qu'une partie de la population leur faisait de demeurer au Québec. « Les personnes que nous rencontrions par centaines dans les rues, raconte encore le soldat Beaugard, nous disaient que nous allions faire la guerre à nos frères, à des français comme nous, que nous serions massacrés sans pitié, qu'on nous sacrifiait comme de la chair à canon, etc., etc. Ces bonnes gens s'imaginaient qu'il n'y a au Nord-Ouest que des métis français. C'est une grande erreur. Il y a parmi eux des anglais, des écossais, des irlandais. »²

1. George Beaugard, *Le 9^{me} Bataillon au Nord-Ouest, Journal d'un Militaire*, 1886, p. 11

2. George Beaugard, *Le 9^{me} Bataillon au Nord-Ouest, Journal d'un Militaire*, 1886, p. 11

**Discours du lieutenant-colonel
G. Amyot avant le départ du 9^e bataillon
pour le Nord-Ouest
2 avril 1885**

Messieurs,

L'autorité requiert vos services pour rétablir l'ordre. Je suis fier de la manière dont vous avez répondu à l'appel qui vous a été fait. Vous méritez les éloges qui vous arrivent de toutes parts. Je savais d'avance votre dévouement, j'étais sûr de votre courage.

Le pays a besoin de vous pour faire triompher le respect dû aux lois et la liberté dans les territoires de l'ouest. Nous habitons le pays le plus libre du monde, mais pour que cette liberté soit conservée, il faut que l'ordre ne soit pas troublé. Je compte sur vous, officiers et soldats du 9^{me} bataillon, pour faire honneur à notre race et au nom canadien.

Nous sommes en service actif, c'est la loi militaire qui prévaut, et j'espère que vous ne vous exposerez à aucune des pénalités qu'elle impose. Vous êtes tenus d'être à votre poste, comme votre devoir de soldat vous y oblige.

Je compte aussi que les citoyens de Québec se montreront dignes d'eux-mêmes et qu'ils encourageront les hommes à se ranger sous les drapeaux. La loi sera vigoureusement appliquée contre tous ceux qui chercheront à détourner les hommes de leur devoir.

L'autorité religieuse vous offre son concours et en votre nom je l'ai accepté. Demain au matin nous aurons une messe basse et la communion pascalle à l'heure qui vous sera indiquée cet après-midi.

(*Le Canadien*, 2 avril 1885)

Il est vrai que le départ des 9^e et 65^e bataillons ne plut pas à tout le monde. « Le fait majeur à souligner, selon Robert Rumilly, est que nul ne refusait la quote-part de sa province, nul ne prenait d'emblée le parti de Riel. »¹ En réalité, le départ se fit dans

1. Robert Rumilly, *Histoire de la Province de Québec*, Montréal, Éditions Bernard Valiquette, Tome V, p. 23.

l'enthousiasme pour la population en général, et peut-être avec une certaine appréhension en ce qui a trait aux troupes.¹ George Beauregard a consigné l'événement en ces termes :

À neuf heures, le signal est donné, et nous sortons de la salle d'Exercices, accompagnés des musiques de notre bataillon et du 8^{ème} Carabiniers Royaux, et escortés par tous les clubs de raquettes de Québec, qui s'étaient réunis avec des flambeaux et formaient au bataillon un cadre lumineux d'un effet splendide.

Une foule immense stationnait le long des rues par où nous devions passer. Notre marche était très difficile, chacun s'efforçant de briser les rangs pour dire adieu à un parent, serrer une dernière fois la main d'un ami qui partait ... Enfin, après mille obstacles surmontés, nous arrivons à la gare. Nous avons défilé par les rues St-Louis, du Fort, Buade, de la Fabrique, St-Jean, Collins, Charlevoix, du Palais et St-Nicolas.

Dans la gare, la foule était si considérable, que nous eûmes de la misère à atteindre les chars.

Quand nous eûmes pris nos quartiers à bord du train qui devait nous emmener loin de Québec et de tout ce que nous aimions, nous ne pûmes nous défendre d'un vif sentiment de tristesse. Nous partions là deux cent trente-cinq jeunes gens, la plupart non-mariés, laissant en arrière parents, frères, soeurs, amis, pour aller passer dans un pays sauvage un temps dont nous ignorions la durée, sans savoir si nous reviendrions jamais ou si nous ne trouverions pas au foyer les larmes du deuil et de la douleur remplaçant les douces joies que devait causer notre retour. Que de victimes la mort pouvait faire pendant notre absence ! Combien, peut-être, d'entre nous devaient attendre, dans ces plaines isolées du Nord-Ouest, le jour de la résurrection, sans une main amie qui viendrait prier sur leur tombe et y déposer la fleur du souvenir !

1. La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, par l'entremise de son président, le juge Alexandre Chauveau, remit à cette occasion au régiment un grand drapeau vert et rouge. Bien qu'en mauvais état, ce drapeau est aujourd'hui conservé au musée des Voltigeurs à Québec.

Ces pensées nous attristaient. Heureusement, le sifflet de la locomotive vint apporter une distraction à nos réflexions sérieuses.

Bonjour! — Bon voyage! — Prompt retour!

Et le train s'ébranle lentement. Nous sommes en route pour Winnipeg.¹

POUR LES FAMILLES DU 9^e BATAILLON

À la suggestion de beaucoup de personnes nous avons décidé d'ouvrir une liste de souscription à nos bureaux.

Nous prendrons tout ce qui nous sera donné, depuis les plus faibles oboles jusqu'aux plus forts montants.

Les noms souscripteurs et les montants seront publiés dans *Le Canadien* et l'*Événement*, à moins que l'on ne préfère garder l'anonymat.

L'argent sera remis au comité de distribution qui sera complété demain et qui se composera de nos premiers citoyens.

Nous prendrons des souscriptions à la semaine, de toutes les manières, des enfants, des femmes, des riches et des pauvres.

Hier les propriétaires et le rédacteur-en-chef du *Canadien* et de l'*Événement* ont versé..... 25.00 \$. Ils s'inscrivent de nouveau pour 25.00.

M. Boulanger, agent du *Canadien* et de l'*Événement*.....5.00

M. Savary, agent du *Canadien* et de l'*Événement*.....5.00

Chacun de nos ouvriers s'engage à verser par semaine une somme de dix cents tant que durera la campagne.

(*Le Canadien*, 4 avril 1885)

Ils étaient 235 au départ de Québec. Le 4 avril, l'abbé François Faguy, que l'archevêque de Québec avait désigné comme aumônier,

1. George Beauregard, *Le 9^{me} Bataillon au Nord-Ouest, Journal d'un Militaire*, 1886 p. 12. Le témoignage d'Arthur Potvin est substantiellement le même.

se joignit également au groupe rendu à Carleton, à l'ouest d'Ottawa. Il semble, par ailleurs, qu'il y eut quelques pertes chemin faisant. George Beauregard note aussi que la plupart étaient célibataires. En fait, plusieurs des Voltigeurs envoyés au Nord-Ouest étaient des étudiants, soit du Séminaire de Québec, soit de l'Université Laval et avaient entre 16 et 18 ans. On a écrit qu'à la demande du recteur de l'Université Laval les étudiants de cette institution furent exemptés de la campagne du Nord-Ouest et demeurèrent à Québec.¹ Il est vrai que cette question fut discutée entre les parties intéressées, mais il est inexact de dire qu'ils demeurèrent tous à Québec. On en retrouvera plusieurs en Alberta assumant leur part de responsabilités.



Si l'expédition de 1885 fut différente de celle de la Rivière-Rouge en 1870, elle ne fut pas facile pour autant. Le fait qu'elle eut lieu tôt au printemps et sans support logistique adéquat la rendit fort ardue, voire pénible à certains moments, tout particulièrement dans sa phase initiale.

À lire le récit du soldat Arthur Potvin, étudiant de l'Université Laval et futur médecin, on est enclin à croire que la nourriture et le logement laissèrent peu de bons souvenirs aux Voltigeurs durant le voyage. Les repas étaient peu abondants, de qualité douteuse et servis à des heures irrégulières. Un jour c'était le petit déjeuner qui n'arrivait plus, une autre fois, c'était le dîner et le souper qui se faisaient attendre. Certains jours il leur fallut donc faire « trois repas dans un ». Le lendemain du départ, note le soldat Potvin, « dîner à 2 hrs. P.M., à Saint-Martin, dans un hôtel aux frais du gouvernement (...): un oeuf, un crocsignol (sic), un sandwich et une tasse de café. C'était beaucoup pour des gens qui n'avaient mangé que du Corn Beef avec du pain sous le pouce. » À Carleton, à l'ouest d'Ottawa, le menu fut plus généreux et le soldat Potvin en profita pour manger « comme pas une maîtresse d'école » ; mais, à Buscotasing, toujours en Ontario, il dut se montrer plus prudent croyant avoir à faire à un coriace morceau de viande chevaline. Les deux « biscuits de matelot » qu'on lui sert fréquemment en guise

1. Desmond Morton, *The Lost War Drum, The North West Campaign of 1885*, Toronto, Hakkert, 1972, p. 37.

de repas et qu'il trempe dans un breuvage difficile à identifier, peut-être du thé, peut-être du café, ne l'enthousiasment pas davantage. Et que dire du « lard de chantier » qui, le 10 avril, semble avoir empoisonné tous les Voltigeurs? « Il y en eut jusqu'à 5 par voiture qui furent obligés de se mettre en position... », note Potvin. On aurait pu croire que la situation serait meilleure une fois rendu à Winnipeg. On a raison toutefois d'en douter. Le 20 avril, « on a une drille à 6 hrs. A.M. Nous ne pouvons avoir notre déjeuner qu'à 9.30 hrs. A.M. Encore nous n'avons qu'un peu de café, une demi-once de fromage et du pain et on nourrit les soldats qui travaillent comme des chiens avec si peu de nourriture. Le dîner, un peu de soupe et de viande qu'on ne peut avaler! Ouf que c'est beau d'être soldat! »¹

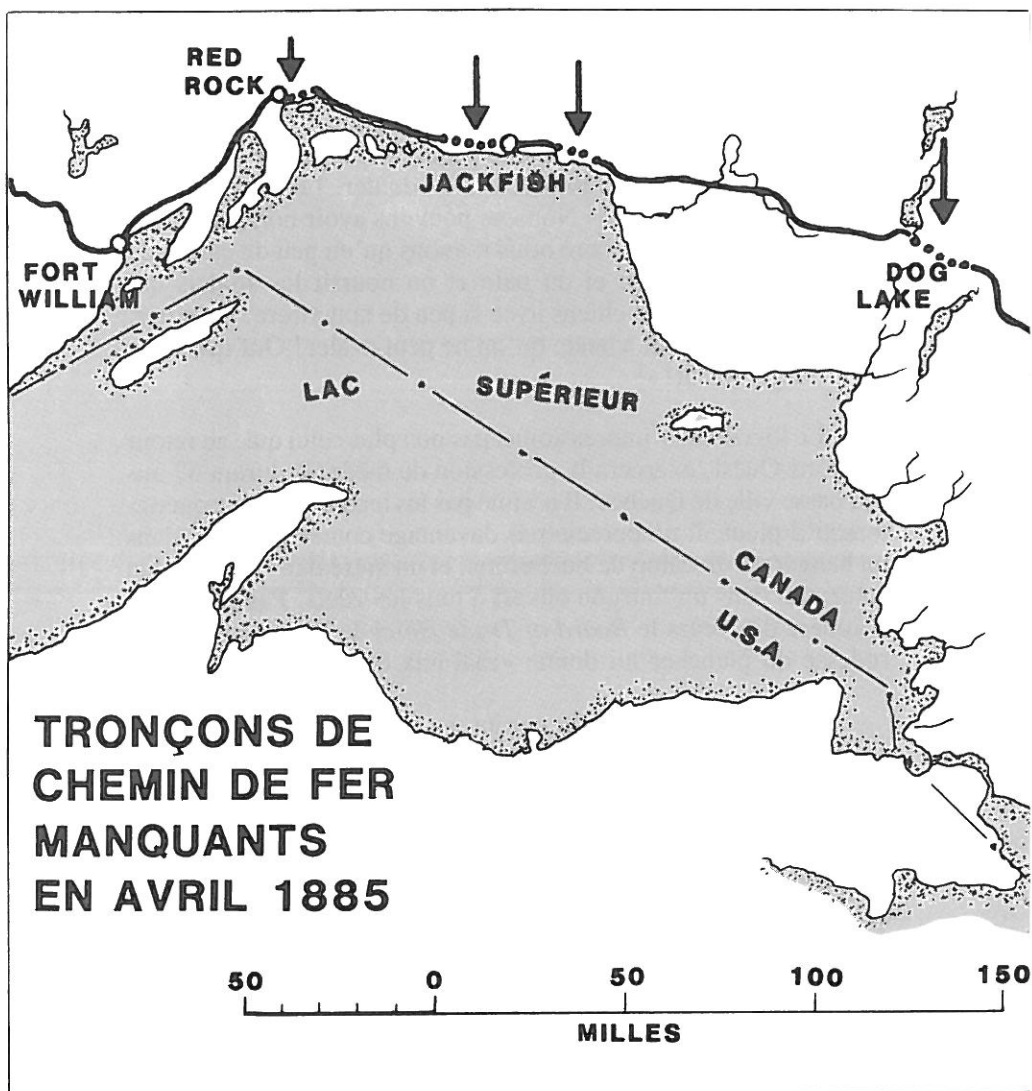
Le logement n'impressionna pas non plus celui qui, au retour du Nord-Ouest, exercera la profession de médecin durant 57 ans à la basse ville de Québec. Il n'aime pas les tentes « toutes trouées » lorsqu'il pleut. Il n'apprécie pas davantage coucher un soir dans un hangar ou un camp de bucherons, et un autre dans la cale d'un bateau ou dans un fourgon ouvert à tous les vents. Pas plus qu'il n'aimera d'ailleurs le *Board of Trade Hotel* de Winnipeg dont la rudesse du plancher lui donne « mal aux côtés ».

Mais si les Voltigeurs eurent à souffrir au cours de cette campagne, ce sont surtout les moyens de transport qui en furent les premiers responsables. En 1885, la ligne de chemin de fer du Canadien Pacifique n'était pas encore terminée.² Au nord du lac Supérieur, quatre tronçons totalisant quelque 140 kilomètres de longueur restaient à faire ou étaient en voie de construction, ce qui occasionna aux troupes de longues marches dans la neige, de rudes trajets en traîneaux et plusieurs déplacements en wagons ouverts.

C'est après avoir atteint le lac au Chien ou Dog Lake que le 9^e bataillon dut quitter le chemin de fer pour la première fois. Une distance de quelque 50 kilomètres le séparait du tronçon suivant. Le soldat Beauregard, moins expansif et peut-être plus résigné que son compagnon de la compagnie n^o 7, raconte néanmoins cette

1. Arthur Potvin, *Notes sur l'expédition du 9^e bataillon se dirigeant dans le Nord-Ouest*, 1956, p. 272.

2. Cette partie de la voie ferrée ne fut ouverte à la circulation que le 6 juin 1886.



partie du voyage en des termes qui ne laissent pas de doute quant à sa difficulté :

À Buscotasing, nous avons trouvé un peu dur de prendre le dîner dans un *camp*. Nous y étions cependant au petit bonheur, en comparaison des difficultés qui nous attendaient. Au lac du Chien, il nous a fallu laisser les chars pour prendre les traîneaux qui nous attendaient (...). Ces traîneaux sont à quatre patins et tirés par deux chevaux. C'est solide, mais c'est dur.

Assis huit par traîneau, sur des planches qui servent de siège, nous partons par des chemins affreux, sur la neige quand nous pouvons en trouver. Souvent il nous faut descendre de voiture et marcher pour soulager nos pauvres bêtes qui ont déjà assez de misère à tirer les traîneaux sur la terre détrempée. La nuit est belle, mais froide. Nous arrivons à East Ridout Camp (...).

(Le lendemain) à une heure (...) nous sommes arrivés à l'endroit où recommence la voie du Pacifique. Nous étions trempés jusqu'aux os. À sept heures nous avons repris le chemin de fer.

Mais quel chien de chemin nous avons fait. Imaginez une simple plate-forme autour de laquelle on a cloué quelques planches qui sont censées nous mettre à couvert. Ces espèces de boîtes, recouvertes d'une toile grossière, sont ouvertes à tous les vents. Il y fait un froid de Sibérie, la pluie y pénètre librement ; c'est à se croire dehors. Franchement si on nous eût fait voyager dans des chars à bestiaux, nous ne serions pas plus mal logés.

Nous étions une cinquantaine par boîte, entassés les uns sur les autres, ruisselants de la pluie qui nous tombait sur le dos par torrents. Pour la première fois, nous avons pu connaître ce que c'était que la misère. Pas moyen de nous réchauffer, nous avons à peine le courage de chanter pour nous remettre le cœur. S'il faut que les choses continuent ainsi, nous ne reviendrons pas tous au pays ; plus d'un parmi nous laissera ses os le long de la route.¹

1. George Beauragard, *Le 9^{me} Bataillon au Nord-Ouest, Journal d'un Militaire*, 1886 pp. 15 et 16.

Même s'il s'agit du même événement, il ne semble pas superflu de rapporter le récit du soldat Potvin que ce premier voyage en « chars plates-formes » faillit expédier dans l'au-delà :

Il est 2 hrs. P.M. et pas de manger!!! Enfin on nous donne un morceau de pain et un peu de corn beef. À 5.30 P.M. nous embarquons. Il pleut encore et il fait très froid. De plus il faut faire le voyage sur des chars plate-forme, cependant on ne dit mot... Quelle nuit nous passâmes ; nous étions 62 soldats dans le même char, la pluie nous inondait. À chaque moment l'on pensait voir dérailler les chars, car la ligne est très mauvaise sur ce bout. À minuit, n'en pouvant plus tenir, l'on ordonne au conducteur d'arrêter les chars et l'on députe un soldat vers les officiers qui étaient tous dans un bon char, ayant un poêle, etc. Les soldats se lamentaient, tout le monde pensait en mourir, moi-même, il me prenait des envies de me jeter en bas des chars, et beaucoup furent sur le point de faire la même chose, tant le froid était intense. On demande des hommes pour aller chercher des couvertes. Dispute avec le lieutenant Fiset, il n'en fallait pas plus pour me faire passer devant une cour martiale. M'ayant enveloppé de couvertes, je souffris moins, mais hélas, je ne pus dormir et le matin n'arrive plus.¹

L'étape suivante, longue d'environ 35 kilomètres, se fait à pied sur le lac Supérieur encore gelé.² Précédés d'environ 24 heures par les 35^e et 65^e bataillons, les Voltigeurs progressent assez rapidement, mais non sans endurer « d'atroces souffrances ». Arrivés à MacKellar's, ils reprennent le chemin de fer qui les amène cette fois à Jackfish Bay, une localité distante de à peu près 25 kilomètres. Cette seconde randonnée en chars plates-formes fournit l'occasion au soldat Beauregard de dire une fois de plus ce qu'il pense de ce mode de transport :

Après avoir marché nos vingt milles comme des braves, nous avons trouvé un autre tronçon du chemin de fer du

1. Arthur Potvin, *Notes sur l'expédition du 9^e bataillon se dirigeant dans le Nord-Ouest*, 1956, p. 268.

2. Arthur Potvin écrit 28 milles tandis que Beauregard écrit 20.



Au nord du lac Supérieur, les Voltigeurs et les unités venant de l'Est du Canada durent franchir de longues distances à pied. (APC)

Pacifique, où nous attendait un convoi de superbes... plates-formes (...). Nous sommes casés là-dedans, pressés comme des harengs, à peu près incapables de faire le moindre mouvement... Quand je vois un de ces chars, je sens un frisson mortel courir par tout mon corps. Il me semble être encore à cette nuit atroce que nous avons passée dans une cage à poules montée sur huit roues et dans laquelle nous avons si bien senti le froid, que nous avons tous failli en crever à la peine.»¹

Aux chars plates-formes succèdent, le 10 avril, les traîneaux pour franchir les quelque 45 kilomètres séparant Jackfish Bay de Mackay's Harbour. Le lendemain, note Beauregard, « nous n'avons fait que 65 milles sur ces charmantes plates-formes qui nous rappellent assez les élégants tombereaux à charbon ». Arrive enfin le quatrième tronçon de chemin de fer non terminé. Il est long d'environ 25 kilomètres, distance que les Voltigeurs une fois de plus doivent faire à pied. « Quelle misère nous avons eue sur le

1. George Beauregard, *Le 9^{me} Bataillon au Nord-Ouest*, *Journal d'un Militaire*, 1886, p. 19.

lac Supérieur, remarque Potvin, mais cependant nous avions l'espoir de nous reposer à Red Rock où nous devons prendre les chars pour se rendre à Port Arthur et de là Winnipeg. »¹

Partis de Dog Lake le 6 avril, les Voltigeurs arrivèrent finalement à Winnipeg une semaine plus tard, soit le 12 avril.

* * *

Une foule de quelque 2 000 personnes accueillit le 9^e bataillon dans la capitale du Manitoba. Défilant à travers la ville, il se rendit jusqu'à l'angle des rues Maine et Selkirk où l'attendaient les tentes occupées deux jours auparavant par le 65^e bataillon.

Les premiers jours dans cette ville furent presque sans histoire, le temps étant partagé entre les exercices, des promenades dans les rues, des visites à Saint-Boniface et le repos. Ceux qui avaient des parents dans la région, des amis ou de simples connaissances, se rendirent les visiter. Plusieurs allèrent voir ce qui restait du célèbre fort Garry, siège du gouvernement provisoire établi par Louis Riel en 1870. D'autres en profitèrent pour « conter fleurette aux jolies anglaises » de la ville. « Nous sommes en grande estime auprès d'elles, raconte Beauregard, il faut voir aussi, si nous *flirtons* ! Ce serait se croire en pleine rue St-Joseph par un beau soir d'été ou sur la Terrasse quand il y a musique. »

Mais le séjour à Winnipeg ne laissa pas que de bons souvenirs, loin de là. Le froid, la pluie et la nourriture toujours peu abondante et de mauvaise qualité eurent raison de la résistance des moins costauds. Le 15 avril, les noms de huit Voltigeurs apparaissaient sur la liste des militaires hospitalisés. C'était quand même assez peu, si l'on songe qu'un tiers des cavaliers formant la Garde du Gouverneur général seront malades durant leur court séjour dans cette ville. Il n'y eut heureusement pas de mortalités, du moins pas à ce moment-là, mais le lieutenant-colonel Amyot commença à s'inquiéter sérieusement, et avec raison, de la santé de ses hommes. Déjà on s'interrogeait sur les chances du soldat Achille Blais de la compagnie n^o 7 de quitter l'hôpital vivant.

1. Arthur Potvin, *Notes sur l'expédition du 9^e bataillon se dirigeant dans le Nord-Ouest*, 1956 p. 269.

La situation se détériora davantage le 18 avril quand une véritable tempête s'abattit sur la ville, transformant le camp en une mare de boue. « L'intérieur des tentes même n'avait pas été épargné, et dans plusieurs on aurait pu naviguer avec assez de facilité. » Sous une pluie torrentielle, le bataillon dut déménager trois milles plus loin, à l'hippodrome situé à l'extrémité de la rue Queens. Résultat? Quatre autres jours sous la pluie et dans la boue. Enfin, on autorisa les Voltigeurs à établir leurs quartiers dans le *Board of Trade Hotel*, un établissement désaffecté mais plus confortable que les deux cantonnements précédents.

Cette situation, on l'imagine, n'irrita pas que les soldats. Les officiers en souffrirent aussi, mais sans trop l'avouer. On sait aujourd'hui que le commandant du bataillon crut bon d'intervenir auprès du ministre de la Milice et qu'il ne mâcha pas ses mots lorsqu'il fut question du lieutenant-colonel William Hayes Jackson, responsable à Winnipeg des services logistiques.¹

Mais les Voltigeurs n'avaient pas entrepris ce long périple pour s'arrêter à Winnipeg. Aussi l'impatience s'empara d'eux lorsque après un arrêt d'une semaine, ils eurent l'impression d'avoir été oubliés par le général Middleton et que le bruit commença à courir qu'ils refusaient de se battre. Tandis que les autres unités ne faisaient que passer dans la capitale manitobaine, le 9^e bataillon marquait le pas. Un message du lieutenant-colonel Amyot à l'honorable Adolphe Caron, ministre de la Milice, eut tôt fait de rectifier la situation.² Le 23 avril, les Voltigeurs recevaient l'ordre de partir pour Swift Current.³

Le 23 avril à 18 heures, le bataillon, « heureux de pouvoir avancer plus loin », quittait Winnipeg en chantant. Une seule ombre au tableau : il laissait derrière lui six malades dont le soldat Achille Blais qui inspirait beaucoup de crainte.

Le voyage à Swift Current se fit sans incident. Parti de Winnipeg à la tombée du jour, le bataillon avait atteint la Saskatchewan le lendemain matin. Le premier arrêt fut à

1. Amyot à Caron, 19 mai 1885, *Caron Papers*, vol. 192, p. 4784.

2. Télégramme de Amyot à Caron, 21 avril 1885, cité dans *Débats 1889*, p. 313.

3. Télégramme de Caron à Amyot, le 23 avril 1885, dans *Débats 1889*, p. 313.

Qu'Appelle, point de départ de la colonne du major-général Middleton vers Batoche, quartier-général des Métis. Le second eut lieu à Régina et le troisième à Moose Jaw où le bataillon put casser la croûte. Il était 18 h 30, le 24 avril, lorsque le train s'immobilisa finalement à Swift Current.

Swift Current n'avait rien de très attrayant à l'époque. Quatre ou cinq maisons, un entrepôt de la Compagnie de la Baie d'Hudson et plusieurs huttes indiennes étaient tout ce qu'on y trouvait. C'est à cet endroit, cependant, que le lieutenant-colonel W.O. Otter réunit les 550 hommes qui participèrent à la bataille de Cut Knife Hill, à l'ouest de Battleford.

Le 9^e bataillon ne demeura que cinq jours à Swift Current. Le temps d'assister à la messe dominicale, de manger quelques « biscuits de matelot » et de prendre part à une demi-douzaine d'exercices intensifs, et ce fut l'heure du départ pour Calgary. Il était 17 heures, le 28 avril, lorsque le train se mit en branle au son de la musique du *Midland Regiment*. Tous étaient heureux de pouvoir se rendre encore plus à l'ouest, sauf le soldat Théophile Marois que la maladie empêchait de continuer le voyage. Comme sa condition n'inspirait pas de crainte, son absence passa presque inaperçue.

Le lendemain matin au lever du soleil, les quelques Voltigeurs qui ne peuvent plus dormir pointent du doigt les montagnes Rocheuses qui se dessinent à l'horizon. Peu après, le train ralentit, puis s'immobilise. Au terme d'un voyage qui avait duré 27 jours, les Voltigeurs de Québec entrent enfin en gare de Calgary.

Plan du campement du 9^e bataillon

à

Swift Current

24 avril — 28 avril
1885

COMPAGNIES	Cuisines			Offices d'état- major	Tentes diverses et officiers supérieurs
1 ^{ère}	X	X	X	X	X Hôpital
2 ^e	X	X	X	X	X Docteur
3 ^e	X	X	X	X	X Aumônier
4 ^e	X	X	X	X	X Major
5 ^e	X	X	X	X	X Colonel
6 ^e	X	X	X	X	X Adjudant
7 ^e	X	X	X	X	X Paie-maître et opé- rateur de télégraphe
8 ^e	X	X	X	X	X Quartier-maître et Supply office

(*Le Canadien*, 4 mai 1885)

VIVE LE BATAILLON!

I

Au Nord-Ouest nous allons,
Oh gué, vive «la loi» bis
Comme de brav's garçons,
Vive «la loi» et la Reine,
Comme de brav's garçons,
Vive le Bataillon!

II

On monte dans les chars,
Oh! gué, vive «la loi» bis
Aux hôtels nous mangeons,
Vive «la loi» et la Reine,
Aux hôtels nous mangeons,
Vive le Bataillon!

III

Nous aurons de la misère,
Oh gué, vive «la loi» bis bis
Qu'importe! nous mont'rons,
Vive «la loi» et la Reine,
Qu'importe! nous mont'rons,
Vive le Bataillon!

IX

Si Riel fait des blagu's,
Oh! gué, vive «la loi», bis
Contre lui nous march'rons,
Vive «la loi» et la Reine,
Contre lui nous march'rons,
Vive le Bataillon!

IV

Sur nous il pleut à verse,
Oh! gué, vive «la loi» bis
Qu'importe! nous chant'rons,
Vive «la loi» et la Reine,
Qu'importe! nous chant'rons,
Vive le Bataillon!

X

Les Métis sont des brav's,
Oh! gué, vive «la loi» bis
Avec eux nous rirons,
Vive «la loi» et la Reine,
Avec eux nous rirons,
Vive le Bataillon!

V

On mange dans un camp,
Oh! gué, vive «la loi» bis
Des beans et du jambon,
Vive «la loi» et la Reine,
Des beans et du jambon,
Vive le Bataillon!

XI

Revenus à Québec
Oh! gué, vive «la loi» bis
Les dam's nous souriront
Vive «la loi» et la Reine,
Les dam's nous souriront,
Vive le Bataillon!

VI

Tout le long de la route,
Oh! gué, vive «la loi» bis
Nous nous en repentons,
Vive «la loi» et la Reine,
Nous nous en repentons,
Vive le Bataillon!

VII

Ah! c'est à Winnipeg,
Oh! gué, vive «la loi» bis
C'est là que nous rirons,
Vive «la loi» et la Reine,
C'est là que nous rirons,
Vive le Bataillon!

VIII

Les officiers nous écoutent,
Oh! gué, vive «la loi» bis
Pour nous ils s'montrent bons,
Vive «la loi» et la Reine,
Pour nous ils s'montrent bons,
Vive le Bataillon!

XII

Des fleurs et des bouquets,
Oh! gué, vive «la loi» bis
Aux brav's elles jett'ront,
Vive «la loi» et la Reine,
Aux brav's elles jett'ront,
Vive le Bataillon!

XIII

Nous voyant si fêtés,
Oh! gué, vive «la loi» bis
Les lâches pleureront,
Vive «la loi» et la Reine,
Les lâches pleureront,
Vive le Bataillon!

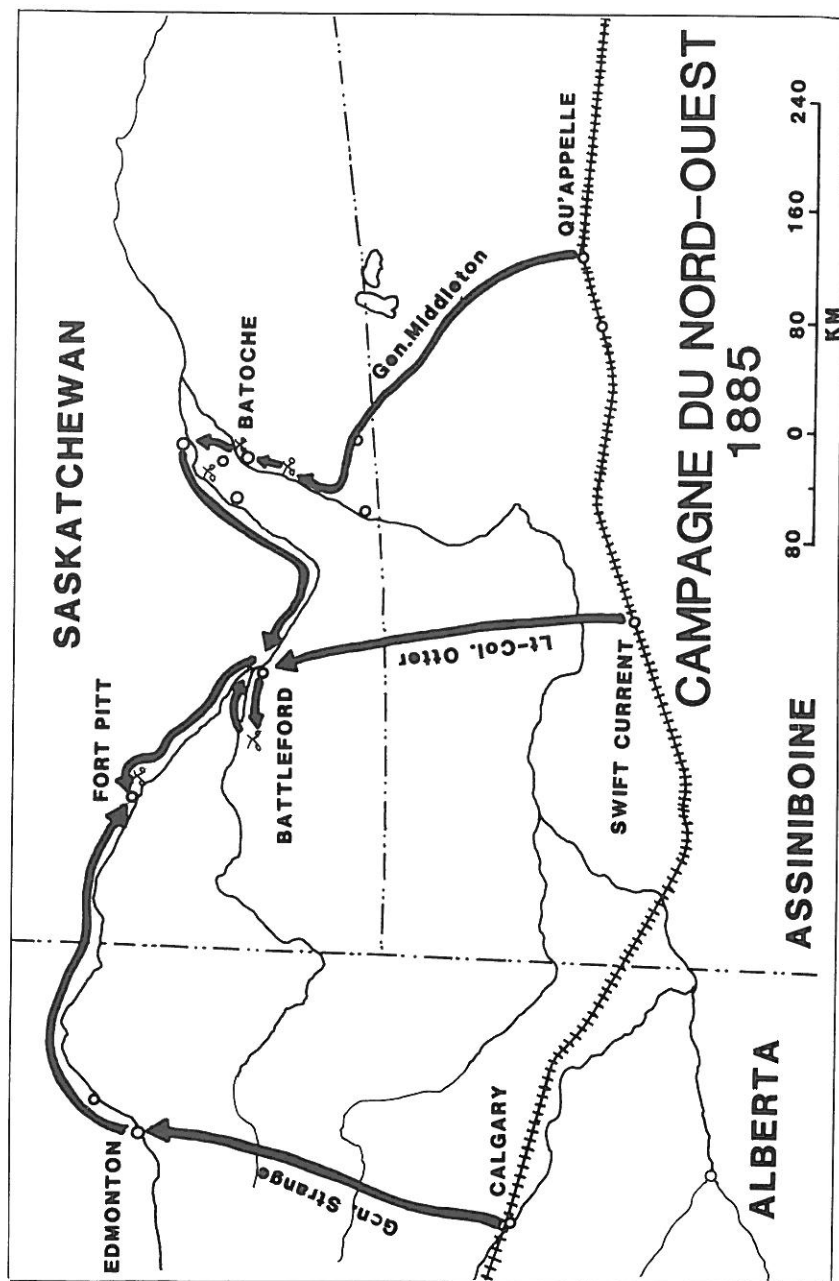
XIV

Qui a fait cett' complainte,
Oh! gué, vive «la loi» bis
C'est un du bataillon,
Vive «la loi» et la Reine,
C'est un du bataillon,
Vive le Bataillon!

LA CAMPAGNE DU NORD-OUEST : LES VOLTIGEURS AU PAYS DES PIEDS-NOIRS

Au milieu du mois d'avril 1885, les Métis et les Indiens étaient en partie maîtres de la Saskatchewan-Nord. La stratégie conçue par le major-général Frederick Middleton pour mettre un terme à cette situation et mater la rébellion en cours était relativement simple. Comme il était facile d'identifier les principaux centres de résistance, soit Batoche, Battleford, Edmonton et le fort Pitt, il imagina de former trois colonnes de troupes le long du chemin de fer du Canadien Pacifique et de les diriger sur chacun de ces points. La première colonne, réunie à Qu'Appelle (Troie) et dont le général assumait lui-même le commandement, reçut la mission de libérer Batoche de l'emprise des Métis. La deuxième, formée plus à l'ouest, plus précisément à Swift Current, et dont le colonel William Otter prit la direction, se vit confier la tâche de dégager le district de Battleford contrôlé principalement par les Indiens. Enfin, la troisième colonne, dont le commandement échut au major-général Thomas Bland Strange, fut réunie à Calgary et eut pour objectif principal de reprendre la région d'Edmonton et du fort Pitt occupée par le chef Gros Ours et les Cris des plaines et des bois.

Arrivés à Calgary le 29 avril 1885, les Voltigeurs de Québec, tout comme les Carabiniers Mont-Royal qui les avaient précédés, furent intégrés à la force du major-général Strange. C'était là la façon du général Middleton de répondre au désir du ministre de la Milice de voir les troupes canadiennes-françaises jouer elles aussi un rôle de premier plan durant la campagne du Nord-Ouest. « J'ai envoyé les deux régiments français au front », écrivait le général



au ministre Adolphe Caron le 27 avril, « mais je les ai envoyés à l'ouest parce que j'ai pensé qu'il ne serait pas sage de les amener là où se trouvent de nombreux Métis d'origine française. »¹ Le fait que le général Strange ait été désigné pour commander la région de Calgary explique aussi la décision d'avoir recours aux Voltigeurs en Alberta. Non seulement ce général parlait français, mais durant son long séjour à Québec en qualité de commandant de la Batterie B et de la Citadelle, il avait eu l'occasion de côtoyer le 9^e bataillon et le connaissait bien. Il existait en fait une estime réciproque entre lui et les miliciens québécois.

La tâche confiée au général Strange était double. Il lui incombait, comme on l'a dit précédemment, de se rendre à Edmonton et, de là, de descendre la Saskatchewan-Nord afin de libérer le district du fort Pitt de l'emprise des Cris. Ensuite, il devait également maintenir la paix dans la région de Calgary, protéger la population blanche et empêcher, si possible, les nombreux Pieds-Noirs qui s'y trouvaient de prendre part à la rébellion. Il est certain que l'intervention de ces derniers pouvait modifier de façon importante le cours des événements et étendre à tout l'Ouest canadien une révolte qui était demeurée jusque-là confinée au nord de la Saskatchewan et de l'Alberta. Ils pouvaient, en fait, transformer un événement relativement peu meurtrier en un véritable massacre impliquant des milliers de Blancs, de Métis et d'Indiens.

Regroupant pour son expédition dans le nord les Carabiniers Mont-Royal (65^e bataillon), l'Infanterie légère de Winnipeg (91^e bataillon) et quelque 80 éclaireurs et membres de la Police montée, le général Strange remit au début du mois de mai l'entière responsabilité de maintenir la paix dans le sud de l'Alberta au lieutenant-colonel Guillaume Amyot et à ses Voltigeurs auxquels vinrent s'ajouter quelques éléments du 91^e bataillon. Il s'en remit aussi aux Voltigeurs pour protéger les voies de communication reliant Calgary à l'Assiniboine et à Swift Current. Enfin, une fois parvenu dans la région d'Edmonton, il fit encore une fois appel à eux pour aider au ravitaillement de ses troupes.

C'est ainsi qu'à son arrivée à Calgary le 9^e bataillon fut rapidement morcelé et réparti dans plusieurs postes. Dès le

1. Middleton to Caron, 27 avril 1885, Caron Papers, vol. 192, p. 4933.

1^{er} mai, trois compagnies furent placées sous les ordres du lieutenant-colonel Thomas Roy, premier adjoint du colonel Amyot, et envoyées à Fort MacLeod dont la garnison avait été affaiblie par le départ d'une vingtaine de policiers appelés à accompagner le général Strange. Le soldat Beauregard raconte l'événement en ces termes :

Le bataillon a commencé à se débander. Les compagnies No. 1, No. 2 et No 8 sont parties pour aller garder le fort McLeod, situé au sud-est de Calgary. Nous avions l'espoir que nous resterions ensemble pendant la campagne. Les autorités en ont décidé autrement. Il faut bien nous y conformer (...). Il n'en est pas moins pénible de nous séparer de nos compagnons. Nous leur avons serré la main non sans une certaine émotion. Partis ensemble de Québec, nous sommes accoutumés, depuis assez longtemps, à vivre comme des frères. Les mêmes souvenirs emplissent nos coeurs; nous avons laissé en arrière, loin, bien loin d'ici, les mêmes affections. Leur départ nous cause un chagrin que tout homme de coeur comprendra aisément. Fort McLeod est à 110 milles de Calgary. Les communications, si elles ne sont pas des plus commodes, sont toujours possibles.¹

« Nous nous séparâmes avec regret de nos joyeux compagnons de la 8^e, note quant à lui le soldat Potvin, car elle était composée d'universitaires. » Le départ du lieutenant-colonel Thomas Roy, « un des plus populaires officiers du 9^{ème} bataillon, aimé de ses collègues et de tous les soldats », fut également ressenti par ceux qui demeurèrent à Calgary.

Fort MacLeod était à l'époque un important centre commercial. À moins d'un kilomètre du fort qui avait donné son nom à l'endroit, on trouvait une petite ville relativement bien organisée. Depuis le début des troubles, et tout particulièrement depuis la réduction des effectifs de la Police montée dans la région, la population de cette localité vivait toutefois dans la crainte. C'est pourquoi les Voltigeurs, venus remplacer des hommes du bataillon d'Infanterie légère de Winnipeg, furent accueillis avec

1. George Beauregard, *Le 9^e Bataillon au Nord-Ouest, Journal d'un Militaire*, 1886, pp. 31 et 32.

enthousiasme. Commentant leur arrivée, le *McLeod Gazette* ne ménagea pas ses compliments à leur égard. « Le pas était d'une régularité exceptionnelle, y lit-on, et on aurait dit que ce petit corps d'armée était une masse compacte. Les deux compagnies sont en grande partie composées d'universitaires, d'étudiants en médecine et en loi qui ont déjà conquis toutes les sympathies au Fort. »¹

Soixante-dix-huit Voltigeurs servirent ainsi à Fort MacLeod, du début du mois de mai au 2 juillet 1885. Logeant dans les quartiers du fort laissés vacants par le départ du bataillon de Winnipeg, ils connurent des jours relativement faciles. Seuls le lieutenant-colonel Roy et son adjoint, le major Frénette, préférant par mesure de précaution demeurer à l'entrée du fort, continuèrent à coucher sous la tente. Un troupier, désireux de conserver l'anonymat, a décrit l'établissement en ces termes :

Le fort est un quasi carré de 800 sur 500, entouré d'une haute clôture dont les robustes poteaux sont reliés les uns aux autres par des *barbeled wires* mis en vogue par les américains. Le site est charmant, plat, macadamisé. Au nord, une côte, un bas-fond et un cours d'eau, ce qui rappelle certaines parties de Ste Foye avec des proportions rétrécies ; la plaine sur les trois autres flancs. Le fort est neuf et le corps de bâtisses aussi élégant que l'architecture militaire le permette.²

Tout en cherchant à entretenir de bonnes relations avec les nombreux Indiens du voisinage, les Voltigeurs ne cessèrent de s'entraîner tout le temps qu'ils furent à Fort MacLeod. Le programme d'une journée de travail ressemblait à celui d'une journée d'entraînement au cours d'un camp annuel. Le premier rassemblement suivait le lever et consistait en divers exercices destinés à maintenir la troupe en bonne condition physique. Le deuxième, qui avait lieu à 10 heures, était consacré à l'exercice militaire proprement dit, d'abord au niveau de la section, puis de la compagnie. Enfin, le troisième et dernier, qui commençait à 14 heures pour se terminer deux heures plus tard, était occupé par la marche et les combats simulés. Figurait aussi au programme

1. Cité par *Le Canadien*, 16 juin 1885.

2. *Le 9^e Bataillon au Fort McLeod* (Extrait de mon journal), dans *Le Canadien*, 16 juin 1885.

l'obligation de faire quelques heures de garde ainsi qu'à accomplir, à l'occasion, quelques exercices de tir à la cible. Les Voltigeurs demeurés à Calgary furent astreints à un programme semblable. À Fort MacLeod, sous la direction du capitaine Frénette devenu artilleur, les Voltigeurs apprirent aussi à se servir des canons dont disposait la Police montée.¹

Wheeler Creek, 4 mai.

Mon cher colonel,

J'ai reçu ta lettre ce matin à quatre heures. Nous coucherons ce soir à la rivière aux Vieux Hommes et atteindrons Fort McLeod demain à onze heures du matin.

Je t'écris en voiture. Je n'ai pas eu un seul cas de maladie ni de *default*. Tout va comme sur des roulettes. Les officiers ont encore du pain et le reste du biscuit a été donné ce matin. Nous avons trouvé en route, de temps à autre, du lait, de la crème, des oeufs, du pain, etc. L'avant-dernière nuit a été passée dans l'inquiétude; voici pourquoi: Un coup de feu a été tiré d'une montagne voisine, la balle passant au-dessus du corps de garde; cela vers minuit. Dans rien de temps nous avons été sous les armes; j'ai doublé la garde et envoyé un *out laying picket* dans tous les environs sans pouvoir rien découvrir. Je t'assure que nous sommes bien prudents. Je fais moi-même une ronde à la pointe du jour. Tu vois que j'ai suivi les conseils des anciens. En l'absence d'un médecin le sergent d'hôpital soigne les bobos et il est très attentif.

Le sergent major Edmond Trudel m'est précieux. Mon adjudant et son sergent à tout faire sont inappréciables, en un mot j'ai à me féliciter de tout le monde, même des cochers et de l'escorte à qui j'ai donné à entendre, dès le commencement, que j'avais toute autorité sur eux, même le droit de mort, ce qu'ils ont admis savoir du reste. Nous faisons halte pendant une heure tous les midis pour prendre un léger goûter. Le matin, avant de partir, le déjeuner se compose de viandes et le soir nous campons sur les bords d'une rivière ou d'un lac. Le camp est dressé (neuf tentes), les gardes montées, le feu allumé, etc., nous prenons un bain et ensuite vient le dîner; nous fumons une pipe, nous chantons quelques chansons du pays et, en route pour le pays des rêves excepté ton serviteur qui dort bien peu. Je fais faire l'appel avant de partir de chaque halte et aussi en arrivant le soir. Je regrette infiniment n'avoir pas

1. *Le Canadien*, 10 juin 1885.

de fusil de chasse. Tu pourras dire à notre quartier-maître Talbot que nous avons du gibier à foison et cela à portée de bâtons ; ceci n'est pas un canard, plusieurs canards ont été tués à coup de revolver.

La mort de ce pauvre Marois nous a été très sensible et à midi nous chanterons un *libera*. Hier à la halte de midi nous avons eu un grain ; j'ai donné ordre de dresser cinq tentes, ce qui a été fait très rapidement, afin de nous mettre à l'abri, mais l'orage n'a pas duré. C'est le seul contretemps que nous ayons eu jusqu'à présent. Les officiers sont contents de leurs petits chevaux et ne les quittent pas ; ils (les chevaux) ne donnent aucun trouble, au contraire ils nous sont très utiles et ils sont très frugaux. Le major Frenette vient de tuer un serpent dont je ne connais pas l'espèce. Il passe ici tous les jours des courriers à cheval venant de Calgary et cependant nous n'avons pas eu de vos nouvelles à l'exception de celles données par ta lettre de ce matin.

Dimanche j'ai officié à midi et tous étaient présents. J'ai lu un sermon, fait faire des prières et nous avons chanté des hymnes. Le docteur devrait bien emporter des lancettes si il vient.

Tu voudras bien présenter mes meilleures amitiés aux camarades et leur dire combien j'ai été ému en les quittant, émotion dont je me ressens encore en écrivant ces lignes. Ton ami dévoué,

Thomas Roy, Colonel.

HORAIRE QUOTIDIEN

FORT MACLEOD

(mai 1885)

0600	Lever
0630-0800	Premier rassemblement
0800-0830	Déjeuner
0830-1000	Récréation
1000-1200	Deuxième rassemblement
1200-1230	Dîner
1230-1400	Récréation
1400-1600	Troisième rassemblement
1600-2130	Récréation et sortie
1800	Souper
2200	Coucher

Ceux que le départ de leurs camarades pour Fort MacLeod avait attristés étaient à peine remis de leurs émotions, qu'ils furent de nouveau ébranlés par les nouvelles en provenance de Swift Current, Winnipeg et Québec. Tout le monde savait que le soldat Théophile Marois, épuisé par le voyage de Québec à Winnipeg, n'avait pu suivre le bataillon quand ce dernier quitta Swift Current. Personne cependant ne l'avait cru gravement malade. Aussi, est-ce avec consternation que ses compagnons d'armes apprirent la nouvelle de sa mort le 3 mai, quelques jours à peine après l'arrivée de l'unité à Calgary. Ce jour-là le soldat Beauregard écrivit ces quelques lignes à la mémoire de son confrère :

À cinq heures, il est arrivé une dépêche qui nous a plongés dans le deuil et la douleur. Théophile Marois, de la compagnie No. 4, vient de mourir, à l'hôpital de Swift Current (...).

Quand nous avons quitté Swift Current, il voulait partir avec nous, mais on ne lui permit pas, à cause de sa grande faiblesse. Nous n'avions pas eu de ses nouvelles depuis ; aussi grande a été notre surprise en apprenant sa mort.

Marois était un excellent garçon, que tout le monde aimait au bataillon. C'était un vrai type du bon soldat, le cœur dans la main, toujours le premier quand il s'agissait de faire quelque chose pour un camarade.

La misère que nous avons endurée pendant les premiers jours de notre voyage, sur les bords du lac Supérieur, avait achevé de miner sa constitution déjà ébranlée, et il est tombé première victime du devoir.

En exprimant ces sentiments, Beauregard ignorait qu'en réalité la « première victime du devoir » n'était pas Théophile Marois, mais bien le soldat Achille Blais décédé le 30 avril à Winnipeg. La nouvelle de ce décès ne parvint à Calgary que le 4 mai. Achille Blais avait dû être hospitalisé durant le séjour des Voltigeurs au Manitoba. On le savait bien malade, mais on espérait toujours le voir revenir à la santé.¹ Aux yeux du colonel Amyot, ces deux pertes furent attribuables aux conditions de vie imposées à son

1. Le soldat Blais serait mort de la typhoïde et le soldat Marois d'épuisement.